

LE CLAIROON

SAINT-HYACINTHE

VOL. LI - 27 - JEUDI, 5 JUILLET 1962

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. 10 SOUS LE NUMERO
Ministère des Postes, Ottawa.

Consultez-nous pour vos décorations et tous vos problèmes de peintures



CENTRE DE LA COULEUR

G. Menard et L. Bibeau
propriétaires

845, rue des Cascades,
St-Hyacinthe
Tél.: PR. 3-1912



"J'ai fait la suggestion d'une enquête sur l'administration des finances de la Commission scolaire et les vives réactions que mes paroles ont suscitées me porte à croire que plusieurs personnes sont plongées dans l'inquiétude. Est-ce qu'on redouterait à ce point une telle procédure?"

POUR DISSIPER LA CONFUSION

Le Dr Robert Michaud fait une mise au point

Le Dr Robert Michaud, commissaire d'écoles qui avait suggéré la tenue d'une enquête sur l'administration des finances de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, dans un discours prononcé durant la dernière campagne électorale scolaire, a été l'objet d'une violente attaque, la semaine dernière, dans un journal local. Invité à fournir ses commentaires en marge d'un éditorial publié dans le Courrier de Saint-Hyacinthe, le Dr Michaud a précisé: "Il semble bien que la perspective d'une enquête sur l'administration des finances de la Commission scolaire suscite beaucoup d'inquiétude. Je me demande à la suite de ces réactions, si cette procédure ne s'impose pas dans le plus bref délai."

Le Dr Michaud qui représente les contribuables du quartier no 3 à la Commission scolaire depuis juillet 1951, avait prêté son support au candidat Gregoire Girard en vue des élections du 11 juin dernier. On sait que cette lutte avait pris une envergure exceptionnelle à la faveur des programmes dynamiques et des promesses de chacun des aspirants en lice.

En poursuivant, le Dr Michaud a déclaré: "Afin de dissiper la confusion que l'on veut créer dans les esprits, je tiens à signaler que dans le discours que j'ai prononcé, la veille du scrutin du 11 juin, j'ai fait mention de la hausse des taxes en abordant le domaine de l'administration interne de la Commission scolaire où, à mon sens, certains argents des contribuables ne profitent pas dans toute leur mesure."

"Dans une entrevue subséquente, d'ajouter le commissaire du quartier no 3, j'ai déclaré au représentant du "Clairon" que je trouvais exagéré que la Commission scolaire paye le plein salaire à des employés qui sont absents pour cause de maladie surtout, quand ces absences se prolongent au-delà de cinq à six mois, comme ce fut le cas dans le passé. A ce stade, je considère que toute organisation responsable doit prévoir, à l'engagement, une politique de paiement en cas de maladie, tout comme la chose se pratique pour les instituteurs et institutrices qui sont embauchés par la Commission scolaire. Aujourd'hui, j'insiste sur cette politique de prévoyance à l'endroit des employés de la Commission scolaire. Cette mesure aurait pour but de faire économiser les contribuables et aussi de protéger les employés. C'est pourquoi, j'ai posé une condition lors du réajustement du secrétaire, à la séance du 15 juin, parce que j'estime que ni la Commission scolaire ni même les contribuables n'ont les moyens de payer des pleins salaires à des employés que l'on doit remplacer par d'autres, la majeure partie de l'année."

Dans ses commentaires, le Dr Michaud a aussi ajouté qu'il avait bel et bien proposé l'engagement du secrétaire en septembre 1961. Il affirme cependant que le montant de \$6,000 constituait à ce moment, une diminution de salaire de \$1,000 puisque la Commission versait alors \$7,000 à son secrétaire même si ce dernier déboursait, de ce montant, pour obtenir des aides à l'occasion.

"En proposant le salaire du secrétaire en septembre 1961, de continuer le Dr Michaud, j'ai insisté pour que la Commission scolaire reprenne le contrôle de ses employés-secretsaires en payant elle-même. Cette façon de procéder, à mon point de vue, est bien plus logique car elle permet aux administrateurs d'évaluer le travail accompli par son personnel."

Avant de terminer, le Dr Michaud a déclaré qu'il aurait d'autres précisions à faire relativement à la location des bureaux administratifs de la Commission scolaire.

Les plans seront soumis la semaine prochaine à la Régie des eaux

Douville projette une usine d'épuration

L'installation en serait complétée pour septembre

Les plans pour l'installation d'une usine primaire d'épuration des eaux à Douville sont soumis, la semaine prochaine, à la Régie du Québec, organisme que préside le Dr Gustave Prévost. Le maire de l'endroit, le Dr Jean Lafond, a précisé que le projet pourrait bien permettre à sa municipalité d'envisager d'ici cinq ou six ans, la construction d'un aqueduc.

C'est l'ingénieur de la municipalité, M. Gaëtan Côté, de Sherbrooke qui a tracé les plans. Ceux-ci ont reçu l'approbation du conseil municipal, lors de son assemblée régulière de mardi soir, mais il faudra attendre l'autorisation de la Régie avant de commencer les travaux.

La réalisation de ce projet qui était à l'étude depuis l'automne dernier coûtera environ \$50,000. La machinerie sera installée sur un terrain longeant la rivière Yamaska et dont la municipalité se portera acquéreur.

Si les plans de l'ingénieur sont acceptés sans modification importante, il est possible que l'usine puisse commencer à fonctionner au mois de septembre.

Par ailleurs, le système d'aqueduc et d'égouts dont l'installation est en cours depuis septembre 1961 doit être mis en opération dans quelques semaines, le plus tard, à la fin du mois de juillet. Il reste encore à compléter les conduites d'égouts dans deux rues de la municipalité ainsi que les entrées domiciliaires et l'installation des compteurs. La bâtisse qui abrite le réservoir d'une capacité de 500,000 gallons d'eau et les machines, est terminée.

Ces travaux sont exécutés par Desourdy Construction, de ville Laflèche. Le coût, qui atteindra probablement \$600,000 est couvert par un emprunt de 40 ans. Le gouvernement provincial a consenti à la municipalité, un octroi de \$240,000 en divers versements annuels de \$24,000.

C'est la Cité de Saint-Hyacinthe qui fournira l'eau au prix de .23 par 1,000 gallons. La population de Douville s'élevait actuellement à 1,500 habitants, et l'évaluation foncière se chiffre à \$1,900,000.

Le président de l'organisme, le Dr Léo Benoit, n'a pas caché son mécontentement. Les plans devaient être terminés pour le mois de janvier, puisqu'ils furent confiés à l'architecte au début du mois de novembre 1961. M. Cyr n'avait pas encore terminé les devis lorsqu'il les a présentés la semaine dernière.

Même s'ils ont reçu l'approbation des commissaires, les plans devront être soumis au Département de l'Instruction publique. Il faudra ensuite attendre l'autorisation gouvernementale pour demander des soumissions et entreprendre les travaux.

La bâtisse, qui comprendra dix classes, sera érigée en arrière de la vieille école Larocque. Les écoliers fréquenteront cette dernière jusqu'à ce que la construction soit terminée. Si le nombre des élèves est trop élevé pour l'espace disponible, certains d'entre eux devront aller à la nouvelle école Raymond qui doit être achevée sous peu.

Des parents, selon l'avis d'un commissaire, montreraient beaucoup de snobisme en voulant envoyer leurs enfants aux écoles Sacré-Coeur au lieu de les inscrire dans les écoles du quartier no 1. Ces derniers, qui demeurent dans la rue Girouard, depuis le tunnel jusqu'au village Casavant, ont fait une représentation auprès des autorités scolaires à cet effet, tout récemment. Il va sans dire que devant les commentaires d'une part, et la pression des parents d'autre part, la requête a été laissée sur la table pour étude... C'est le moyen tactique pour calmer les esprits!

Le mot de la fin — On dit qu'avec des cordes tressées en cheveux de femme, on peut lier aisément un énorme éléphant, et qu'avec un sifflet taillé dans un sabot de femme, le cerf de l'autonne est fatalement attiré. Il faut donc redouter cette fascination et s'en garder en luttant contre soi-même. — KENKO (Pour ceux qui partent en voyage)

DANS LA REGION

ACTON VALE: Mlle Lyse Choquette gagne le stéréo du Cercle Musical

Le tirage d'un stéréo au profit du Cercle Musical d'Acton Vale a été gagné par Mlle Lyse Choquette, fille de M. et Mme Laurent Choquette, d'Acton Vale. M. Lucien Desautels, maire de la municipalité, a procédé au tirage avant la joute de baseball au stade municipal, alors que les Royaux de Drummondville visitaient les Castors d'Acton Vale.

M. Réjean Aubertin, organisateur du tirage, a remercié la population pour l'accueil fait au tirage. M. André Chevanelle représentait à cette occasion M. Yves Paradis, président du Cercle Musical, qui ne pouvait assister à la cérémonie.

A Sainte-Madeleine: La bibliothèque d'été a ouvert ses portes

L'ouverture officielle de la bibliothèque d'été a été faite mardi, le 3 juillet, par M. l'abbé Armand Desnoyers, curé de la paroisse. En activité depuis trois ans, cette bibliothèque, située à l'école Spérand, est sous les auspices du Tiers-Ordre Franciscain de l'endroit.

Plus de 800 volumes la constituent, dont 125 nouveaux de cette année, un don de la Centrale des JEC, de Montréal. Les responsables de cette oeuvre de vacances demandent aux jeunes de venir s'y inscrire le mardi après-midi, de 2h à 4h, ou le jeudi soir de 7h30 à 8h30. Tous sont les bienvenus.

Une fille d'Acton Vale prononce ses vœux perpétuels au Congo

ACTON VALE. — Soeur Marie-Monique (Monique Boisvert, fille de M. et Mme Robert Boisvert), en mission à Kamaua, au Katanga, depuis cinq ans, prononcera bientôt ses vœux perpétuels, en présence de la R.S. Saint-Pierre Claver, Mère générale des Soeurs missionnaires du Christ-Roi, qui sera accompagnée de Mlle Élémé Desnoyers. Ces dernières sont parties vendredi dernier en destination de la Belgique où elles séjourneront quelque temps, avant de se rendre au Congo.

Un octroi de \$15,000. est versé par Québec à St-Césaire

ST-CESAIRE. — La municipalité de St-Césaire vient de recevoir un octroi se chiffrant à \$15,000 de la part des autorités du gouvernement provincial. Cette somme constitue la première tranche d'un subvention de \$25,000 qu'a promis de verser la province pour organiser la protection contre les incendies.

CENTRAL AUTO ELECTRIC Reg.
6 - 12 - 24 volts
Démarrateurs - Générateurs
Régulateurs - Alternateurs
Démarreurs (Whisper) électriques
Moteurs de chauffage etc.
Vente de pompes à gaz électriques et de batteries "Hart"
758, des Cascades
PR. 4-6266 - PR. 4-6336



INCROYABLE — Les trois personnes qui avaient pris place dans cette voiture n'ont subi que des blessures légères à la suite d'une collision spectaculaire survenue mardi soir sur la route no 9. Seulement deux des victimes ont été hospitalisées pour des fractures, l'une à la cheville et l'autre à l'épaule. Le troisième occupant a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital Saint-Charles.

Aucun blessé grave durant le congé de la Confédération

Quatre-vingt-sept accidents de la circulation ont été enregistrés à Saint-Hyacinthe durant le mois qui vient de se terminer, comparativement à quatre-vingt-cinq pour la même période en 1961. Par contre, le nombre des blessés ne s'élève cette année qu'à huit, alors que l'an dernier, quinze personnes subissaient des blessures dans les divers accidents survenus en juin.

Durant le long congé de la Confédération, sept accidents seulement ont été rapportés au poste de police, mais les dommages matériels s'élevaient à \$2,500. Personne n'a été blessé sérieusement à l'occasion de ces accidents qui se signalent surtout par le montant élevé des dommages matériels. Le congé de la Confédération, d'ordinaire si prodigieux en accidents de toutes sortes, s'est donc déroulé de façon très calme à Saint-Hyacinthe, indice de la prudence de la population maskoutaine.

Un jeune cycliste est blessé

Le jeune Robert Saint-Germain, un cycliste de 7 ans, dont les parents sont M. et Mme Norman Saint-Germain demeurant au 2705, rue Choquette, à Saint-Hyacinthe, a été blessé légèrement vendredi soir lorsque, sortant subitement d'une entrée de cour, il fut happé de l'arrière par une auto. Le conducteur, M. Ernest Jalbert, n'a eu aucune chance de l'éviter.

Transporté à l'hôpital dans l'ambulance de la maison René J. Mongeau Ltée, la jeune victime reçut les premiers soins du Dr Jean-Pierre Brière. Après avoir passé la nuit sous observation, le jeune Saint-Germain put regagner son domicile.

Rumeurs de ma ville

La fièvre des élections municipales fait monter le thermomètre des passions politiques. Un autre candidat sérieux vient de s'ajouter à la liste secrète, du groupe qui veut faire opposition au prochain scrutin. Ces candidats, pour l'instant anonymes, ont l'heur d'énervier les conseillers sortant de charge puisqu'à présent, trois d'entre eux se cherchent un nouveau quartier, anticipant une lutte farouche. Il semble bien que les noms, de ces candidats, soient révélés dans un avenir rapproché. On parle même de la mi-août et plus particulièrement à l'occasion d'un grand ralliement populaire...

Les conducteurs de petites autos sport s'en donnent à cœur joie depuis quelque temps si l'on tient compte des plaintes de plusieurs citoyens du Bourg-Joli. Un de ceux-là, fatigué d'entendre les moteurs pétarader et le grincement des roues dans les tournants, a décidé, la semaine dernière, de faire la guerre à ces amateurs de vitesse. Pour y arriver, il a tout simplement stationné son auto en bordure de la rue avec un chapeau en avant du toit pour imiter, dans la noirceur, une radio-patrouille. Apparemment, la rumeur a fort bien réussi puisque nos intrépides conducteurs ont définitivement changé de carré de rues... pour incommoder d'autres bonnes gens.

Les autorités municipales et particulièrement la police ont entrepris une campagne rigoureuse contre le port des "shorts" dans les limites de la Cité. En fin de semaine, une jeune visiteuse, apparemment ignorante du règlement municipal, a été l'objet d'une contravention parce qu'elle les portait trop courts et ce, en plein devant le marché. Centre alors qu'une trentaine de bonhommes se chauffaient au soleil, les yeux agrandis par le spectacle. En voyant la jeune fille toute confuse devant l'agent de police, nos bons Maskoutains n'ont pas manqué de faire preuve de générosité car, en l'espace de quelques minutes, ils avaient recueilli suffisamment d'argent parmi eux pour payer l'amende prévue par la loi...

Le conseil de Douville qui s'est lié par contrat avec la Cité de Saint-Hyacinthe, sur la question des eaux, étudierait d'ici quelque temps la possibilité de construire une usine de filtration pour améliorer ses services tout en profitant des octrois généraux du gouvernement provincial. Des démarches très sérieuses sont déjà en cours et on croit que le projet recueille beaucoup de sympathie de la part des contribuables de l'endroit. Est-ce à dire que l'aqueduc de Saint-Hyacinthe serait menacé de perdre un autre client, tout comme Saint-Jo-

Engagement des professeurs pour la section classique

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a retenu les services de trois professeurs pour l'enseignement dans les deux premières classes d'Éléments latins qui seront ouvertes en septembre.

Les titulaires de ces classes seront MM. Gilles Lapointe, qui était professeur de philosophie au Collège de Valleyfield, et Roland Mongeau, de cette ville. Tous deux sont bacheliers ès arts et licenciés en pédagogie. Le premier enseignera le latin et l'anglais, et M. Mongeau le français et l'histoire. M. Jean-Marc Letarte, qui était professeur à l'École secondaire Casavant, est engagé pour enseigner les sciences et les mathématiques. L'enseignement de la religion sera dispensé par un prêtre du Séminaire.

La direction de la section classique a été confiée à M. Lucien Caron. Celui-ci cumule cette tâche avec les fonctions de "coordinateur" du Conseil pédagogique qu'il assume depuis le début de l'année 1962.

56 élèves

Actuellement, 56 élèves sont enregistrés sur un nombre de 90 qui subiront les examens d'admission. Certains élèves furent refusés parce qu'ils ne répondaient pas aux critères voulus pour entreprendre le cours classique. Il convient par (Suite à la page 12)

La cité vendra pour \$1,101,000 d'obligations

Les soumissions pour l'achat de \$1,101,000 d'obligations de la Cité de Saint-Hyacinthe seront ouvertes lors de la prochaine assemblée du conseil municipal qui aura lieu le lundi soir 9 juillet. Une partie de cette somme, soit \$306,000, consiste dans un renouvellement d'emprunt; le montant de \$795,000 couvre des travaux d'aqueduc, de voirie, d'électricité, l'achat de terrains, la construction du nouveau poste de police, etc. Datées du 1er août 1962, ces obligations seront remboursables par séries du 1er août 1963 au 1er août 1982, et non rachetables par anticipation.

A LIRE EN PAGE 4
La SGF un moyen de restaurer...
Par Jean-Guy Brodeur

seph, La Providence et Saint-Rosalie? L'avenir le dira!
Des parents, selon l'avis d'un commissaire, montreraient beaucoup de snobisme en voulant envoyer leurs enfants aux écoles Sacré-Coeur au lieu de les inscrire dans les écoles du quartier no 1. Ces derniers, qui demeurent dans la rue Girouard, depuis le tunnel jusqu'au village Casavant, ont fait une représentation auprès des autorités scolaires à cet effet, tout récemment. Il va sans dire que devant les commentaires d'une part, et la pression des parents d'autre part, la requête a été laissée sur la table pour étude... C'est le moyen tactique pour calmer les esprits!

Résultats des examens finals dans les écoles publiques:

On enregistre une augmentation sensible des échecs scolaires

Les échecs enregistrés cette année par les élèves des classes de 7e, 9e, 10e et 11e qui ont subi les examens du Département de l'Instruction publique, dans le district de Saint-Hyacinthe, sont un peu plus élevés que l'an dernier. Dans les écoles sous la juridiction d'une commission scolaire, 66.2 p.c. des garçons et 88.6 p.c. des filles ont subi les examens sans aucun échec; dans les écoles indépendantes, les succès sont légèrement plus faibles: 65.6 p.c. des garçons et 84.1 p.c. des filles n'ont subi aucun échec dans les matières d'examen.

La même situation que l'an dernier s'est reproduite: les pourcentages les plus bas furent enregistrés dans les classes de 11e année. Seulement 39.3 p.c. des garçons ont réussi tous leurs examens, alors que 56 p.c. des filles reçoivent leurs diplômes, dans les écoles publiques. Les résultats obtenus sont plus faibles que l'an dernier, alors que 54.8 p.c. des garçons et 66.3 p.c. des filles avaient réussi tous les examens.

septième année: 362 garçons et 297 filles ont subi les examens finals: 92.5 p.c. des écoliers et 93.3 p.c. des écolières ont réussi; l'an dernier, ces pourcentages étaient de 83.9 et 92.6.

neuvième année: 222 garçons et 185 filles ont respectivement 51.3 et 83.2 p.c. ont réussi; les matières à échecs ont été surtout l'anglais, la religion, les mathématiques et les matières diverses. Environ 25 p.c. des élèves qui ont échoué pourront monter de classe, n'ayant échoué qu'en religion ou dans les matières diverses.

dixième année: 243 garçons et 130 filles; chez les premiers, 53.4 p.c. ont réussi, et chez les

"PALACE" RESTAURANT METS CHINOIS

Une cuisine aux mets délicieux
Le vrai paradis du gourmet.
COMMANDES pour APPORTER
1090, LAFRAMBOISE Tél.: PR. 3-2104

HEBERT
maintenant situé au 1005 Laframboise, tél. PR. 4-8822

† Avis de décès

M. Joseph Saint-Amand

M. Joseph Saint-Amand, demeurant à Saint-Aime, est décédé le 21 juin à l'âge de 87 ans et 3 mois. Outre son épouse, née Elodie Bibeau, il laisse dans le deuil cinq fils et cinq filles: M. l'abbé Robert Saint-Amand, curé de Saint-Théodore d'Acton, MM. Omer et Philippe Saint-Amand, de Saint-Hyacinthe; Josephat Saint-Amand, de Tracy; et Donat Saint-Amand, de Saint-Robert. La R. S. Sainte-Elodie (Marie-Simone), des Soeurs de l'Immaculée Conception, en mission au Japon; R. S. St-Amand, (Hélina), des Soeurs Sainte-Marthe, de Saint-Pierre de Sorel; Mme veuve Raoul Brouillard (Rose-Cécile), Mme Georges Lamothe (Eva), de Saint-Hyacinthe; Mlle Julia Saint-Amand, de Saint-Aime; ainsi que quarante-cinq petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants. Les funérailles eurent lieu le 25 juin en l'église paroissiale de Saint-Aime. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Robert Saint-Amand, fils du défunt, assisté de MM. les abbés Alfred Saint-Martin et Gratien Traversy. La levée du corps fut conduite par Mgr Samuel Lemoine, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Assistèrent au chœur une trentaine de membres du clergé. La maison J. A. Poirier, de Saint-Aime conduisit les funérailles.

Mme Vve Auray Brunelle

A l'âge de 77 ans, est décédée dernièrement Mme veuve Auray Brunelle, née Arsénia Lauzière, épouse en premières noces de M. Edmond Houle. La défunte, qui demeurait à l'Hôtel-Dieu, laisse trois fils et trois filles: MM. Armand, Paul et Maurice Houle, de Cowansville; Mmes Germain Létourneau (Lucienne) de Saint-Hyacinthe; Charles Emerson (Annette), de Saint-Jean, N.B.; et Mlle Jeanne d'Arc Brunelle, de Montréal. Elle laisse aussi deux sœurs, Mmes Pierre Bouvier (Doré), de Shawinigan; et Omer Côté, (Elméria), de Drummondville. Les funérailles, sous la direction des salons René J. Mongeau Lée, eurent lieu le 25 juin à la Cathédrale, et l'inhumation suivit au cimetière de la paroisse.

Mme Vve Henri Lague

A l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le 30 juin dernier, est décédée Mme veuve Henri Lague, née Anald Poulin, âgée de 85 ans et 10 mois. La défunte laisse un fils, M. Henri Lague, de Barré, Vermont, et une fille, la R. S. Marie-Jean-Louis (Alida), du couvent de la Présentation, à Drummondville. Également dans le deuil, une soeur, Mme Otto Poulin, de Saint-Grégoire d'Iberville. Les funérailles, sous la direction des salons René J. Mongeau Lée, eurent lieu mardi, le 3 juillet, en la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, et l'inhumation suivit au cimetière de cette paroisse.

M. Guillaume D'Anjou

Le premier juillet, est décédé M. Guillaume D'Anjou, du 1106, rue Saint-Dominique, âgé de 81 ans. Époux de feu Armédée Raynault, il laisse dans le deuil quatre fils et deux filles: MM. Mério, Anatole, et Raoul D'Anjou, de Saint-Hyacinthe; et M. Meril D'Anjou, de Saint-Lambert; Mmes Jean Céré (Rose-Alba), de Rosemont, et Mme veuve Georges Saint-Jacques (Annette), de Montréal. Deux sœurs lui survivent également: Mmes Lidia Bernier, et Georgiana Carrière, des États-Unis. Les funérailles, sous la direction de la maison Ubald Lalime, ont eu lieu mercredi le 4, à la Cathédrale et l'inhumation suivit au cimetière de la paroisse.

M. Philippe Proulx

A Burlington, le 30 juin, est décédé M. Philippe Proulx, à l'âge de 40 ans. Outre son épouse, née Françoise Bouthillette, il laisse dans le deuil son fils, Daniel Proulx, de Burlington. Lui survivent également sa mère, Mme veuve Delphis Proulx (Anna Bolduc), de Saint-Hyacinthe, ainsi que ses quatre sœurs, Mmes Philippe Picher (Aline), de Montréal; René Labelle (Marguerite) de Montréal; Philippe Trempe (Jeanne), de Saint-Hyacinthe; et Mme veuve Donal Provençal (Ange-Irène), de Burlington. Les funérailles, sous la direction de la maison Ubald Lalime eurent lieu mardi le 3 juillet, à l'église du Précieux-Sang, et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

LES 18 ET 19 AOUT

Excursion à Ottawa pour visiter l'expo. du Canada central

Une excursion est organisée pour aller, les 18 et 19 août prochains, visiter l'exposition du Canada central, tenue tous les ans à Ottawa. On visitera également les principaux édifices de la ville et une promenade sur le canal Rideau est prévue pour le 19.

Le principal attrait de cette exposition réside dans le fait que cette année, pour la première fois, des artistes d'expression française seront les vedettes invitées. On mentionne, entre autres, la troupe de "Pic atout" au complet, et la reine du music hall, Mme Murielle Millard.

Cette intéressante randonnée est organisée par Mlle Thérèse Blais, de Saint-Hyacinthe, qui se fera un plaisir de fournir tout renseignement supplémentaire, à PR 4-7566.

POUR AVISER LA COMMISSION SCOLAIRE

Les parents jouiront désormais d'un délai jusqu'au 15 septembre

Les parents ont désormais jusqu'au 15 septembre — au lieu du 15 août — pour aviser leur commission scolaire qu'un de leurs enfants fréquentera une institution indépendante durant la prochaine année scolaire, dans une classe allant de la 8e année à la 11e année, ou des éléments latins à la vérification, et réclamer en même temps l'allocation de \$200 payable à cette institution.

Ceci est l'un des effets des nouvelles lois votées par l'Assemblée législative, vendredi dernier, et qui complètent la "grande charte de l'éducation" adoptée l'année dernière à la suggestion du ministre de la jeunesse, l'hon. Paul Gérin-Lajoie.

L'une des nouvelles lois a pour objectif d'accorder une somme additionnelle de \$1,300,000 sous forme de subventions aux commissions des écoles de la province pour l'ouverture de classes de 10e, 11e et 12e années. Elle prévoit également des rajustements de subventions dans le cas des commissions qui reçoivent des enfants d'une autre commission scolaire, en vertu d'une entente.

D'autre part, le gouvernement octroie la somme de \$20,000,000 en 1962-63 aux collèges et institutions affiliés aux universités, pour la réalisation de leurs projets de construction.

Amendement de l'article 232

Le ministre de la Jeunesse a présenté à la Législature un projet de loi pour amender le fameux article 232 du code scolaire qui autorisait les Commissions scolaires à ne pas motiver le renvoi des instituteurs. On sait que cet article soulève depuis longtemps les objections des milieux enseignants à cause des injustices qu'il a pu occasionner dans le passé. Récentement, la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Saint-Hyacinthe faisait parvenir aux membres du

Si on n'y apporte pas de nouveaux amendements, l'article 232 se lira désormais comme suit: — Les commissaires et les syndics d'écoles, après avoir décidé, par résolution adoptée à une session régulièrement tenue, de ne pas engager un instituteur pour l'année suivante, doivent, avant le 1er juin qui précède l'expiration de l'engagement de cet instituteur, lui signifier par écrit leur intention à cette fin; dans cet avis ils ne sont pas tenus de donner les raisons qui motivent leur décision.

(Ici survient l'amendement proposé par M. Paul Gérin-Lajoie). "Cependant, lorsqu'il s'agit d'un instituteur qu'ils ont réengagé après huit mois de services ou plus dans l'année précédente, ils doivent, sur sa demande écrite et personnelle, lui donner par écrit les raisons qui

motivent leur décision. Aucun droit d'action ne découle des raisons ainsi données de bonne foi".

POURQUOI

EMPRUNTER POUR FAIRE DES AMÉLIORATIONS À VOTRE MAISON ?



Remettez-vous-en aux bons soins d'un marchand qui offre les Plans d'Achat à tempérament IAC. Service rapide et confidentiel. Aucun endosseur exigé. Renseignez-vous auprès de votre marchand sur

LES PLANS D'ACHAT À TEMPÉRAMENT IAC



Le feu de la Saint-Jean, organisé depuis quelques années par la SSJB de Saint-Hyacinthe, réunit chaque fois une foule des plus enthousiastes au Rond Laframboise. Ce 25 juin dernier, plusieurs milliers de personnes ont assisté au spectacle.

Procurez-vous GRATUITS

Dépliants - Renseignements concernant : voyages, croisières, excursions, vacances.

AGENCE DE VOYAGES BOISELARD TRAVEL AGENCY

905, Laframboise Saint-Hyacinthe PR. 4-6436

Saint-Damase
SAINT-DAMASE (DNC) — Le mariage de Mlle Gisèle Lussier, fille de M. et Mme Paul-Émile Lussier, à M. Gaétan Boutin, fils de M. Gaétan Boutin, de La Patrie, et de Mme Boutin, décédée, a été célébré samedi le 30 juin, en l'église de Saint-Damase. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception fut donnée à la salle "La Marquise", à Sainte-Madeleine.

CAMPEMENT

AMENAGE POUR RECEVOIR 50 TENTES

Situé à 1 mille en aval du village de Saint-Ours sur les bords de la RIVIERE RICHELIEU

AU CHEVAL GRIS

JULIEN MORIN, propriétaire
SAINT-OURS, Cté RICHELIEU

NOUVEAU! LE SUPER DEXTA

UNE NOUVEAUTÉ FORD! LE ROBUSTE SUPER DEXTA AVEC ENCORE PLUS DE PUISSANCE. LE TRACTEUR DE L'HOMME QUI A BESOIN D'UN APPAREIL PUISSANT. VOILA LA CARACTÉRISTIQUE DU SUPER DEXTA. SA PUISSANCE ACCRUE VOUS PERMETTRA DE FAIRE PLUS DE TRAVAIL, TOUT EN CONSOMMANT MOINS DE CARBURANT ET EN EMPLOYANT DES INSTRUMENTS PLUS GROS. LE NOUVEAU MOTEUR DIESEL A TROIS CYLINDRES, DE 39,5 CHEVAUX AU FREIN, VOUS DONNE LA PUISSANCE ACCRUE DE TRACTION ET D'ENTRAÎNEMENT EN P. DE F. QUI VOUS PERMET D'UTILISER LES INSTRUMENTS AGRICOLES MODERNES. LA NOUVELLE POMPE À INJECTION REPOND INSTANTANÉMENT À TOUT NOUVEAU BESOIN DE PUISSANCE. LA TRANSMISSION ULTRA-EFFICACE FOURNIT UNE GAMME COMPLETE DE VITESSES (DE 1/2 À 17 MILLES À L'HEURE). LE NOUVEAU DISPOSITIF DE BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL ÉLIMINE LE PATINAGE DES ROUES. LA PUISSANCE ACCRUE EN P. DE F. PROCURE UN MEILLEUR RAPPORT DU MOTEUR À LA VITESSE DE P. DE F. VOYEZ LE NOUVEAU SUPER DEXTA CHEZ LE CONCESSIONNAIRE DE TRACTEURS FORD.

AUBIN & SAINT-PIERRE INC.

AGENT FORD - NEW HOLLAND
Vente - Service - Pièces de rechange

3015, Dessaulles Saint-Hyacinthe PR. 3-9786



Mgr Arthur Douville divise Farnham en deux paroisses

Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse, vient d'annoncer la fondation prochaine d'une nouvelle paroisse, dans la partie sud de la cité de Farnham. Le fait de scinder la paroisse actuelle aura vraisemblablement pour effet d'insuffler une vie nouvelle à cette localité.

L'histoire officielle de cette paroisse, dont le nom sera probablement Saint-Jacques, débutera le 15 juillet, alors que le premier curé, M. l'abbé Georges-Étienne Houle, présentera curé à Stanbridge-East, officiera à la messe dominicale. L'école Saint-Jacques, sur la rue Aikman, servira de chapelle provisoire, et la résidence du curé sera établie dans une maison de la rue Saint-Grégoire.

La création de cette nouvelle paroisse est redevable pour beaucoup à l'action d'un groupe de citoyens avant à leur tête M. Harold J. Rutledge, homme d'affaires bien connu de la place. Ce même comité s'occupera également à ramasser les fonds nécessaires à l'érection d'une église et possiblement d'un presbytère, qui, bien que modestes, constitueraient les bases de la future paroisse, dont les limites exactes n'ont pas encore été rendues publiques.

Adolescent condamné à trois mois de prison

Un jeune Maskoutain de 19 ans, dont nous devons taire le nom à cause de son âge, devra purger une sentence de trois mois de prison pour avoir volé un camion d'une valeur de \$300 et une bicyclette évaluée à \$60. Le juge Chabot le condamna de plus à \$100 d'amende et aux frais ou à défaut, à un mois additionnel en prison, pour avoir conduit un véhicule alors qu'il était sous l'influence de l'alcool.

L'adolescent avait été condamné le 9 février 1962 à \$25 d'amende pour avoir pris un camion sans la permission de son propriétaire et à une autre amende de \$100 pour avoir conduit sous l'influence de l'alcool. "Quand je donne un avertissement, a dit le juge, vendredi, je le donne assez sévère pour qu'on en tienne compte."

votre nouveau

DÉTAILLANT DES PEINTURES Colorizer Flo-glaze

Voici un autre détaillant Flo-glaze où vous pouvez obtenir le merveilleux service de peintures Colorizer. Venez bientôt visiter notre magasin et voyez le nouvel album de 1322 couleurs dans tous les finis. Grâce au disque magique des couleurs, vous pouvez choisir exactement la combinaison de teintes et de nuances appropriées. Ne manquez pas aussi d'essayer le nouveau matériel-guide de décoration exclusif Flo-glaze.

VISITEZ LE MAGASIN DE CE NOUVEAU DÉTAILLANT FLO-GLAZE, BIENTÔT

Encore plus de couleurs!

Encore plus de finis!

Encore plus de matériel pour vous aider dans la décoration!

quand vous venez chez

COMPTOIR DES AUBAINES

Nouvelle adresse : 429, rue MONDOR

PR. 3-1871 ST-HYACINTHE

NE MANQUEZ PAS LE TIRAGE JEUDI LE 12 JUIN — PLUS DE \$100 EN PRIX

"O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!"

Au pays du Québec le pique-nique est toujours une agréable forme de détente. Quelle merveilleuse façon de passer les beaux jours de l'été... sous le soleil enchanteur et entouré de francs amis. On prépare les provisions... on apporte les maillots de bain et bien entendu une généreuse quantité de bière O'Keefe, rafraîchissante et douce. O'Keefe est brassée avec le houblon sans grains qui lui assure une douceur naturelle. Il n'est guère étonnant qu'elle compte parmi les plaisirs de l'été. Essayez-la et vous verrez!

BUVEZ O'Keefe ...LA BIÈRE Douce!

ANDRÉ BLANCHARD, C.A.
Comptable agréé
Edifice La Survivance — Suite 101
Tél.: Bur.: PR. 4-7271 — Rés.: PR. 3-2636
SAINT-HYACINTHE

M. Maurice Desnoyers
assistera à un colloque
international à Paris



M. Maurice Desnoyers, architecte de Saint-Hyacinthe, assistera au colloque de l'Association internationale des villes jumelles qui se déroulera à Paris, les 9, 10 et 11 juillet. M. Desnoyers et M. Paul Bourque, professeur à Paris, seront les deux seuls Canadiens français qui prendront part.

Le colloque se déroulera dans les locaux de la Fédération nationale du bâtiment. Les sujets discutés seront: les toitures suspendues, les coques métalliques continues et les toitures couvertes en lattis.

Des architectes et des ingénieurs de vingt-neuf pays doivent participer à ce colloque. M. Desnoyers s'enverra dimanche, de l'aéroport de Dorval, et séjournera un semaine dans la capitale française.

Invitation aux jeunes
voulant être officiers-cadets du 6e bataillon

Les jeunes gens de 18 à 30 ans, qui désirent devenir officiers-cadets, peuvent s'adresser au Capitaine J.E. Lapare, adjudant du 6e Bataillon Royal 22e Régiment, ou au bureau réglementaire du bataillon. Les candidats doivent avoir complété leur douzième année scientifique ou l'équivalent, et rencontrer les exigences militaires tant au point de vue physique que des tests d'aptitude. Il s'agit là d'une expérience formidable qui devrait intéresser plusieurs jeunes de la région maskoutaine.

LE PROJET D'ERIGER UN CENOTAPHE RESSUSCITE

Le projet d'élever un monument en mémoire des soldats de la région maskoutaine morts sur le champ de bataille semble devoir reprendre vie, même si aucun développement n'a été apporté depuis plus d'un an.

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Raoul Lassonde, président du Comité de citoyens qui avait préconisé cette initiative, a déclaré qu'elle n'était pas abandonnée. M. Lassonde nous a même dit qu'il devait rencontrer les dirigeants de la Légion canadienne, lors de leur prochaine assemblée, pour étudier à nouveau sa réalisation.

On se rappelle qu'une campagne de souscriptions avait été lancée en avril 1961, au cours d'une réception à l'arsenal militaire présidée par le maire Jacques Lafontaine. Le public, toutefois, ne fut pas sollicité. On recueillit à peine un peu plus d'une centaine de dollars auprès d'industriels, et la sollicitation se termina là.

Selon ce qu'a révélé M. Lassonde, la campagne sera reprise au début de l'automne prochain, et peut-être dès le mois de septembre, avec l'aide des membres de l'unité de milice locale.

Site du cenotaphe

Lors du lancement de la première campagne de souscriptions, une maquette du futur cenotaphe, exécutée par une compagnie de Sherbrooke, avait été soumise aux invités. Le coût aurait pu s'élever entre \$12,000 et \$15,000.

Il fut aussi question du site du monument. Le maire de la Cité se montra en faveur de l'ériger à la place du kiosque Léon Ringuet et de reconstruire ce dernier au centre du parc Dessaulles. "Ceci aurait pour avantage, avait-il dit, de décongestionner la rue Girouard lors des concerts de fanfare et des grandes assemblées politiques, tout en ajoutant à la beauté de la ville." Il assura le Comité des citoyens de l'aide du conseil municipal pour défrayer le coût du cenotaphe.

La démolition du kiosque Ringuet ayant suscité des réactions défavorables, on parla également d'élever le monument dans le parc Dessaulles.

Exposition commerciale:

M. Samuel Bourgeois gagnant de \$1,000

M. Samuel Bourgeois, garagiste de Saint-Hyacinthe, a remporté le montant de \$1,000 tiré au sort dimanche soir dernier, au terme de l'Exposition industrielle et commerciale.

On estime à environ 7,000 le nombre de personnes qui se sont rendues à l'arena municipal au cours de l'exposition; celle-ci avait été inaugurée le 26 juin par une cérémonie que présidait le maire suppléant de la cité. Le public a pu visiter durant ces cinq jours une trentaine de kiosques ouverts en grande partie par des marchands de Saint-Hyacinthe.

Le principal événement a été le couronnement de la reine de l'exposition, samedi soir. Le titre auquel aspirait huit candidates fut décerné à Mlle Denise Gaucher, une jeune Maskoutaine.

La Régie des loyers:

Une protection dont locataires et propriétaires se prévalent

Entrevue avec les dirigeants de l'organisme à St-Hyacinthe

Malgré le désir de la Ligue des propriétaires formulé à quelques reprises auprès du Conseil municipal, la Régie des loyers n'est pas à la veille d'être abolie à Saint-Hyacinthe. Il faudrait en effet que la majorité des propriétaires et locataires donnent leur approbation. Or, depuis le début de l'année 1962 seulement, plus de 1,500 personnes ont fait appel à la Régie pour obtenir son aide ou demander des renseignements.

Selon M. Léon Nichols, procureur de la Régie des loyers de Saint-Hyacinthe, celle-ci compte parmi les organismes du genre les plus actifs dans la province. Le jeune avocat, ainsi que MM. Louis-Omer Dubé, administrateur, et Georges Scott, enquêteur, étaient les invités du Club de presse, lundi soir dernier, pour traiter des services qu'ils offrent au public.

Service de protection absolument gratuit

La Régie des loyers a essentiellement pour fonction d'appliquer la loi favorisant la conciliation entre locataires et propriétaires. Elle a autorité dans les cas d'éviction de locataires, de prolongation de baux et de fixation de loyers, sauf pour les maisons de chambres, les commerces, les loyers dont la location atteignait \$125 en 1957 et les maisons construites après le 30 avril 1951, date à laquelle la loi de la Commission des loyers est entrée en vigueur; dans le cas de logements loués par un employeur à ses employés, la régie n'a de pouvoir qu'en ce qui concerne la fixation du loyer. Tous les locataires et propriétaires qui n'ont précédemment énumérés peuvent se prévaloir, sans aucun frais, des services de la Régie.

La plupart des locataires font appel à la Régie lorsqu'ils jugent qu'une augmentation apportée par le propriétaire au taux de location est trop forte ou pour formuler des plaintes sur les services donnés. D'autre part, les propriétaires s'adressent souvent à la Régie, soit pour évincer des locataires indésirables, soit pour annuler un bail avant sa date d'échéance, etc. Avant que les plaignants et les accusés ne comparassent devant l'administrateur et l'avocat, l'enquêteur se rend sur les lieux; dans le cas d'une plainte contre une hausse trop forte de loyer, il étudiera si le nouveau taux s'appuie sur des motifs sérieux d'après les critères suivants: type de la maison, date de sa construction, site et état, évaluation foncière et toutes autres circonstances susceptibles de concourir à la fixation d'un loyer juste et raisonnable pour tous les intéressés.

À la suite de l'augmentation de la taxe foncière, au début de l'année, plusieurs locataires

se sont plaints d'une hausse trop forte de leur loyer. Certains locataires décrièrent une augmentation allant jusqu'à \$10 ou \$20 pour un même logement. Après enquête, certaines hausses furent réduites par la Régie à \$3 et même \$2, alors que d'autres, jugées raisonnables et justifiables, furent maintenues. Advenant une hausse de la taxe foncière, les propriétaires peuvent hauser les loyers, à condition que ceux-ci n'aient pas atteint le taux maximal de location; la Régie, pour sa part, justifie une augmentation si elle est proportionnelle. Prenons l'exemple d'une maison à quatre logements dont la taxe foncière aurait été augmentée de \$72: cette somme sera divisée par quatre puis par douze (pour obtenir la location mensuelle) ce qui donnera une augmentation légale de \$1,50 par loyer. D'autres facteurs peuvent aussi justifier une hausse de loyer tels que des améliorations intérieures effectuées.

(Suite à la page 12)

"La course aux dollars"

Mme Henri McGee est la première gagnante

Mme Henri McGee est la première gagnante de la semaine au concours "La course aux dollars", organisé par le CLAIRO. Mme McGee, qui demeure au 592, rue Vaudreuil, se mérite le chèque de \$20 donné par notre journal, ainsi qu'une somme additionnelle de \$10, fournie par le marchand où s'est effectué le tirage, M. Germain Pinard, dont le magasin est situé au 480, rue Saint-Michel; la gagnante se mérite ce dernier montant parce qu'elle était présente au moment du tirage chez M. Pinard.

Voici la liste des personnes chanceuses dont les noms sont conservés en vue du grand prix de \$500: outre Mme McGee, Mmes Arthur Fleury, du 100, rue Saint-Michel; Hector Graveline, du 2355, rue Laframboise; Noëlla Berger, du 600, rue St-Dominique; Jeanne Sauvé, du 335, rue Brodeur; Maurice Veronneau, du 1654, rue des Cascades; Alphonse Guilbault, du 400, rue de la Concorde; René Cusson, du 740, rue Crevier; ainsi que Mlle Aline Théroix, du 1066, rue Bourdages et Carmen Chaume, de St-Thomas d'Aquin.

Mme Armand Lussier, de Ste-Rosalie a gagné le premier prix de présence, une poêle à frire, donnée par le magasin J. A. Pinard, 295 rue Mondor; Mme Maurice Veronneau, 1654, rue des Cascades, se mérita un chaudière, également donnée par M. J. A. Pinard. Deux gallons

(Suite à la page 12)



Mlle Denise Gaucher, de Saint-Hyacinthe, qui a été élue Miss C.K.B.S. La jeune fille fut choisie parmi huit candidates. Le couronnement eut lieu samedi soir dernier, à l'arena municipal, dans le cadre de l'Exposition industrielle et commerciale qui s'est déroulée du 26 juin au 1er juillet.

REQUETE AUPRES DES COMMISSAIRES...

Des parents veulent l'admission de leurs enfants aux écoles Sacré-Coeur

Au cours de leur dernière assemblée, les membres de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe ont pris connaissance d'une requête signée par les parents de cinquante élèves, domiciliés sur la rue Girouard entre le viaduc et le Village Casavant, pour obtenir que leurs enfants puissent fréquenter l'an prochain les écoles du Sacré-Coeur plutôt que celles du Christ-Roi.

Les signataires invoquent comme motifs de leur demande une distance plus grande à parcourir et une circulation plus

dense dans les rues que les écoliers doivent franchir pour se rendre aux écoles du Christ-Roi.

À la suite d'une assez longue discussion, les commissaires ont décidé de laisser cette requête à l'étude, chargeant le secrétaire adjoint, M. Fernand Céré, qui remplissait les fonctions de secrétaire-trésorier en l'absence de M. Jacques Lafontaine, de s'informer du nombre exact des élèves en cause et de leur âge.

Il semble impossible de pouvoir admettre à l'École du Sacré-Coeur des filles comme à celle des garçons cinquante nouveaux élèves, en plus des enfants de la paroisse qui y entreprendront leur première année en septembre. Bien que la construction des deux écoles soit assez récente, la plupart des classes comptent plus de trente élèves en 1961-62; l'une d'entre elles en groupait même 48, ce qui obligea la Commis-

sion scolaire à aménager une nouvelle classe dans la salle de récréation, au début du mois de janvier.

Les commissaires ont soutenu par ailleurs que les dangers de la circulation ne sont pas plus grands dans les rues qui conduisent aux institutions de l'une ou l'autre paroisse, et que la distance à franchir est à peu près la même pour plusieurs des élèves concernés. À la demande de M. Maurice Tessier, on a toutefois tenu compte de la possibilité d'admettre les écoliers de première année qui ne sont que quatre. Mais l'on craint que cela entraîne d'autres problèmes dans les années à venir.

Vernissage ce soir à la Galerie Marcel

Une exposition de sculptures et de gravures d'un jeune artiste de Québec, Jean-Paul Ajmo, se tiendra à la Galerie Marcel Bernier, située à 516, rue Mondor, à Saint-Hyacinthe. Le vernissage aura lieu ce soir, jeudi, et l'exposition durera jusqu'au 28 juillet.

Depuis l'ouverture de la Galerie Marcel, en mai dernier, on a pu voir des œuvres des peintres Rita Letendre et Marie Versailles, et du céramiste Guy Ouvrard. Au cours des prochains mois, un jeune peintre d'Acton Vale, Lemoine, et un portraitiste de Baie Saint-Paul y exposeront de leurs œuvres.

Dr René Perrault

spécialiste en chirurgie générale

Heures de bureau:
Lundi, mercredi et vendredi de 2h.30 à 4h.30 p.m.
Mercredi et vendredi de 7h.30 à 8h.30 p.m.

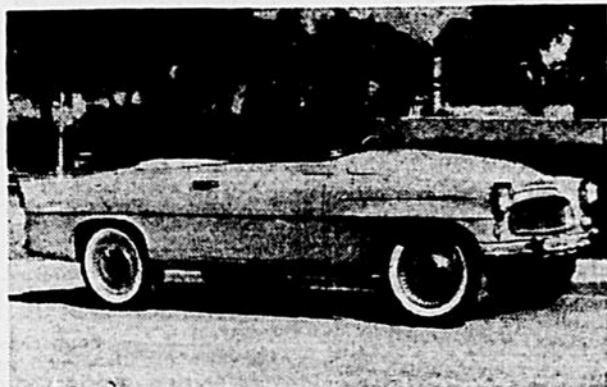
840, rue Ste-Anne
St-Hyacinthe
Tél. PR. 3-0461

NOTRE NOUVEAU VENDEUR AUTORISÉ

VENTE
SERVICE
PIECES
ECHANGES
ACCEPTES



CONDITIONS de PAIEMENT FACILES
Les meilleures AUTOMOBILES importées



LA "SKODA FELICIA"

Jusqu'à 43 milles
au gallon
Suspension indépendante
aux 4 roues
Sièges en caoutchouc-
mousse se transformant
en lit
Poids de 2068 lbs

PRIX À PARTIR DE \$1695.

GARAGE PICARD LTEE

1050, rue Des Cascades SAINT-HYACINTHE PR. 4-4866

Lettres patentes à l'Ass. diocésaine des Commissions scolaires

Des lettres patentes ont été accordées par le lieutenant-gouverneur de la province à MM. Marc Leclerc, industriel de Granby, Jean Mathon, de Saint-Joseph d'Yanaska, et Auldyor Chartier, de Saint-Thomas d'Aquin, sans capital-actions sous la raison sociale de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Saint-Hyacinthe. L'organisme, dont le siège social est situé dans la ville de Saint-Hyacinthe, a pour but de grouper et d'unir les commissions scolaires du diocèse et les commissaires d'écoles afin que le travail de chacun de ces organismes profite davantage à l'ensemble.

La valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limitée à \$100,000.

Quatre jours de prison pour vol

Leslie Wood, de Chambly, qui était détenu depuis le 25 juin, a été condamné au temps passé en prison pour avoir dérobé des matériaux d'une valeur de \$450 appartenant à la municipalité de Saint-Hilaire.

Le juge Victor Chabot a rendu cette sentence après que l'accusé eût reconnu sa culpabilité.



"TI-ZOUNE"
(Olivier Guimond)

PAUL BERVAL



DENIS DROUIN

GILLES PELLERIN

SAMEDI SOIR LE 14 JUILLET '62 EN VEDETTE:

YVAN DANIEL

Chanteur de grande renommée

DANSE: Tous les soirs avec deux orchestres et artiste invité.

SPECTACLES: Deux spectacles tous les samedis soirs: 10.30 p.m. et 12.30 a.m. (minuit et 30 min.)

TOUS LES DIMANCHES: André Morin à l'orgue



Place du Marché Tél. PR. 4-5351

SAMEDI, LE 7 JUILLET '62 SPECTACLE SENSATIONNEL

METTANT EN VEDETTE:
LA CELEBRE TROUPE DE PIQUE-ATOUT
AVEC
LES AS DU RIRE
TI-ZOUNE (Olivier Guimond) PAUL BERVAL
DENIS DROUIN GILLES PELLERIN

Tous comédiens de grande réputation. Etoiles de la radio, de la télévision, de la scène et du cabaret

FRANK ANGELINI

Populaire chanteur et dynamique animateur.

RAY LALIBERTE

Et son Orchestre

PIERRE BENARD

Et son Ensemble

AUCUN FRAIS D'ADMISSION POUR LES SPECTACLES DU SAMEDI SOIR
DEUX ORCHESTRES TOUS LES SOIRS POUR LA DANSE
MUSIQUE CONTINUELLE DE 9.00 P.M. A LA FERMETURE

Vendredi soir le 6 juillet '62 CETTE SEMAINE

SPOT DANCES

Nombreux prix aux gagnants
N'oubliez pas le tirage de notre
GROS LOT
tous les vendredis

\$125.
A GAGNER

Editorial

La Société générale de financement: un moyen de restaurer notre économie

La création d'une Société générale de financement par le gouvernement du Québec est d'augure à réjouir tous les Canadiens français...

Cette initiative qui répond aux besoins d'identification de tous les Québécois, marque une grande étape dans l'histoire. Enfin, diront les nationalistes, il est permis d'espérer le jour qui n'est peut-être pas si lointain...

La Société générale de financement servira à émanciper l'économie du Québec en permettant aux citoyens de la province de participer directement à l'expansion industrielle; la seule mesure véritablement efficace pour combattre le chômage dont l'odieux atteint des proportions alarmantes chez nous.

Alors que le sous-sol de la province regorge de richesses incomparables, il est impensable à notre époque de faire oeuvrer nos matières premières outre frontières. La Société générale de financement prévoit dans une large mesure l'établissement d'un complexe sidérurgique, en somme, une vaste industrie de transformation.

En plus de s'affirmer un instrument de libération économique, la SCF deviendra un moyen d'expression. Elle permettra à tous

les citoyens du Québec d'investir des agents, aux Caises populaires de fournir actuellement huit millions de dollars cependant que le gouvernement lui-même, en plus de garantir les placements, donnera un premier coup d'épaule en y consacrant cinq millions pris à même les fonds du ministère des Finances.

On voit déjà toute l'ampleur qui se dessine autour du projet. Tous les citoyens et institutions du Québec sont invités à prendre conscience de leur force dans l'action collective tout en devenant actionnaire dans une entreprise essentielle et indispensable au progrès de la province.

Le bill 50 présenté à la Législature par le gouvernement que dirige l'hon. Jean Lesage, a été accueilli avec enthousiasme même par les membres de l'Opposition malgré certains commentaires, plus ou moins de circonstance. Pour leur part, les citoyens du Québec voient dans cette mesure, la réalisation d'un vœu depuis longtemps exprimé et voulu avec impatience.

Evidemment, le projet ne rejoint pas encore la perfection mais l'étape principale qui constitue un grand pas vers la libération, est franchie. Il s'agit, maintenant pour le gouvernement, d'en expliquer les modalités, de se trouver des collaborateurs, d'accélérer le fonctionnement pour en arriver à recueillir le plus rapidement possible, les mises de fonds nécessaires pour hâter les

réalisations de la Société générale de financement.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des Canadiens français qu'il faut conserver à tout prix le droit de propriété sur les richesses naturelles. De même, ne faut-il rien négliger pour en assurer un rendement maximum.

Car la création d'une Société générale de financement est une étape. Ses réalisations, faits bien plus importants, marqueront l'affranchissement économique de la province en permettant aux Canadiens français d'occuper leur place et de jouer leur rôle dans l'évolution industrielle, culturelle et sociale du peuple Québécois.

Ainsi, la province, au lieu de démissionner aux mains du spectre de l'assimilation, se reconstruira et reprendra le temps perdu autour d'une entreprise commune et consciente. Alors, devenue une société responsable, ayant recouvré sa fierté, emploiera son autorité au règlement de ses problèmes et ensuite, au bien-être de sa population.

C'est pourquoi, la Société générale de financement du Québec a recueilli autant de suffrages. Elle établit le lien entre le peuple et son patrimoine. Bien plus, elle stimule sa fierté avec un nouvel idéal: pouvoir s'afficher d'égal à égal avec les éléments anglophones qui ont trop longtemps influencé et dirigé ses faits et gestes.

Jean-Guy BRODEUR

Autour et alentour

Le "masque de fer" sera porté à l'écran

C'est un Masque de Fer très romanesque, très séduisant, mais très peu historique, semble-t-il, que va nous offrir le cinéma, grâce au metteur en scène Henri Decoin. On avait, en effet, le choix entre plusieurs versions, car le mystérieux personnage est loin d'avoir livré son secret. Au dernier recensement, on comptait vingt-deux personnages plus ou moins connus qui auraient pu, chacun, jouer le rôle de cet homme masqué qui vécut douze ans dans différentes prisons sans jamais livrer à qui que ce soit son identité.

On conçoit aisément qu'un personnage aussi discret ait excité la curiosité des historiens et l'imagination des romanciers, les uns et les autres mêlant une vive passion au souci de faire triompher leur thèse.

Ce n'est pas en quelques lignes qu'on pourrait exposer les tenants de cette énigme, étant entendu que les aboussants ne sont, en l'état actuel de la question, que ce qu'on veut bien qu'ils soient...

La plupart des historiens négligent l'un ou l'autre aspect de la question, et faisant mine de s'en tenir aux documents, arrivent souvent à des conclusions que la psychologie dément...

par Georges HENDRIX

Comment peut-on perdre de vue, notamment, la raison pour laquelle l'inconnu portait un "masque de fer", — entendez un masque de veulours? Le simple bon sens nous offre déjà plusieurs réponses: les responsables de son emprisonnement ne tenaient pas sans doute à ce que l'homme au masque fût reconnu. Pour qu'on pût le reconnaître, il fallait qu'il fût connu... De là à décider que c'était le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de la belle Louise de la Vallière, il n'y a qu'un pas.

Mais une autre question se pose. Pourquoi le mystérieux prisonnier n'a-t-il jamais cherché à se faire connaître? Il lui aurait suffi, s'il était très connu, d'arracher son masque au moment opportun. Certes,

on nous dit bien que s'il avait osé ce geste, il lui aurait coûté la vie. Vraie! Car il aurait également fallu ôter la vie à ceux qui l'auraient reconnu.

Il y a bien cette affaire de l'assiette qu'un pauvre pêcheur, heureusement illettré, avait ramassée sur la rive au pied même de la forteresse de Sainte-Marguerite, au large de Cannes, mais c'est Voltaire qui conte l'affaire, et, devant une "belle anecdote", le philosophe sentait fondre rapidement ses scrupules d'historien. "Un jour, dit-il donc, le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent et jeta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui le bateau appartenait, ramassa l'assiette et la porta au gouverneur."

Il est vrai que, dans une autre version, ce n'est plus d'une assiette que le prisonnier se servit pour lancer un message, mais d'un chemise, couverte d'écriture. Et, cette fois, le moine qui avait eu l'imprudence de rapporter sa trouvaille au gouverneur de Sainte-Marguerite fut trouvé mort dans son lit deux jours plus tard...

On le voit: le scénariste n'aura que l'embaras du choix devant les explications que les chercheurs ont échafaudées

pour établir l'identité du mystérieux compagnon de M. de Saint-Mars. Jusqu'à la mort du Masque de Fer, M. de Saint-Mars qui eut la charge du mystérieux personnage l'entourait de soins et de déférence. Traite-t-on de la sorte quel que traître de seconde zone? A cette époque où la "justice" savait, quand il le fallait, se montrer extrêmement expéditive, pourquoi aurait-on hésité devant une de ces morts d'autant plus subtiles qu'elles étaient sûrement combinées. Le poignard, le poison étaient d'usage courant. Or, si le Masque de Fer est bien mort subitement, c'est tout de même après une très longue détention...

Quant il s'agit de grands personnages, les explications les plus fantaisistes ont toujours quelque chance de trouver des oreilles complaisantes. On a avancé, par exemple, que le Masque de Fer pourrait bien être Marc de la Morélie, — qui n'a guère qu'un titre à passer à la postérité: c'est d'avoir épousé la fille de Pradoux Gondinet, médecin de Louis XIII. A la mort de celui-ci, son médecin aurait fait des constatations extrêmement importantes sur la puissance génératrice du souverain; il les conserva, dit-on, en un procès-verbal qu'il garda secret jusqu'à sa mort et que son gendre découvrit... pour son malheur. Ce que contenait le procès-verbal, c'était la preuve que Louis XIV était un enfant illégitime. Affolé par cette révélation, Marc de la Morélie se précipita chez le lieutenant de police La Reynie, qui, ayant informé le roi et Louvois de la révélation qui venait d'être portée à sa connaissance, reçut l'ordre de faire incarcérer immédiatement l'imprudent Morélie... et de faire disparaître le procès-verbal... Quel dommage! Quel dommage ou, si vous le voulez bien, quelle chance, car, sans cela, il y aurait peut-être une énigme de moins dans l'histoire de France...

SAINT-HYACINTHE

Il faut accorder à l'O.T.J. Sacré-Coeur un terrain pour ses enfants

Un groupe de contribuables de la paroisse du Sacré-Coeur, de Saint-Hyacinthe, a fait une représentation auprès des autorités municipales, tout récemment, en vue d'obtenir l'intérieur du Rond Laframboise et la piste de courses pour aménager, de façon permanente, un terrain de jeux pour les enfants de l'endroit.

Evidemment, cette demande est pleinement justifiée dans le contexte actuel de l'O.T.J. paroissiale du Sacré-Coeur. En effet, depuis sa fondation, l'organisme ne possède encore rien de très précis alors que les autres mouvements du genre, quelques-uns étant bien plus jeunes, sont confortablement installés sur de vastes terrains qui s'agrémentent de chalets, piscines, courts de tennis, enfin de tout le matériel nécessaire aux loisirs des tout jeunes comme des plus âgés.

Bien plus, les différents O.T.J. de Saint-Hyacinthe reçoivent annuel-

lement des subventions municipales de l'ordre de plusieurs milliers de dollars, cependant que les dirigeants de l'Oeuvre dans la paroisse Sacré-Coeur, n'osent trop demander à cause justement de l'approximatif de leur situation. En fait, ils réalisent des tours de force avec seulement quelques bouts de terrain parsemés ici et là, autour de la piscine municipale ou en face de l'aréna.

Il faut convenir que cette situation ne peut durer indéfiniment. Ce serait trop demander à des bénévoles que de consacrer temps, efforts et argent, pour des réalisations incertaines ou imprécises qui ne demeurent pas à l'actif de leur groupe. Ils ont certes raison d'affirmer qu'actuellement, ils travaillent sans autre objectif que celui d'amuser les enfants sur des terrains prêts par la Cité.

Par contre, la requête des dirigeants de l'O.T.J. Sacré-Coeur peut compromettre le projet de cons-

truction du Palais de l'Agriculture qui, dit-on, sera de très grande actualité dès le prochain budget du ministère provincial. Il n'en reste pas moins que le problème est épineux et très urgent pour les jeunes du Bourg-Joli qui se sentent un peu dépayés en faisant la comparaison avec les autres quartiers de la ville.

En définitive, il s'agit de trouver une solution sérieuse et intelligente pour satisfaire à la demande des citoyens de la paroisse du Sacré-Coeur qui ont droit aux mêmes égards que ceux accordés à tous les autres contribuables. Si le conseil se voit dans l'impossibilité de leur accorder le Rond Laframboise, il devra tourner les yeux vers d'autres terrains, à l'arrière de l'aréna, à l'est de Bois-Joli ou à proximité.

Il faut permettre à ces gens de s'identifier avec leurs projets communs. La ville de Saint-Hyacinthe ne peut certainement rien y perdre.

J.-G. B.

Québec "Respecter la plus-value du dollar américain..."

— M. LIONEL BERTRAND

QUEBEC — Au moment même où la première vague de touristes arrive dans notre province, l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et ministre chargé du tourisme, lance un pressant appel à toutes les personnes qui font profession d'accueillir les visiteurs (hôteliers, motels, garagistes, restaurateurs, commerçants, etc.), leur demandant de respecter la plus-value du dollar américain comparativement au dollar canadien. En effet, par suite de la dévaluation du notre dollar, chaque dollar américain vaut 81/2 cents de plus que le nôtre et on doit tenir compte de cette différence et la calculer très exactement lorsqu'on change un billet américain.

Nombreux sont les touristes qui ont décidé de venir cette année dans le Québec précisément pour profiter de cette valeur accrue de leurs devises. La différence qui peut sembler minime au prime abord est importante pour la majeure partie de nos visiteurs qui doivent calculer leurs dépenses avec prudence et désirent voyager sans qu'il leur en coûte trop. Le taux de change qui joue présentement en leur faveur les incite donc à nous visiter et c'est toute notre industrie touristique qui en bénéficie, à la condition cependant que tous les citoyens aient l'honnêteté de remettre aux touristes l'argent qui leur est dû légalement.

Selon un article paru dans le New York Times le mois dernier, il a été prédit que les touristes américains indérageraient le Canada pour y dé-

boursier leur dollar à 108 cents. En outre, rappelle l'hon. M. Bertrand, l'Office du tourisme a dépensé un million de dollars cette année pour promouvoir le tourisme. Cet argent qui est celui des contribuables est un investissement important pour notre province, un placement que chacun doit protéger et faire fructifier.

Que ce soit par négligence ou simple négligence, celui qui ne verse pas aux touristes la prime à laquelle ils ont droit doit le visiteur et risque de tarir cette source de revenus vitale pour notre économie.

Un questionnaire préparé par l'Office du tourisme et complété par des visiteurs venus dans le Québec démontre que 50 pour cent de ces touristes ont décidé de visiter nos régions sur la suggestion de parents et d'amis revenus enchantés de leurs vacances chez nous. Rien ne vaut donc la propagande qui va de bouche à oreille, et si les touristes ne reçoivent pas, cet été, la valeur véritable de leurs devises, ils s'en plaindront et nous aurons ainsi contribué à tuer la poule aux oeufs d'or.

Que tous ceux qui font profession d'accueillir les étrangers se fassent un devoir de respecter la plus-value de leurs dollars. Une table préparée à l'avance, indiquant le taux de change pour chaque montant, peut faciliter les opé-

rations. "Notre province est belle, ajoute l'hon. M. Bertrand, et notre cordialité, une qualité bien reconnue. N'ajoutons pas d'ombre au tableau et que tous les touristes qui visiteront le Québec cet été en repartent satisfaits et ravis, bien décidés à y revenir et à y envoyer leurs amis."

4ième APRÈS LA PENTECÔTE



Jésus ordonne à Pierre de jeter le filet; l'Apôtre est sceptique et doute du succès. Il obéit quand même et est récompensé: il doit demander de l'aide tant le pêche est abondant. Laissons agir Dieu. Soyons certains qu'il ne permet pas l'épreuve pour nous toquer, mais qu'il nous aime infiniment. (U. Boetern). La pire insulte que l'on puisse faire à Dieu, c'est de douter de Lui. (Padre Pio)



au courant de ce qui se brasse à Saint-Hyacinthe et dans la région si vous ne lisez pas LE CLAIRON MASKOUTAIN régulièrement.

Abonnez-vous en envoyant un chèque de trois dollars (\$3.00).

Vient de paraître

La cuisine du jour

Enfin, un livre de cuisine écrit par un chef de grande expérience qui nous propose les meilleures recettes de France et du Canada en mesures canadiennes.

Voilà ce que nous offrent Les Editions du Jour qui viennent de lancer un ouvrage intitulé "La cuisine du jour" par le fameux chef Robert Pauly, avec la collaboration de Jean Dupire, fine fourchette et gastronome bien connu.

En plus de nombreux conseils, d'aphorismes de Brillat-Savarin, d'un vocabulaire culinaire, d'un chapitre sur les vins, "La cuisine du jour" a réuni 360 recettes d'une rare simplicité. La présentation typographique et les index facilitent encore davantage le travail du cuisinier ou de la ménagère. Au début de chaque recette, on indique le temps requis pour la préparation et pour la cuisson.

Orné d'une couverture en trois couleurs et de 19 bandes de Jacques Gagnier, l'ouvrage paraît quand même dans la populaire collection à \$1.00.

Un ouvrage de 160 pages en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411 St-Denis, Montréal.

OPINION DES AUTRES

"L'expérience du BGR a fait son temps"

La fédération des travailleurs du Québec

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré qu'à la suite de la démission des gouverneurs Eugène Forsey et Guy Hudon, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion se trouve condamné et qu'il est temps de revenir à l'ancien régime, qui confiait à Radio-Canada la régie des ondes de radio et de télévision.

"Il est inconcevable, de dire M. Provost, qu'une institution publique comme Radio-Canada, qui est la propriété de tous les citoyens canadiens, se voit forcée de concurrencer des intérêts privés pour l'obtention d'un permis d'exploitation d'un poste de télévision à Québec. Il est de plus en plus évident que le BGR, qui est bourré de créatures politiques et d'âmes damnées de l'entreprise privée, n'a pas plus à coeur l'intérêt de la population que celui de nos artistes créateurs et de nos interprètes."

M. Provost, qui est également vice-président régional du Congrès du travail du Canada, s'est particulièrement réjoui de la démission du Dr Eugène Forsey, qui est directeur des recherches de cette centrale syndicale.

Selon le président de la FTQ, le BGR se trouve maintenant condamné parce qu'à la suite de la démission de MM. Forsey et Hudon, aucun gouvernement ne pourra plus trouver de représentants authentiques du peuple pour y siéger. Il est bien évident, dit-il, qu'aucun syndicaliste sincère n'acceptera, dans les circonstances actuelles, de combler la vacance créée par le départ du Dr Forsey.

Le BGR s'est déjà prononcée en faveur de l'envoi à Radio-Canada du permis de télévision de Québec, et qu'elle a déjà accusé le BGR de trahir sa mission en réduisant presque à néant ses exigences à l'endroit de la télévision privée. M. Provost a soutenu que l'organisme a désormais fait la preuve qu'il est incapable de veiller au bien commun intellectuel de la population.

En demandant que Radio-Canada assume de nouveau la régie des ondes de radio et de télévision, le président de la FTQ a tenu à réfuter l'argument des diffuseurs privés selon lequel cette institution serait à la fois juge et partie. "Radio-Canada, dit-il, c'est la propriété du peuple, et il est normal, en démocratie, que le peuple souverain soit juge et partie quand le bien commun est en cause. Si le peuple ne peut pas imposer ses volontés à l'entreprise privée, alors pourquoi ne pas abolir nos parlements et les remplacer par des bureaux des gouverneurs de type corporatiste?"

M. Provost a annoncé que les travailleurs du Québec s'emploieront, par l'intermédiaire du Nouveau Parti démocratique, à faire disparaître le BGR et à restaurer la Société Radio-Canada dans toute la dignité et l'autorité qui conviennent à une institution publique et qui ont fait les beaux jours de notre radio et de notre télévision.

EN MARGE DE LA FETE DU 24 JUIN

La SSJB donne quelques éclaircissements...

TRIBUNE LIBRE

Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, 30 juin 1962. Monsieur Jean-Guy Brodeur, Le Clairon Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe. Monsieur,

Nous avons lu avec intérêt votre article publié dans le journal du 28 juin, en marge de la célébration du 24 juin. Vous semblez admettre que les efforts des organisateurs sont louables, si on tient compte du budget restreint. Nous tenons à remercier la population pour avoir participé à la soirée du Rond Laframboise.

Les chiffres officiels indiquent que les revenus furent de \$1,737.50 et les dépenses de \$1,731.42, soit un bénéfice net de \$6.08. Nous avons reçu \$250.00 en dons, soit \$75.00 de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe, \$25.00 de La Survivance et \$125.00 des distributeurs de bière et eaux gazeuses, et \$25.00 de Concorde Automobile.

Nous lisons avec étonnement dans votre article que certains groupements locaux, sans parler du conseil municipal, pourraient certainement fournir, de concert avec la SSJB, les sommes nécessaires à l'organisation d'une fête réellement originale. Nous le pensions, nous aussi, jusqu'au moment où nous nous sommes vus refuser cette collabora-

tion. Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe et la Plaza Maskoutaine, pour n'en prendre que deux dans l'énumération que vous faites, ont refusé absolument d'aider à la célébration de notre fête nationale. Combien y avait-il de membres du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, au Rond Laframboise, le 25 au soir?

Evidemment, dites-vous, il faut du support publicitaire. Pourriez-vous, monsieur le directeur, nous dire combien de lignes votre journal a consacré à la fête nationale de 1960, alors que d'après les autorités policières, les manifestations avaient attiré au-delà de 45,000 personnes? Lors de ces mêmes célébrations de 1960, il vous intéresserait peut-être de savoir que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe a dû déboursier plusieurs milliers de dollars, parce que plusieurs commanditaires qui avaient accepté de payer un char allégorique, environ de \$250.00 à \$300.00, n'ont versé au lendemain du 24 juin, parfois, si peu que \$15.00.

Nous sommes parfaitement d'accord avec vous, lorsque vous écrivez qu'une fête d'envie ne se prépare pas en un tour de main et qu'il faut trouver beaucoup de bonnes volontés pour la réaliser. No-

tez que comme vous, nous écrivons "bonnes volontés" avec des S. Jusqu'à présent, elles ont été singulièrement réduites à quelques individus. Soyez assurés que nous inscrivons votre nom au haut de la page des collaborateurs pour 1963.

Bien à vous, Claude Marchessault, président-organisateur, des fêtes du 24 juin 1962.

N.D.L.R. — Pour répondre à votre question, qu'il suffise de préciser que le Clairon, à l'occasion de votre manifestation du 24 juin 1960, a consacré 14 articles d'intérêt accompagnés de trois photos pour souligner le magnifique travail des organisateurs de la SSJB en la circonstance ou encore, pour inviter la population à prêter son concours à cette fête patriotique. Ce support publicitaire totalise 1,736 lignes agates, soit une équivalence de \$277.76 au taux régulier de la réclame écrite sous forme de nouvelle.

N'est-ce pas là un bel exemple d'encouragement pour les organisateurs de la SSJB et pour les organisateurs de Saint-Hyacinthe qui devraient emboîter le pas? Quant à la collaboration du Clairon et de son personnel, sachez M. Marchessault, qu'elles vous sont continuellement acquises.



Les lauréates de l'École supérieure de musique Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, ont donné récemment un récital à cette institution. On aperçoit ci-haut, quatre des jeunes musiciennes : de gauche à droite, Mlles Monique Benoit, fille de M. et de Mme René Benoit, de Sorel; Nicole Dumouchel, d'Asbestos; Michèle Leclerc, fille de M. et Mme Gérard Leclerc, et Ginette Paré, fille de M. et Mme Henri Paré, de cette ville.

POURQUOI EMPRUNTER POUR L'ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR?



Surveillez les annonces qui portent ce symbole... Il identifie les marchands qui offrent les meilleurs plans de financement. Il est avantageux de réclamer

LES PLANS D'ACHAT À TEMPÉRAMENT IAC

LE VOICI! Coke à 3¢ le verre!



Format 16 oz



6 bouteilles de 16 oz seulement 53¢ plus le dépôt

EN VENTE DANS LES REGIONS DESSERVIES PAR L'USINE DE COCA-COLA LITEE DE MONTRÉAL.

PAUL ST-ONGE INC.

SAINT-HYACINTHE, QUE.

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltee

MASKA SAINT-HYACINTHE

4 Jours Seulement

A Partir de Samedi le 7 Juillet

ELVIS PRESLEY

DANS

"Café Europa en Uniforme"

VISTA-VISION — TECHNICOLOR

— Au même programme —

"Les Aventures de Daniel Boone"

en superbes couleurs

GRACE A L'ENCOURAGEMENT DES GOUVERNEMENTS :

Quinze municipalités de la région ont combattu le chômage saisonnier

Quinze municipalités de la région, y compris la Cité de Saint-Hyacinthe, ont effectué des travaux dans le cadre du programme d'encouragement des gouvernements fédéral et provincial pour combattre le chômage saisonnier. Le coût total des entreprises s'élève à \$1,345,201 dont \$138,346 furent versées par le fédéral et \$113,959 par la province.

On sait qu'en vertu d'une entente établie entre les gouvernements fédéral et provincial, le premier défraie 50% du coût de la main-d'oeuvre employée pour l'exécution de travaux municipaux entre le 15 octobre et le 31 mai, et le second 40%. Cette mesure a pour but d'inciter les municipalités à entreprendre des travaux durant la froide saison afin de lutter contre le chômage.

L'an dernier, dix municipalités avaient profité des subventions gouvernementales, et le coût total des entreprises s'élevait à \$1,153,845. Les quinze municipalités qui se sont prévaluées cette année du programme fédéral-provincial ont ainsi économisé la somme de \$252,305.

Voici la liste des travaux effectués et le prix qu'il en a coûté :

La Providence : installation de conduites d'eau, d'égouts et constructions de trottoirs; coût total : \$166,000 dont \$13,500 payés par les gouvernements pour la main-d'oeuvre;

Beloeil : construction d'un garage municipal et installation de conduites d'eau et d'égouts pour \$209,500; le fédéral a versé \$40,534 et le provincial, \$32,427;

Acton Vale : construction d'une usine de filtration et conduites d'eau et d'égouts pour \$155,090; subventions fédérales, \$19,546; provinciales, \$24,433;

Douville : construction d'un réservoir, conduites d'eau et d'égouts, pour un coût total de \$147,205; main-d'oeuvre payée

par le fédéral, \$18,000, et par le provincial, \$14,400;

Sainte-Rosalie : conduites d'eau, \$150,000; subventions féd., \$3,300, et prov., \$2,600;

Saint-Thomas d'Aquin : conduites d'eau et d'égouts, \$140 mille; subventions féd., \$5,000, et prov., \$4,000;

Saint-Hyacinthe : travaux d'électricité, conduites d'eau et d'égouts et réparations à la piscine municipale, pour \$111,830; subventions féd., \$13,486, et prov., \$10,790;

Mont Saint-Hilaire : conduites d'eau et borne-fontaines, \$95,000; subventions, \$10,000 et \$8,000;

Saint-Hilaire (village) : conduites d'eau et aqueduc, \$20,000; subventions, \$2,500 et \$2,000;

Roxton Falls (village) : conduites d'égouts et trottoirs, \$15,500; subventions, \$5,000 et \$4,000;

Roxton Falls (paroisse) : creusage de fosses, \$8,000; subventions, \$3,100 et \$2,480;

Otterburn Park : ébranchage, nivelage et construction d'un abri pour la piscine, \$19,000; subventions, \$4,934 et \$3,948;

Saint-Charles : rénovation de la salle municipale et construction de trottoirs, \$6,146; subventions, \$1,613 et \$1,291;

Saint-Nazaire d'Acton : creusage de fosses, \$980; subventions \$393 et \$313;

Paroisse Notre-Dame : creusage de fosses et posage de clôtures, \$950; subventions, \$375 et \$300.

Trois blessés dans une collision sur la route no 9

Trois Montréalais ont été blessés dans une collision spectaculaire entre une automobile et deux camions survenue sur la route 9, dans la paroisse Sainte-Monique, mardi soir dernier. L'accident s'est produit vers 7 h. du soir, à l'entrée d'une courbe. L'auto filait vers Montréal alors que les deux camions circulaient en direction de Saint-Hyacinthe.

Deux blessés, MM. Rodrigue Legault, 49 ans, et Roland Tremblay, 47 ans, furent conduits en ambulance à l'hôpital Saint-Charles, souffrant de légères blessures. Un troisième non identifié a pu regagner son domicile après avoir été pansé. Le premier a subi une blessure à la cheville, alors que M. Tremblay s'est fracturé une épaule.

Le Dr Guy Loiseau ira étudier à Paris

ACTON VALE. — M. Guy Loiseau, m.d., fils de M. et Mme Valmore Loiseau, partira bientôt pour un séjour d'études à l'hôpital Bousicaut, à Paris. Le docteur Loiseau qui a exercé la médecine générale pendant trois ans, s'est de plus spécialisé durant deux ans dans les maladies internes et un an en cardiologie, à l'hôpital Maisonneuve, à Montréal.

Les travaux pour la mi-août

Les soumissions du centre commercial seront ouvertes le 20

Les soumissions pour la construction du centre commercial sur l'emplacement du poste de police actuel, rue des Cascades, seront ouvertes le 20 juillet. Le début des travaux est prévu pour la mi-août.

La bâtisse qui abrite le secrétariat de la police et les camions à incendie ne sera pas démolie avant que les travaux du nouveau poste de police, en cours depuis quelques semaines, soient suffisamment avancés. On commencera les excavations du centre commercial sur le

terrain de stationnement situé en arrière.

Les plans et devis ont été exécutés par un architecte de Montréal; la surveillance des travaux est confiée aux architectes Desnoyers et Brodeur, de Saint-Hyacinthe. Le centre d'achats aura une superficie de 10,000 pieds carrés et un étage où seront aménagés des bureaux.

Sept boutiques seront ouvertes aux acheteurs, ainsi qu'une banque et un super-marché. Les plans comportent un espace longeant la rue Duquesne pour stationner les automobiles.

Le centre sera complété par la construction du magasin Woolworth dont la construction devrait commencer également en août.

MAINTENANT... Votre

ÉPARGNE RAPPORTE PLUS

à la

Première Banque au Canada

A compter du 1er juillet, les dépôts d'épargne à la B de M rapporteront de l'intérêt au taux de

3% PAR ANNÉE

Profitez de ce nouveau taux plus élevé; ouvrez un compte d'épargne à la B de M aujourd'hui même... Suivez l'exemple de trois millions de Canadiens qui bâtissent pour l'avenir à la première banque du Canada.

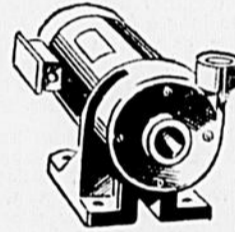


BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Succursale du Centre d'Achats de Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie, PHILIPPE BARRETTE, gerant
Succursale de Saint-Hyacinthe, angle des rues Sainte-Anne et Cascades, J. LES LABRECHE, gerant
Succursale de Saint-Hilaire, CLAUDE BOYER, gerant
AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

MESSIER ELECTRIQUE ENR.

REPARATION ET FILAGE DE MOTEURS
BALAYEUSES ET OUTILS ELECTRIQUES
M. MESSIER, propriétaire



Vente de moteurs neufs et usagés

2331, rue Dessaulles

PR. 3-2488

SAINT-HYACINTHE

Accusé en marge du "Hold up" perpétré à Ste-Christine :

Ovila Riendeau est acquitté pour insuffisance de preuves

Ovila Riendeau, un récidiviste de Sainte-Christine, qui avait été accusé de recel en marge du vol à main armée commis à la Caisse populaire de cet endroit, le 9 janvier, a été acquitté vendredi par le juge Victor Chabot, siégeant en Cour criminelle du district.

On se rappelle que Riendeau avait été appréhendé à Eastman quelques heures après le vol, alors qu'il filait en direction de Sherbrooke en compagnie de Claude Marcoux, l'un des trois bandits masqués qui s'emparèrent d'un montant de \$5,000 à la Caisse populaire de Sainte-Christine. Le lendemain matin, les agents de la Sûreté provinciale découvrirent une partie de la somme volée sous le siège arrière du véhicule qui appartenait à Riendeau.

Au cours d'un premier procès, Marcoux fut reconnu coupable et condamné à quatre ans de pénitencier, alors que Riendeau était acquitté, aucun des témoins n'ayant pu l'identifier comme l'un des trois "gunmen". A sa sortie du palais de justice, ce dernier fut de nouveau appréhendé, cette fois sous une inculpation de recel.

Lors du second procès de Riendeau, le 8 juin, Marcoux soutint qu'il avait lui-même caché l'argent dans l'automobile sans que son compagnon en soit au courant. D'autres témoins furent entendus, mais aucun de ces témoignages ne permit d'établir, catégoriquement, la culpabilité de l'accusé.

En rendant sa sentence, vendredi, le juge déclara que la possession telle que définie dans le code criminel suppose la connaissance, ce qui ne put être prouvé au procès. Riendeau fut donc libéré.

A Saint-Hyacinthe

Le département de l'assistance publique économise \$14,724.18

Le département municipal de l'assistance publique que dirige M. Marcel Philie, a déposé son rapport annuel devant le Conseil de ville lors de la dernière séance spéciale. Ce rapport qui couvre une période de 12 mois, représente une analyse des comptes reçus des ministères de la santé et du bien-être social pour l'hospitalisation d'indigents et le maintien des enfants dépourvus dans les institutions de charité.

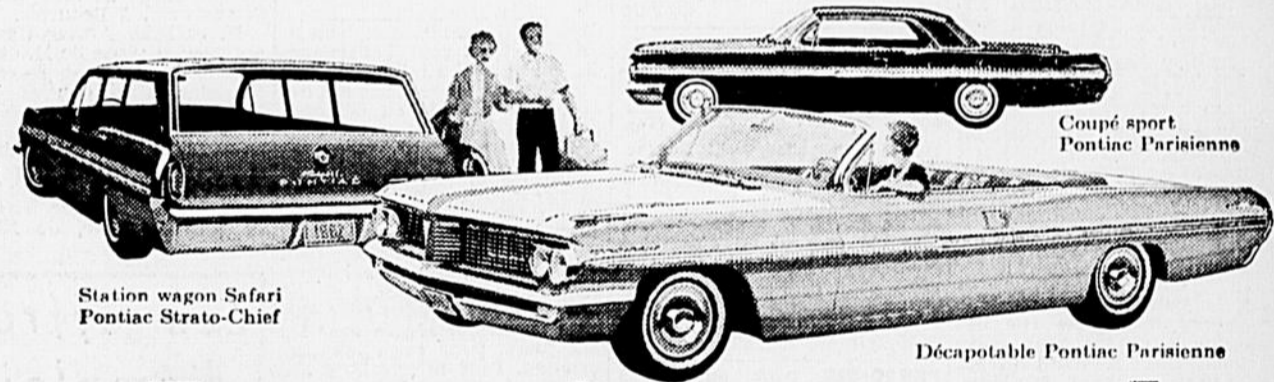
A cause du plan provincial d'hospitalisation, en vigueur depuis le premier janvier 1961, la Cité ne sera tenue que de payer les comptes d'indigents antérieurs au premier janvier et, à moins d'imprévu ou de retardataires cette dévotion d'assistance pourra être classée comme étant abrogée.

La ville de Saint-Hyacinthe a donc économisé \$14,724.18 pour la période des 12 derniers mois alors que les déboursés se sont élevés à \$15,070.82 en regard de \$29,795, pour les neuf mois de l'exercice précédent. Cependant, la Cité a secouru seulement 185 personnes comparativement à 499 l'an dernier.

Les services d'assistance publique de la Cité de Saint-Hyacinthe comprennent également le placement des enfants normaux, orphelins ou de parents indigents. En plus, le département doit contrôler un certain réseau d'enquête concernant l'assistance chômage; les pensions de allocations sociales du Québec et le service gratuit pour les citoyens indigents ou financièrement faibles.

Le Dr Antonio Perrault, président du comité, rappelle que la Cité se doit de participer activement au bien-être de l'enfance malheureuse, en particulier, pour le plus grand bien de la société et la sécurité immédiate de ces enfants sans défense. On sait que Saint-Hyacinthe collabore dans une proportion de 12% avec le gouvernement provincial, relativement au coût des pensions.

De l'élégance!



Station wagon Safari Pontiac Strato-Chief

Coupé sport Pontiac Parisienne

Décapotable Pontiac Parisienne

Des performances!



Sedan Pontiac Laurentian 4 portes

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément

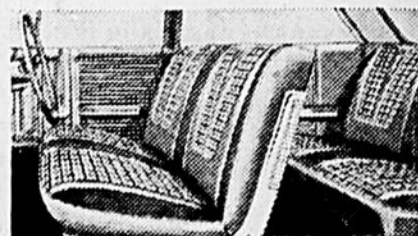
Choisissez: le Strato-Six de 150 CV, le plus puissant 6-cylindres de voiture de tourisme au Canada ou un V-8 ultra-puissant aux brillantes performances. Combinez ces vigoureux moteurs avec la transmission automatique Powerglide*, ou avec la boîte de vitesses Pontiac à trois rapports synchronisés. Ajoutez la suspension entièrement à ressorts à boudin et la direction à circuit de billes et cet ensemble vous offrira la plus grande souplesse de conduite dont vous puissiez bénéficier.

Du luxe!



Les servo-mécanismes Pontiac comprennent: une servo-direction*, une commande à six positions de réglage des sièges*, des servo-freins* et la transmission automatique Powerglide*.

*Livrables sur demande, moyennant un léger supplément



Seule, la Pontiac offre un intérieur aussi vaste et aussi confortable, rehaussé de magnifiques tissus au cachet moderne.

avec la PONTIAC!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voilà pourquoi vous devez l'essayer sans tarder, chez votre concessionnaire Pontiac

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir à 8h. 30, au réseau français de Radio-Canada.

Les annonces classées

A vendre
TERRAINS situés rue Hébert et rue Babin, village de St-Joseph. Tél: PR. 4-4784 et PR. 3-2247. J.N.O.

A VENDRE
Terrain 50 x 100
 Coin Morin et Larocque
 S'adresser: 2775, Morin

MAGNIFIQUES TERRAINS aménagés pour chalets, situés sur le Richelieu. Aussi chalet prêt à habiter. Téléphoner à PR: 4-5744. 3 mai

EPICERIE-BOUCHERIE, à vendre ou à échanger pour propriété. S'adresser à Ant. Deslauriers, Saint-Hugues, tél: 42.

ST-HYACINTHE MOBILE HOME, à vendre ou à échanger, maisons mobiles, toutes grandes, situées rue Yamaska, St-Hyacinthe. Amesse, tél: PR. 3-1551. Aussi, restaurant à vendre, rue des Cascades. J.N.O.

DEUX MAISONS en briques, de deux logis de 5 pièces, cuisine, cuisinette et grande chambre de bain avec installation pour laveuses et sècheuses automatiques. Bungalow de cinq pièces. S'adresser à J.P. Biron, 320 rue Champlain, Saint-Joseph. 28 juin-7 juillet.

ECHANGERAIS deux propriétés, un et deux logis, aussi une hypothèque, bicyclette, scooter, qu'avez-vous à offrir? A vendre, terrain, restaurant, commerce rue des Cascades, magasin général, boulangerie, tout équipé avec deux camions. S'adresser à O. Laporte, 459 Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, tél: PR. 4-8456.

TERRAIN de 52' de largeur x 90' de profondeur, rue Sainte-Madeleine, à La Providence. Pour informations téléphoner à PR. 4-8516.

BATISSE de 60' x 75', avec système de chauffage, au centre du village de Saint-Damase, rue Saint-Etienne. Pour informations s'adresser à M. Roger Lamarche, 110 rue Marie-Victorin, Sainte-Catherine, Clé Laprairie, tél: N1. 2-3859. 28 juin-7-14-21 juillet

BICYCLETTE Exercycle automatique, pour culture physique, garantie comme neuve. Téléphoner à: PR. 3-2493 ou 3-2995. 21 juin

ROBE DE MARIEE, longue, blanche, tissu automnal, encolure en dentelle, ligne empire, granules, 10-12 ans. Pour informations, téléphoner, le soir, après 6 hres, à: PR. 4-4373. 21 juin

CENTRE D'HABITATION ST-FRANÇOIS — Terrains à vendre de 100' x 165'. S'adresser à: Emilien Bousquet, St-Pie, tél: PR. 2-2548. 21-28 juin et 5 juillet

DEUX BICYCLES Torpado, un à 4 vitesses, l'autre à 5 vitesses. S'adresser à: 1357, rue St-Paul, St-Hyacinthe, tél: PR. 3-1184. 28 juin

BONNE PROPRIÉTÉ de deux logis de cinq pièces, libre à l'acheteur, coin Saint-Charles et Saint-Augustin, La Providence. Commerce de lingerie rue des Cascades, à vendre pour cause de mortalité. A Saint-Joseph, deux logis de 4 et 5 pièces, \$1,500, balance \$200 par année. Rue Concorde, deux logis de 6 et 8 pièces, pour seulement \$12,800. Rue Saint-Pierre-Cartier, 5/2 logis de cinq pièces en stucco, parfait ordre \$10,500. Plusieurs bons restaurants à vendre ou à échanger; boulangerie, équipement très moderne, peut vendre comme loyer; épicerie-boucherie, avec propriété; Maison de chambres; propriété commerciale avec magasin, libre à l'acheteur; centre des affaires; hôtels, motels, tavernes, terres de toutes sortes au choix. Pour renseignements s'adresser au Bureau Central d'Immobilier Enrg., 1400 Saint-Antoine, St-Hyacinthe, tél: PR. 3-1122.

REFRIGERATEURS de toutes marques, à partir de \$35. Aussi laveuses secondes mains remises à neuf avec garantie. Poêles électriques, pour chalet, à partir de \$5. Nous faisons la réparation de tout genre, et échangeons. S'adresser à: 2645 rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, tél: PR. 4-7489. J.N.O.

REMORQUE de 7' x 5', en très bon état. S'adresser à Gilles Morin, tél: PR. 3-3810.

DEUX MAGASINS GÉNÉRAUX, 2 épicerie avec licence de bière, boucherie échangeurs pour propriété; 5 bungalows dont deux libres immédiatement, autres de 3 et 4 logis. Terres avec ou sans rouling, si désiré. Upton, propriété avec 12 arpents de terre. Plusieurs commerces. Succession Bédard, deux logis \$11,300. Pour achat, vente ou échange, Antonio Morissette, 2590 rue Laframboise, Saint-Hyacinthe, tél: PR. 4-4288.

PORTES; châssis; 2 stores vénitiens de portes; laveuse; 2 boîtes d'entrée pour électricité; lavabo; siège de toilette en bois; 2 cuves avec support; chaloque en bon état: \$35.00. Le tout pouvant servir pour chalet. Téléphoner à: PR. 4-4485. 28 juin

A vendre
TERRAIN de 95,000 pi. car., situé dans St-Hyacinthe. Pour informations, téléphoner à: PR. 3-1551. J.N.O.

MAISON de deux logis de six pièces chacun, en papier-brique, chauffage central, 220V, deux garages, située au centre de la ville, terrain de 60' x 70'. Cause de vente: règlement de succession. Pour informations, téléphoner à: PR. 4-8777. J.N.O.

FIANÇAILLES ROMPUES!
 Ménage pour trois appartements à vendre à prix de sacrifice. Le conjoint est donné. Premier versement en août. Montant des versements: \$33 par mois. S'adresser à: 250, rue St-Michel, La Providence, tél: PR. 3-1527. 7-14 juin

MAISON NEUVE très moderne, comprenant cinq chambres à coucher, deux salles de bain, située dans le Bourg-Joli. Téléphoner à PR. 3-1902.

A louer
LOCAL, espace attractif, situé au centre des affaires, chauffé, dans une bâtisse neuve. Téléphoner à: PR. 4-0429, demandeur M. Cusson, ou PR. 4-5065, demander M. Lalonde. J.N.O.

BUREAUX situés dans le centre des affaires, 775, rue Laframboise, service de réceptionniste. Pour informations, téléphoner à: PR. 4-7922. 14 juin

APPARTEMENTS de 2 et 3 pièces meublés ou non. S'adresser aux Appartements Planète (autrefois apps. Boucher), 3175, rue Sicotte, St-Hyacinthe, tél: le jour, PR. 3-9454; le soir, PR. 4-4807. J.N.O.

POUR PERSONNES AGÉES, chambre avec toutes commodités, située près de l'église. Téléphoner à: PR. 3-9659. 21-28 juin

TROIS CHALETS de votre choix dont deux à vendre ou à louer. Poêle 220V, réfrigérateur, eau courante, meublé, terrain garni de centaines d'arbres, endroit idéal, longeant la rivière Noire, rang Berline, St-Liboire. S'adresser à: Cyrille Théberge, Upton, comté de Bagot, tél: 51. 21-28 juin

SPACIEUSES CHAMBRES neuves, meubles modernes, entrée et salle de bain privées. S'adresser à: 2820 rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, tél: PR. 4-4009.

LOGIS-APPARTEMENT comprenant chambre, cuisine et salle de bain, meublé au complet. Electricité, chauffage, eau chaude et taxes comprises. Libre immédiatement. S'adresser à: Léo Desrosiers, 955, rue St-Antoine, St-Hyacinthe, tél: PR. 4-7741 ou PR. 4-4469. J.N.O.

LOGEMENT de 5 pièces, à La Providence. S'adresser à: 535, rue Centrale, St-Joseph, tél: PR. 3-2620. 28 juin

On demande
COIFFEUSE avec carte de compétence. — Téléphoner à: PR. 4-7500; ou se présenter à: 1550, rue des Cascades, St-Hyacinthe. 21 juin

ON DEMANDE une terre, du côté de Sorel, à échanger pour magasin général ou épicerie à Montréal. On demande aussi propriété-restaurant en échange pour boulangerie. S'adresser à O. Laporte, 450 Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe, tél: PR. 4-8456.

PERSONNE pour ouvrage à l'année, de 25 à 45 ans, instruction 5e année et Bous, automobile nécessaire, pour St-Hyacinthe et les environs. Salaire enviable. S'adresser, le mercredi soir, à 7 hres précises, à: 307-A, rue St-Jacques, Granby. 28 juin-7-14-21-28 juillet

COIFFEUSE COMPÉTENTE, à plein temps. S'adresser au Petit Paris Enrg., 1654, rue des Cascades, St-Hyacinthe, tél: PR. 4-4292. J.N.O.

DAMES pouvant se faire jusqu'à \$26 par semaine en coussant à la maison, dans ses moments de loisirs. Pour informations, écrire à: Bunny's, Box 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ontario. 21 juin

A VENDRE
 contenants en plastique ou carton pour congélation
 ● Papier ciré pour boucheries
 ● Kraft, rouleaux et feuilles
 ● Sacs d'épicerie
 ● Sacs cellophane
 ● Sacs polyéthylène
 ● Corde d'emballage
 ● Verres en papier
 ● Serviettes en papier

I. Choquette Paper & Supplies Co. Ltd.
 1395, rue Calixa-Lavallée
 Tél. PR. 4-8811
 St-Hyacinthe, Qué.

HYPOTHEQUES
 Premières — Deuxièmes
 ● Amélioration de propriété
 ● Consolidation de dettes
 Signalez: "O" Opératrice
 Demandez: ZE. 6-1610 (Sans frais)
GARDEN STATE REALTY INC.
 SUITE 109
 5871, ave. VICTORIA, MI
 Service de 48 heures

LOCAUX A LOUER
 Idéal pour bureau d'affaires. A votre choix: 525 ou 1000 pieds de surface.
 Télé: PR. 4-5321 - PR. 4-5322

Autos à vendre
 Spéciaux de la semaine
 1962 Ford Galaxie, sedan, radio.
 1962 Ford Econolyne, panel vitré.
 1961 Sunbeam Rappier, "hard top", "over drive", radio.
 1961 Hillman Spécial, sedan.
 1961 Pontiac, automatique.
 1960 Pontiac V8, automatique.
 1959 Chevrolet, sedan, 6 cylindres.
 1958 Pontiac, automatique.
 1957 Chevrolet, "hard top", quatre portes, tout équipé.
 1957 Pontiac, six cylindres, automatique.
 1957 Chevrolet, sedan, six cylindres, automatique.
 1956 Ford V8.
 1957 Morris, panel.
 S'adresser au **Garage Fugère Enrg.**, 905 rue Saint-Louis, St-Joseph. Tél. PR. 4-4424.

PEUGEOT 403, 1960 en excellente condition. Téléphoner à PR. 3-1587. J.N.O.

CHRYSLER WINDSOR 1954, chauffeuse, radio. Téléphoner à PR. 4-8579.

STATION-WAGON, Country sedan, quatre portes, 8 cylindres, transmission standard, licence, trois sièges, prix: \$600. S'adresser à: Ernest Lacroix, Marché central, Saint-Hyacinthe, tél: le jour PR. 4-4554, le soir: PR. 4-5938. 28 juin-7 juillet

BUICK HT 1954; Ford 1959 fairlane, convertible; peu de millage; Volkswagen 1962, de luxe; Karman Gia 1959, peu de millage; Plymouth 1956, automatique, sedan, 8 cylindres, peu de millage. S'adresser à 2342 rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe, tél: PR. 4-6333.

A VENDRE
 SI VOUS PROJETEZ DES VACANCES AVEC VOTRE FAMILLE.
 901 FORD Tudor Ranch Wagon '55, chauffeuse, radio.
 150 FORD Country Sedan, 6 passagers '58, chauffeuse, radio.
 173 FORD Tudor Ranch Wagon '60, chauffeuse.
 206 FORD Country Sedan, 6 passagers '58, chauffeuse, transmission automatique, servo-freins. Bas millage.
PAIEMENTS FACILES
Yamaska Automobile Inc.
 3005 Dessaulles - PR. 4-6491

Saint-Simon
 SAINT-SIMON (DNC) — Un imposant groupe de paroissiens s'est rendu, dimanche dernier, en pèlerinage au sanctuaire du Sacre-Coeur, à Beauvoir. M. et Mme Arthur Gaudette ont reçu la visite de M. et Mme Maurice Chabot et leur fille, Francine, ainsi que de M. et Mme Gilles Desnoyers, tous de la ville de Québec. En visite récemment chez M. et Mme Prosper Masson, M. et Mme Albert Desbiens, de Trumball, Conn., ainsi que M. Daniel et Mlle Laurette, de Nashua, N.H.

ENCAN lundi le 9 juillet 1962 à 1 heure de l'après-midi. Chez M. Robert Forcier no 64 2ième rang St-Marcel co. Richelieu. Détails: 3 vaches à lait, 3 génisses du printemps, tracteur M.H. no 22 avec hydraulique, poulie, chargeur Mc. fileur Mc. 4 sarcléur, voiture sur pneu, 400, St-Simon de Bagot, tél: 45

ENCAN samedi le 7 juillet 1962 à 1 heure de l'après-midi chez M. Thomas Robidoux, R.R. no 1 St-Hyacinthe le Confesseur. Détails: Râteau, moulin à faucher, Rotovator Symplicité, moteurs électriques, banc de scie pour menuisier, scie à ruban, corroyeur, voiture double, sleigh double et simple, lieuse 5 pieds P-M., voiture sur pneu, barils, outils de forge, étou, perforeuse mécanique, tondeuse à gazon, harnais tout neuf, portes, châssis, outils de jardin, grange de 26 x 67, hangar 18 x 20, garage 22 x 32, boutique 18 x 25, bois de chauffage, Pontiac station-wagon 1955 en bon état, bonne partie du ménage de maison, radio, tables, chaises, vaisselle. Une foule d'autres articles qui serait trop long à énumérer. Venez en foule, ça vaut la peine. Départ cause par la route Trans-Canada. A.E. St-Laurent, encanteur, St-Simon de Bagot, tél: 45.

ENCAN jeudi le 12 juillet à 1 heure de l'après-midi chez M. Lucien Labbé, village de St-Hugues, Co. Bagot. Détails: Gros ménage de maison en bonne condition. Set de salon, set de salle à diner, 4 sets de chambre, lits, tables, bureaux, poêles, vaisselles, lingerie, rideaux, draps, lampes, miroirs, bibelots, antiquités en quantité, radio, poêle électrique, moulin àoudre, jardinières, pendules, jouets d'enfants, 2 coffres en cèdres, lingerie pour dame et homme, set de cuisine, valises, chaises de gazon, tapis, prélatris, outillage spécial pour tous les travaux de jardinage, outils de menuisiers, fourniture au charbon, avec soigneur automatique, planches, échelle de 40 pieds, articles du hangard, et une foule d'autres articles qui serait trop long à énumérer. Venez en foule, ça vaut la peine. La maison est à vendre, venez la visiter. A.E. St-Laurent, encanteur, St-Simon de Bagot, tél: 45.

ENCAN chez M. Henri Bourdon, 180 rang Charlotte, Saint-Liboire, Co. Bagot, le 7 juillet à midi trente. Tout sera vendu sans réserve: 2 chevaux garanti de trait, pesant 1,500 lbs; 4 vaches à lait, passées au test; 8 truies à reproduction; 11 porcelets de quatre semaines; deux mâles; 1 très bon chien de garde; moulin à faucher; 2 râtaux de 10'; chargeur à foin; herse à roulettes; semence à la volée; herse à finir; pelle à chevaux; erble à grains; voiture double; 2 échelles de 20'; séparateur et chaudières, 25 poules; 20 poches de patates; presque tout le ménage de la maison. Une foule d'autres articles. La terre est vendue. Oscar Bruneau, encanteur licencé, Upton, Co. Bagot, tél: 5 s 14.

Chez M. Gérard Hébert, village Sainte-Hélène, coin Trans-Canada, le vendredi 6 juillet à 11h. a.m. Un garage et une maison seront vendus pour être démolis ou démenagés dans les dix jours, pour cause d'expropriation. Pour informations s'adresser à Marcel Lambert, encanteur licencé, Saint-Germain, Cte Drummond, Tel. 395-4409.

Chez M. Louis-Georges Hébert, au village Sainte-Hélène, coin Trans-Canada, le vendredi 6 juillet à 11h. a.m. Un garage et une maison seront vendus pour être démolis ou démenagés dans les dix jours, pour cause d'expropriation. Pour informations s'adresser à Marcel Lambert, encanteur licencé, Saint-Germain, Cte Drummond, Tel. 395-4409.

Pédicure
M. LUDGER HOULE, pédicure, sera à l'hôtel Ottawa, à Saint-Hyacinthe, les 9 et 10 juillet, pour traitements sans douleur des pieds, cors, durillons, ongles incarnés et épais. Pour rendez-vous, téléphoner à l'hôtel Ottawa, PR. 4-5351. 28 juin-5 juillet

Divers
AUVENTS MASKOUTAINS — Manufacturiers de: fautenils bergants, "Lazy-Boy", stores vénitiens, auvents, toiles de camions, rembourreurs de meubles, 100, rue Blier, St-Joseph, St-Hyacinthe. Tél. PR. 4-6686. J.N.O.

Les offres d'emplois
 Avec la collaboration du Service national de Placement, à Saint-Hyacinthe, et à titre de service au public, "LE CLAIRON" publie chaque semaine les offres d'emplois enregistrés au bureau local de placement.
HOMMES
 Des débousoeurs, peintre. 1 mécanicien d'automobiles. Des apprentis-plombier. 1 pressier. 1 linotypiste. 1 boucher.
FEMMES
 Commis de bureau. Commis de magasin. Des domestiques. Des couturières avec expérience. Des filles de table. Des journalières pour poste d'abattage. Pressense à la main.
 Plusieurs offres d'emplois dans le domaine administratif et professionnel sont aussi disponibles. S'adresser au: **Service National de Placement** 1871 Des Cascades, St-Hyacinthe, Qué.

Province de Québec
 Ministère du Travail
 Avis de modification
 Construction — St-Hyacinthe
 L'Honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail rendue obligatoire par le décret numéro 909 du 25 août 1955 et amendements, relatif à l'industrie de la construction dans la région de St-Hyacinthe, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret:
 1° Le deuxième alinéa du paragraphe "e" de l'article III sera remplacé par le suivant:
 "Toutefois, les travaux de construction de ponts, ponceaux, tunnels, viaducs et édifices publics exécutés pour le compte de l'un ou l'autre des départements du Gouvernement Provincial sont assujettis au présent décret."
 2° Le paragraphe "g" de l'article X sera remplacé par le suivant:
 "g) Aucun employeur ne peut employer sur un chantier déterminé plus d'un (1) apprenti pour chaque compagnon travaillant pour les métiers de briquetier, maçon, plâtrier, charpentier-menuisier et peintre."
 La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.
 Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.
 Le Sous-ministre du Travail, Gérard TREMBLAY.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe
 The Honourable René Hamel, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement rendered obligatory by the decree number 909 of August 25, 1955 and amendments, relating to the construction industry in the region of St-Hyacinthe, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the lieutenant-governor in Council the following amendments to the said decree:
 1. The second sub-paragraph of paragraph "e" of article III will be replaced by the following:
 "However, bridge, culverts, tunnel, trestle and public building construction operations carried out for anyone of the departments of the Provincial Government will be subject to the decree."
 2. Paragraph "g" of article X will be replaced by the following:
 "g) No employer may have on a job more than one (1) apprentice to three journeymen in the following trades: plumber, pipe mechanic, electrician, tinsmith, hot air heating system mechanic, linoleum, tile, oilcloth (or other floor covering) layer, glazier and ornamental steel erector.
 However, there may be one apprentice to three journeymen or fraction thereof on a job in the trades of bricklayer, mason, plasterer, carpenter-joiner and painter."
 The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments, can only be rendered obligatory by an Order in Council which cannot come into force before the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
 During the thirty days following the date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.
 Gérard TREMBLAY, Deputy Minister of Labour, Québec, June 28, 1962.

Province of Quebec
 Department of Labour
 Notice of amendment
 Construction — St-Hyacinthe

La Survivance accordera désormais un nouveau bénéfice à ses assurés

Remboursement intégral des primes payées, après le décès

La Survivance, compagnie d'assurance-vie dont le siège social est situé à Saint-Hyacinthe, vient de mettre en vigueur un nouveau bénéfice d'assurance qui consiste dans le remboursement intégral des primes, en plus du montant de l'assurance.

M. Lucien Brosseau, D.M.G., administrateur et gérant général, a fait part de cette initiative lors du congrès annuel des ventes de la compagnie qui s'est déroulé du 25 au 29 juin à North Hatley. D'après ce plan, les bénéficiaires de l'assurance recevront un chèque couvrant le montant

de l'édifice de La Survivance pourrait être agrandi dans quelques années. "Les progrès constants de la compagnie, déclarait-il, laissent entrevoir une telle possibilité."

Remise de trophées

Des trophées furent décernés aux membres du personnel vendeur qui se sont distingués au cours de l'année 1961-62. Le trophée Morier, attribué à la suite d'un concours de vente de dix semaines qui a permis à La Survivance d'enregistrer près de \$5,700,000 d'affaires nouvelles, fut remis à la division des Bois-Francis. Parmi les vendeurs qui se sont mérités des prix, mentionnons M. Wellie Beaudry, de Saint-Hugues, et Arthur Gousy, de Saint-Hyacinthe.

Chiffre d'affaires

Les succès remportés par La Survivance l'an dernier méritent d'être soulignés. La compagnie a vu en effet ses nouvelles affaires atteindre près de \$23,000,000, contre un peu plus de \$15,000,000 l'année précédente, soit une augmentation de 44 p.c. Le taux de conservation pour les affaires soumises du 1er septembre 1960 au 31 août 1961, et encore en vigueur au 1er mai 1962, est de 84.3 p.c.

La Comm. scolaire achètera des casiers chez A. Létourneau

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe achètera de la maison Arthur Létourneau 650 casiers métalliques et des étiquettes, au prix de \$12,324.75. Deux autres entreprises locales avaient présenté des soumissions: la Librairie Richer, au prix de \$10,780.54, et la maison Hébert Dactylographes, au prix de \$12,348.14. Le contrat fut adjugé à Arthur Létourneau Ltée, même si sa soumission n'était pas la plus basse, la qualité des articles fournis comme spécimens par cette maison ayant été jugée supérieure.

D'autres soumissions ont été ouvertes pour l'installation d'un système d'intercommunication dans la même institution, soit la nouvelle école secondaire Prince. Le contrat fut adjugé à Canada Radio Service qui présente la plus basse soumission au prix de \$3,098, à condition toutefois que les ingénieurs approuvent les articles proposés. L'autre soumissionnaire TV-Radio Clinique Enr, qui offre un prix de \$6,445.33 et un autre de \$3,315.90.

De jeunes Maskoutains reçoivent la visite d'adolescents de l'Ontario

Cinq jeunes Ontariens de la ville de Windsor sont arrivés à Saint-Hyacinthe, mardi soir dernier, pour un séjour de deux semaines dans des foyers maskoutains.

Cette visite est organisée sous les auspices de la Chambre de commerce, dans le cadre des Visites intercommunautaires. Le groupe fut reçu hier à l'hôtel de ville par les autorités municipales.

Les adolescents ontariens visiteront des usines de la ville, dont la manufacture d'orgue Casavant Frères Ltée, ainsi que le Séminaire, l'École de médecine vétérinaire, etc. Ils seront également conduits dans la métropole et au Jardin zoologique de Granby.

Leur séjour se terminera le 17 juillet, alors qu'ils retourneront dans leur ville en compagnie des jeunes Maskoutains qui les auront reçus.

Visites interprovinciales

Sept autres garçons et filles, âgés de 13 à 17 ans et venant de Toronto, Ottawa, Weston et London, en Ontario, sont arrivés durant la semaine par suite d'échanges individuels organisés sous les auspices des Visites interprovinciales, un organisme connexe aux Visites intercommunautaires. La responsable de ces échanges, à Saint-Hyacinthe, est Mme Albert Lamarche.

La visite, cette fois durera de deux semaines à un mois. Le groupe repartira en compagnie des jeunes Maskoutains qui les accueillent présentement. Ce sont: Louise Beaudry, fille de M. et Mme Paul Beaudry, de La Providence; Jacques Breault, fille du lt-col. et de Mme Jean-

LE 20 JUILLET

Pèlerinage à N.-Dame du Cap pour les gens de la Cathédrale

Un pèlerinage à Notre-Dame du Cap, dans le cadre du Rosaire Perpétuel, est organisé pour les paroissiens de la Cathédrale, le 20 juillet prochain. Le départ se fera à 6h45 du soir, sur le terrain de la Cathédrale. Le retour s'effectuera au matin, vers les 9h.

Le prix du billet est de trois dollars, et on nous demande de préciser que les premiers à acheter leur billet auront les meilleures places dans l'autobus. Ils sont en vente chez Mme Adélar Dutil, 715, rue Sainte-Anne, tél.: PR. 3-9321, ou chez Mme J.H. Pagi, 1805, rue Girouard, tél.: PR. 4-6933.



Mlle Simone Janson, l'une des cinq candidates au titre de Miss U.C.F.R. qui sera couronnée le 18 juillet, au Centre Notre-Dame, lors de la soirée de clôture du congrès de l'Union catholique des femmes rurales. Le tirage de plusieurs prix aura également lieu à cette occasion.

LE 18 JUILLET

Soirée de l'UCFR au Centre N.-D.

M. l'abbé Belleville, aumônier de l'Office des Techniques de Diffusion, donnera une conférence sur la télévision, au Centre Notre-Dame, le 18 juillet prochain, lors du couronnement de "Miss U.C.F.R." et du tirage organisé par déterminer la gagnante de ce titre.

Organisé pour subvenir au financement de la Fédération de l'Union catholique des femmes rurales et pour promouvoir les rencontres locales, ce tirage comprend un fauteuil berçant, don du magasin R. Bousquet, un ensemble de vaisselle anglaise, gracieuseté de la Bijouterie Royale, et un réveil-matin donné par M. Victor Martin.

Ces articles seront tirés lors de cette soirée de clôture du congrès et de l'Exposition. Les billets sont présentement mis en vente par les cinq candidates, Mlles Simone Janson, de La Présentation, dont le territoire de vente est Saint-Aime, Saint-Robert, Saint-Louis, Sainte-Victoire, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Bernard et La Présentation; Jacqueline Gaudette, de Saint-Denis, à Saint-Barnabé, Saint-Thomas d'Acquin, Saint-Antoine, Sainte-Rosalie, Saint-Ours et Saint-Denis; Lise Viens, de Sainte-Brigitte, à L'Ange-Gardien, Saint-Alphonse, Fulford, Sainte-Angele, Brigham et Sainte-Brigitte; Claudette Berthelette, de Sainte-Sabine, à Pike River, Clarenceville, Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre, Saint-Armand, Saint-Ignace et Sainte-Sabine; Marie-Andrée Casavant, de Sainte-Cécile de Milton, à Sainte-Hélène, Saint-Nazaire, Saint-Théodore d'Acton, Saint-Joachim, Saint-Pie, Saint-Damase et Sainte-Cécile de Milton.

Pour avoir passé des faux chèques

Jean-Paul Allard séjournera un an derrière les barreaux

Jean-Paul Allard a été condamné à six mois de prison par le juge Victor Chabot après avoir reconnu sa culpabilité à deux accusations de faux et d'usage de faux. L'inculpé passa un faux chèque au montant de \$55, le 16 mai, à Sainte-Hélène de Bagot, et un autre au montant de \$45, le 19 mai, à Saint-Joseph d'Yamaska.

Allard doit purger une autre sentence de six mois d'emprisonnement, par suite de la condamnation d'un tribunal de Drummondville, la semaine dernière, pour des délits identiques.

Rosaire Demers, domicilié à Saint-Hyacinthe, a nié sa culpabilité aux mêmes accusations, et son procès a été fixé au 27 juillet. Demers a obtenu sa liberté provisoire sous un cautionnement de \$950 ou un dépôt en argent de \$300.

Béton 'Ready-Mix'

SERVICE — QUALITÉ

Mélanges réguliers et spéciaux
Appelez l'interurbain et demandez

ZEnith 1-7720
(Pas de frais d'interurbain)

Richelieu Ready Mix Inc.

St-Hilaire Tél. FOrest 7-7262

Pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré le 8 juillet

Le 8 juillet prochain, un groupe de pèlerins de notre région, sous la direction de Mme Arthur Bourque, se rendra au sanctuaire national de Sainte-Anne-de-Beaupré. Au retour, le groupe s'arrêtera au sanctuaire du Sacre-Coeur, à Bergerville.

Le départ se fera à 7h du matin, le 8 juillet, au terminus du Grand Hôtel, à Saint-Hyacinthe. Pour de plus amples informations, on est prié de s'adresser à Mme Bourque, demeurant au 950, rue Saint-Louis, ou téléphoner à PR. 4-6510, avant 7h du soir.

Me L. Édouard Morier, B.A., L.L.L., a pour sa part l'honneur de se faire entendre au cours de ce congrès

d'assurance et un autre remboursant les primes payées depuis l'émission de la police, à condition que le décès survienne avant la date fixée à l'avance, au plus tard avant l'anniversaire de la police le plus rapproché du soixante-cinquième anniversaire de naissance. "Les primes de l'assuré décédé n'auront rien coûté," a dit M. Brosseau. Cette clause, appelée R.I.P., (ce qui ne signifie pas "requiescat in pace" mais remboursement intégral des primes) pourra aussi être attachée aux polices déjà vendues, moyennant un ajustement de primes.

"Certaines compagnies européennes, a ajouté M. Brosseau, possèdent des systèmes particuliers d'assurance comportant le remboursement des primes. Mais à La Survivance, ce bénéfice est accordé et s'applique à la prime intégrale de la police. Il peut donc être attaché à tous les bénéficiaires de la police, un compris celui du R.I.P. lui-même."



SPECTACLE
VENDREDI et SAMEDI
EN VEDETTE
CETTE SEMAINE
GUY ROBICHAUD, M.C.

GUY ROBICHAUD chanteur de grand talent

FERNAND GIGNAC

Chanteur de grand talent "M. Disque 1962"

PATRICIA BIRD

Danseuse de genre

MARCEL GAMACHE

Comédien fantaisiste

Musique de danse
continue
avec deux orchestres
Gerry Colletterte

Les Rythmiques
5 formidables musiciens

Buffet
Pointe Valaine
salle de réception
pour mariages,
anniversaire,
groupement, etc.

A L'HOTEL

Tous les vendredis soir, concours des découvertes de Pointe-Valaine. 1er prix montre-bracelet, valeur \$60.00 et autres prix en argent. Bienvenue à tous.

POINTE VALAINE

SAINT-HILAIRE — OTTERBURN PARK

Rés.: FO. 7-5555

M. Hubert OUMET, gérant

Le Paris

DROGUE...PROSTITUTION...AVORTEMENT...!

BARBARA RUTTING IVAN DESNY

LA LOI DU VICE

Egalement à l'affiche

LE MEILLEUR DES FILMS DE CINE ET VÉNÉTIEN

LE BOSSU

avec JEAN MARAIS BOURVIL SABINA SELMAN

Egalement à l'affiche

TOUR EIFFEL ????

90% des travaux de recherche de toute l'industrie pétrolière au Canada

sont faits par l'Imperial Oil

A Sarnia, Ontario et à Calgary, Alberta, l'Imperial Oil possède les laboratoires de recherche les plus importants de l'industrie pétrolière au Canada. A Sarnia, les hommes de science et techniciens s'appliquent à perfectionner les produits pétroliers actuels et à en mettre au point de nouveaux; leurs recherches

portent sur de nombreux produits... depuis les gazolines jusqu'aux détergents ménagers. A Calgary, on étudie les moyens de découvrir et d'extraire une plus grande quantité de pétrole et de gaz naturel au Canada. Au Canada, l'Imperial Oil effectue plus de recherche que toutes les autres entreprises pétrolières réunies!

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL



Une grosse dépense en vue?

voiture?

télévision?

manteau de fourrure?

machine à laver?

un prêt plan-à-Terme

est commode pour obtenir économiquement du comptant

C'est le mode d'emprunt le plus simple, le plus sérieux, le plus économique qui soit. Pas de frais inattendus. Avec un prêt plan-à-Terme, vous savez exactement ce que vous avez à payer, au cent près. Et vous constaterez souvent que c'est beaucoup moins que cela vous coûterait ailleurs. La prochaine fois que vous aurez besoin d'argent pour un achat ou pour un déboursé imprévu—bref, pour toute dépense raisonnable—empruntez le plus économiquement possible: adressez-vous à la Banque Royale pour obtenir un prêt plan-à-Terme. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$3,600 et rembourser en 36 mensualités. Et tous les prêts comportent une assurance-vie. Consultez le gérant de la succursale de la Banque Royale la plus proche ou demandez notre dépliant sur les prêts plan-à-Terme.



BANQUE ROYALE

La Vie Régionale

La tombola de Saint-Charles a remporté un franc succès

Cette localité a été le théâtre, durant le long congé de la Confédération, d'une tombola monstre organisée au profit des œuvres paroissiales. Plus de 4,500 personnes venues de tous les coins de la région ont assisté aux différentes manifestations: feu d'artifice, concours d'amateurs, soirées dansantes, et dimanche soir, le couronnement de la reine.

A cette occasion, Mlle Rachelle Bousquet, candidate ayant rapporté la plus forte somme d'argent de la vente des billets, s'est vu décerner, comme

reine, une étoile de fourrure, don de la maison Laflamme Fourrures, ainsi que plusieurs autres cadeaux. Les deux autres candidates, Mlles Francine Benoit et Denise Charron, se sont également mérités des cadeaux pour leur participation au concours. Plusieurs artistes de la télévision montréalaise étaient au programme de cette soirée qui s'avéra un franc succès.

Les organisateurs dont M. l'abbé Réal Beaugrand, vicaire de la paroisse, MM. les maires Rosaire Bazinet et Jean Luzzi-gnan, remercient la population de Saint-Charles et de toute la région environnante pour l'intérêt manifesté qu'elle a porté à la tombola. Plus de \$5,000 ont

Saint-Aimé

M. et Mme Jean-Jacques Traversy (Jeannine Boucher) sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Madeleine-Andrée. Parrain et marraine sont M. et Mme Léo Boucher, oncle et tante de l'enfant, de Sainte-Clotilde. Porteuse, Mlle Claudette Boucher, de Sainte-Clotilde, tante du nouveau-né.

M. et Mme René Desrosiers et leurs enfants, de Albany, New-York, ont rendu visite à M. et Mme Ovide et Gabriel Desrosiers, de notre paroisse.

M. et Mme Déus McDuff ont reçu la visite de M. et Mme Aimé Dolbec, de Saint-Louis-sur-Richelieu.

Prompt rétablissement à Mme Benjamin Mathieu de retour chez elle après avoir été hospitalisée à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

Mme Arthur Boucher, de Ste-Clotilde, vient de passer un mois en vacances chez M. et Mme Jean-Jacques Traversy.

M. et Mme Paul-Emile Lalancette ont reçu la visite de M. et Mme Téphosphore Lafleur, de Saint-Hyacinthe, et de Louis Lalancette et leurs enfants, de Sorel.

M. et Mme Fabien Farly et leurs enfants, de Saint-Hilaire, étaient de passage à Saint-Aimé, dimanche dernier.

M. et Mme André Berthiaume ont rendu visite à M. et Mme Auguste Forcier, de Montréal, et à M. et Mme Laurent Meunier, de Sainte-Justine de Newton.

Mme Jean-Louis Lassonde, de Saint-Hyacinthe, est de passage chez M. et Mme Gérard Piché.

M. et Mme Jacques Toupin et leur fils Denis, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Victorien Toupin.

La Présentation

LA PRESENTATION (DNC) — Le mariage de Mlle Thérèse Bazinet, fille de M. Ovide Bazinet, décédé, et de Mme Bazinet, à M. Léon Beaugrand, fils de M. et Mme Lucien Beaugrand, a été béni le premier juillet en l'église de La Présentation. Après la cérémonie religieuse, une réception fut donnée à la salle "Chez Jacques". De retour de leur voyage, les nouveaux époux habiteront à Saint-Thomas d'Aquin.

M. et Mme Wilfrid Jeanson ont reçu la visite, dimanche dernier, de M. Philippe Jeanson, de Plainville, Conn., de M. et Mme Héloïse L'Heureux, de M. Gilles L'Heureux, de M. Gérard Comeau, de Mlle Diane Comeau, ainsi que de M. Michel et Gérard L'Heureux, de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Albert Nichols ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée Marie-Anita - Nicole. Parrain et marraine sont M. Denis Nichols et Mlle Anita Gosse-lin.

Un fils, baptisé Joseph-Raymond-Rejean, est né à M. et Mme Denis Michon. Parrain et marraine sont M. et Mme Raymond Brouillard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Andrée Beaugrand.

Des certificats du D.I.P. à 55 élèves de Sainte-Madeleine

SAINTE-MADELEINE (DNC)

Le résultat des examens pour le certificat d'études du D.I.P. vient d'être rendu public. A l'école centrale, dirigée par les révérendes Sœurs de Saint-Joseph, ont obtenu leur certificat de septième année avec très grande distinction, Mlles Rollande Poirier, Nicole Tétrault, Claire Jodoin, Ginette Deslauriers; avec grande distinction, Rita Brière, Ginette Jodoin, Huguette Jodoin, Thérèse Bourdon; avec distinction, Reine Charette, Francine Authier, Agathe Jodoin, Nicole Graveline, Lucille Lacombe, Solange Turgeon, Hélène Jodoin, Denise Beaugrand, Rachelle Jodoin; avec succès, Micheline Gaudreau, Monique Beauchemin et Thérèse Martin.

En neuvième année, avec grande distinction, Patricia Filion, Carmen Gaudreau, Marguerite Leduc, Huguette Messier, Monique Tétrault; avec distinction, Hélène Beauchemin, Lise Deslauriers, Claudette Jodoin, Nicole Sansoucy, Lise Tétrault; avec succès, Monique Gervais.

L'école Spénard, dirigée par M. Roland Lapierre, les résultats sont les suivants: en septième année, avec grande distinction, Marcel Brodeur, Serge Mercier, Jean-Luc Beaugrand, Rosaire Côté, Daniel Beauchemin et Lucien Beaugrand; avec distinction, Raymond Authier, Hervé Beaugrand, André Côté, Guy Courchesne, Réjean Deslauriers, Georges-Aimé Filion, Réjean Lemelin, Robert Meunier, Gilles Messier, Michel Gérard, Richard Meunier, Michel Palardy, Gilbert Roy et Joseph Fodary; avec succès, Guy Paradis.

En neuvième, avec succès, Denis Beaugrand et Yvon Chicoine.

Félicitations à tous ces élèves pour leur réussite, ainsi qu'au corps enseignant de l'endroit pour avoir préparé ce succès.

Saint-Hugues

Le mariage de Mlle Yolande Hébert, fille de M. et Mme Raoul Hébert, à M. Robert Leblanc, fils de M. et Mme Joseph Leblanc, de Saint-Barnabé, a été célébré dernièrement. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a été donnée à la salle Bazinet, à Saint-Hyacinthe. Au retour de leur voyage, les nouveaux mariés demeureront à Saint-Barnabé.

Les familles de M. et Mme Jean et Henri Letendre, ainsi que celle de M. Gaston Chevrete, sont allées à Montréal pour assister aux funérailles de Mme A. Desjardins, née Annette Letendre.

M. et Mme Serge Lamoureux, de Woonsocket, sont en visite chez Mlle Vigneault, de notre paroisse.

Meilleurs vœux et prompt rétablissement à Mlle Henriette Desautels et à Mme Camille Chabot, hospitalisées à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

SAINT-SIMON

Remise des certificats de 7e année à 26 élèves

SAINT-SIMON (DNC) — Vingt-six élèves de Mlle Suzanne Fournier, institutrice de septième année, viennent d'obtenir leur certificat d'études du Département de l'Instruction publique. Avec grande distinction: Serge Chagnon, France Labonté, Carole Racine, Normand Gaumont, Simone Laplante, Cecile Vadnais, Nicole Bergeron, Gabriel Sylvestre, Michel Vermette, Micheline Bisailon; avec distinction, Maryette Vermette, Hélène Plante, Francine Roberge, Yves Cordeau, Marie-Laure Laplante, Gérard Plante, Mario Girard, Pierre Plante, Diane Desorcy, Diane Raymond, Jacques Chagnon, Yvon Plante, Gilles Poulin et Normand Cournoyer; avec succès: Suzanne Bouthillette. Félicitations à ces élèves et à leur institutrice.

Saint-Bernard

SAINT-BERNARD (DNC) — M. et Mme Léo Phaneuf ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille Mariette à M. Jean-Claude Girouard, fils de M. et Mme Gédéon Girouard, de Saint-Barnabé.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée samedi le 23 juin en l'église de Saint-Bernard par M. l'abbé Paul-Emile Chenette, curé de la paroisse. Une réception suivit à la salle paroissiale de l'endroit, et les nouveaux époux partirent ensuite en voyage. Depuis leur retour, ils habitent à Saint-Barnabé.

M. et Mme Lucien Dufault (Micheline Lavallée) sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Ginette-France. Parrain et marraine sont M. Lionel Dufault, oncle de l'enfant, et Mme Armand Dufault, grand-mère. Porteuse, Mme Gaston Dufault, tante du nouveau-né.

Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — En visite chez M. et Mme Albert Barré, Mme Armand Moquin, sa fille Auréa et ses deux petites-filles, Marverhill, Mass.

M. et Mme Etienne Fournier reçoivent la visite de M. et Mme Raoul Fournier et leur fils Léon, de Saint-Simon, ainsi que Mme Monique Ruel, de Granby.

La semaine dernière, M. et Mme Dominique Lussier et leurs enfants, de Buffalo, rendaient visite à M. et Mme Eugène Ball.

CADEAUX GRATUITS POUR L'ÉTÉ

Disponibles seulement avec les

TIMBRES HORIZON

DOMINION

Profitez bien de l'été avec CADEAUX GRATUITS SPÉCIAUX

PLUS DE 175 CADEAUX POUR TOUS

En échange SEULEMENT pour des TIMBRES HORIZON gratuits à votre marché amical

NOUVEAU SUPPLÉMENT D'ÉTÉ INTÉRESSANT

RECEVEZ VOTRE COPIE GRATUITE AU DOMINION

PLUS DE \$2,500. PRIX EN ARGENT CHAQUE SEMAINE!

Jeu sensationnel à la Télévision DOMINO chaque jour - 3.00 p.m.-4.00 p.m. CFTM-TV Canal 10

Gagnante du \$1000.00 de la semaine: **MME REJEAN DESLOGES**

10126, Parc Georges, Montréal Nord.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE:

SUCRE BLANC	GRANULE Epargnez 10¢	10	10 lb	.79
FEVES AU LARD	"Libby" brun foncé avec sauce tomates Epargnez 7¢	3	Btes 15 oz	.49
CONFITURE	de fraises ou framboises "Marquette" Epargnez 8¢	2	Pots 24 oz	.79
JUS DE TOMATE	Surchoix AYLMEP Epargnez 12¢	6	Btes 20 oz	.69
LAITUE ICEBERG	No 1 - Ferme Récolte du Québec	2	pommes	.19
ROTI DE PALETTE	de marque Rouge ou Bleu BLADE ROAST Tendons dorsaux enlevés	2	Spécial LB	.45

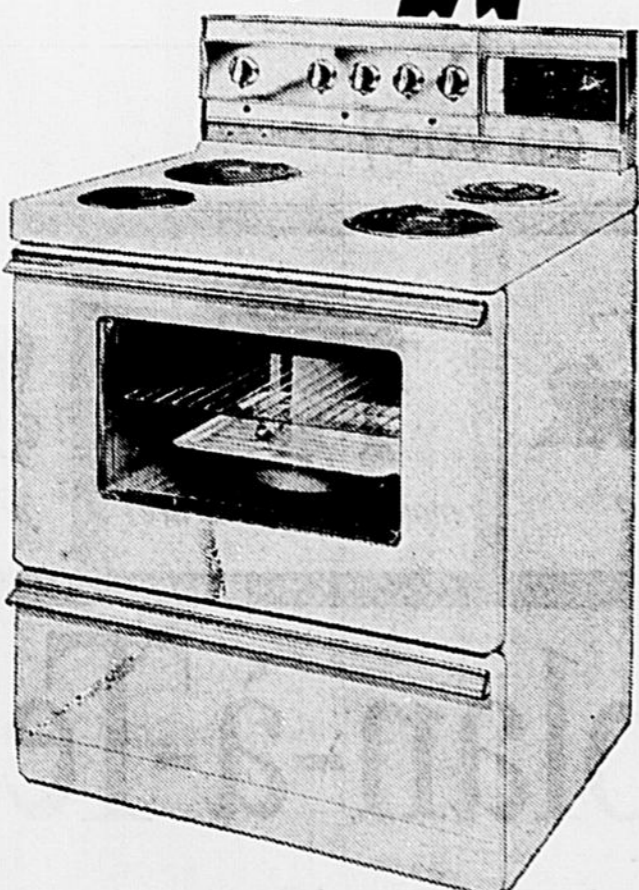
DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR!

Une dame de chez-nous gagne \$100.00 en argent avec Domino



Vous voyez ci-dessus Mme Gilbert Phaneuf, 370 Rajotte, La Providence, Saint-Hyacinthe, l'heureuse gagnante de \$100 en argent de l'intéressant jeu DOMINO à la télévision, co-commandité par les magasins DOMINION. Mme Phaneuf, ainsi que 4 autres gagnantes de \$100 en argent aux émissions DOMINO de la semaine dernière, sont éligibles pour le grand prix de \$1000 à l'émission de jeudi le 21 juin, au canal 10, CFTM - T. V., Montréal. Des dizaines d'autres personnes se sont aussi mérités des prix de \$50.00 chacun avec des cartes gagnantes.

pour une cuisson parfaite...



La ravissante nouvelle cuisinière de 30" Westinghouse Custom KAC 30R. Voici le révo de toute ménagère; elle présente le plus grand choix de perfectionnements jamais offert.

THERMO-GARDE AUTOMATIQUE — Cuit automatiquement les rôtis ou les volailles selon vos désirs et les conserve juste à point durant cinq heures.

TOURNE-BROCHE — Pour une saveur délicieusement différente dans la cuisson des viandes et volailles.

ÉLÉMENTS DE SURFACE DE SÉCURITÉ — Protègent automatiquement contre les aliments trop cuits ou brûlés — même si les liquides sont évaporés.

MINUTERIE — Le summum de la perfection en cuisson automatique.

PLUS — DEUX ÉLÉMENTS DE SURFACE DE 8 POUCES • CADRAN SIMPLE POUR CONTRÔLE DU FOUR • DISPOSITIF SPÉCIAL POUR PRÉCHAUFFER LE FOUR • CONTRÔLE PRÉCIS POUR ÉLÉMENTS DE SURFACE • FOUR MIRACLE ÉTANCHE • ÉLÉMENTS DE FOUR À CHALEUR RAYONNANTE • LARGE FENÊTRE ANTI-BUÉE • GRILLE DE FOUR RÉVERSIBLE • AMPLIE ESPACE DE RANGEMENT • LA CUISINIÈRE LA PLUS FACILE À NETTOYER.

Cette superbe cuisinière Westinghouse électrique, de conception toute nouvelle, se vend au remarquable bas prix de

\$309.00

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES voyez votre marchand favori ou

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>NESTLE'S QUICK</p> <p>1 lb ou 2 lbs</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>RIZ DAINTY</p> <p>Servez comme légumes! Pqt 2 lb 37¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>POULET FRAIS</p> <p>Environ 2 - 3 lb</p> <p>Se termine sam. le 7 jlet au Dominion</p>
<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>CAFE INSTANT</p> <p>"Nescafe" pur Pot 19¢ de rabais 10 oz 1.43</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>MARGARINE SILVER</p> <p>2 Pqts 1 lb 57¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>ROTI DE PALETTE</p> <p>2 lb ou plus</p> <p>Se termine sam. le 7 jlet au Dominion</p>
<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>LIMONADE</p> <p>Instantané Pqt "Nestle's Keen" 13 oz 59¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>Beurre d'arachide</p> <p>"Richmello" Pot 16 oz 39¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>Bologne en morceau</p> <p>2 lb ou plus</p> <p>Se termine sam. le 7 jlet au Dominion</p>
<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>BISCUITS DAVID</p> <p>Tartellettes aux fraises ou petites "Maple Leaf" 2 Pqts 74¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>Mélanges à gâteaux</p> <p>"Ogilvie" Twinkle-Assort. 2 Pqts 39¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>PECHES FRAICHES</p> <p>Panier 5 lb ou plus</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>
<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>HUILE à SALADES</p> <p>"Monarch" Bout. 7¢ de rabais 32 oz 68¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>Fromage tranché</p> <p>"Domino" 2 Pqts 8 oz 58¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>PRUNES FRAICHES</p> <p>Panier 5 lb ou plus</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>
<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>Aliments pour bébés</p> <p>"Swift's" tamisés ou junior-Assort. 3 btes 3 1/2 oz ou pots 4 1/2 oz</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>LAIT en POUDRE</p> <p>"Starlac" Instantané Pqt 1.03</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>Tomates fraîches</p> <p>Panier 5 lb ou plus</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>
<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>Vanille fouettée</p> <p>"Monarch" Boîte 49¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>LOTION pour BAIN de Soleil</p> <p>"Bronzetan" Bout. 4 oz 1.25</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>OIGNONS JAUNES</p> <p>Sac 5 lb ou plus</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>
<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>APPRET à SALADES</p> <p>"Richmello" Pot 16 oz 37¢</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>INSECTICIDE</p> <p>"Slug-A-Bug" Bte "Bridgeport" 12 oz 1.59</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>	<p>25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS</p> <p>avec coupon et achat de</p> <p>CELERI FRAIS</p> <p>2 pieds ou plus</p> <p>Se termine jeu. le 12 jlet au Dominion</p>

Prix en vigueur jusqu'au 7 juillet au Dominion Centre d'Achats St-Hyacinthe — DOMINION STORES LIMITED

Pour la Maskoutaine - Pour la Maskoutaine - Pour la Maskoutaine -



Un délicieux jambon glacé au sirop d'érable et accompagné de pommes de terre Soubise c'est-à-dire pilées et agrémentées d'oignons verts hachés. Brocoli au beurre et blé d'Inde à la sauge complètent l'escorte du mets de résistance. Le gâteau jonquille termine le cortège de ces mets simples mais combien délicieux quand ils sont préparés avec soin et amour.

RECETTES AU BROCOLI

Un légume vert qui se marie à toutes sortes de viandes

Pourquoi pas une belle grappe de brocoli frais pour le dîner? Ces estimés légumes d'un vert foncé se marie à toute sorte de viande ou de succédané de la viande. Le brocoli rehausse le plat à dîner, apportant ses couleurs contrastantes avec le brun des viandes rôties, et le blanc, le rouge, le jaune et même le vert plus clair d'autres légumes. Riche en vitamines et en minéraux, le brocoli possède l'attrait supplémentaire de renfermer peu de calories — une généreuse portion ou une tasse de ce légume ne renferme que 44 calories.

RENDEMENT: 6 portions. BROCOLI FRAIS AVEC APPRET "MILLE-ISLES"
 1/2 tasse de mayonnaise
 1 c. à thé de jus de citron frais
 1 c. à table de piment vert haché
 1 c. à table de marinades sucrées, hachées
 1 c. à table de piment (piment) haché
 1 c. à table de tomates fraîches, finement hachées
 2 livres de brocoli frais, cuit.
 Combiner la mayonnaise, le jus de citron, le piment vert, les marinades sucrées, le piment (piment) et les tomates. Bien mélanger. Servir sur le brocoli frais, cuit, chaud ou froid.

Il faut cuire le brocoli rapidement, mais seulement jusqu'à ce qu'il soit d'une tendreté croissante. Comme tous les légumes verts, il doit être cuit sans couvercle pour la première moitié ou le premier tiers du temps de cuisson. Cela permet à la vapeur qui s'en échappe d'apporter avec elle les acides originaires de la plante. Ce sont ces acides qui affaiblissent la belle couleur claire des légumes verts. Ou encore, on peut couvrir la casserole, mais il faut en lever le couvercle trois ou quatre fois au cours de la cuisson pour en laisser s'échapper la vapeur accumulée.

BRACOLI FRAIS A LA SICILIENNE
 2 c. à table d'huile d'olive
 1 oignon moyen, tranché mince
 1 gousse d'ail frais, tranchée
 1/2 c. à table de farine
 1 tasse de bouillon de poulet anchois hachés
 1/2 tasse d'olives noires, tranchées
 1/2 c. à thé de poivre noir moulu
 2 tasses de fromage Mozzarella ou Cheddar râpé
 1 grosse botte (1/2 liv.) de brocoli frais, cuit.
 Chauffer l'huile d'olive dans une casserole d'une pinte. Ajouter l'oignon et l'ail et sauter 1 ou 2 minutes, ou jusqu'à amollissement. Y incorporer la farine. Ajouter le bouillon de poulet ou le cube de bouillon de poulet dissous dans une tasse d'eau bouillante. Brasser et cuire jusqu'à ce que d'une consistance moyenne, de 5 à 6 minutes. Ajouter les anchois, les olives, le poivre noir et le fromage. Bien mélanger et servir sur le brocoli chaud.

Sainte-Rosalie
 SAINTE-ROSALIE (DNC) — Les premiers de classe pour le mois de juin sont, au couvent St-Joseph, Jocelyne Frégeau, neuvième année; Louise Daignault, en huitième; Lisette Côté, en septième; Monique Veilleux, en sixième; Marguerite Bourgeois, en cinquième; Nicole Breault, et Lise Bizailon, en quatrième; Agathe Girard et Liliane Fournier, en troisième; Paulette Beaudoin et Pierre Gendron, en deuxième; Denis Verlefeuille, Jean-Paul Girard et Roger Breault, en première.

La procession de la Fête-Dieu, qui avait été remise à cause de la température inclemente, s'est tenue dimanche dernier, à 7 h du soir, avec la participation d'un grand nombre de paroissiens. Le reposoir était érigé cette année chez M. et Mme Gérard Chicoine, sur la rue Centre.
 M. et Mme Omer Gendron et leurs enfants sont allés visiter M. et Mme Auguste Girard, de Rochebeaucourt, et M. et Mme Emile Perron à Vallée-Sonneville. Ils ont également rendu visite à M. l'abbé Julien Gendron, curé de la paroisse de Sainte-Claire de Colombeau, en Abitibi.

Voyage organisé, pour le parc Belmont le 21 juillet
 Pour répondre au désir de plusieurs personnes qui accompagnent Mme Burque dans ses voyages, une excursion au Parc Belmont, est à s'organiser pour le samedi 14 juillet. Le départ est fixé à 10 h a.m., du Terminus du Grand Hôtel, avec arrêt à l'île Sainte-Hélène, pour le dîner. Pour réservations, s'adresser à Mme Arthur Burque, 950 rue Saint-Louis, St-Hyacinthe, tél. PR. 4-6510 avant 7 hres le soir.

MARIAGES

Phaneuf-Deslauriers

A la Providence, le 30 juin dernier, a été béni le mariage de Mlle Cécile Phaneuf, fille de M. et Mme Gilbert Phaneuf, à M. Jean-Paul Deslauriers, fils de M. Wilfrid Deslauriers, décédé, et de Mme Deslauriers.

Arpin-Plante

Le mariage de Mlle Danielle Arpin, fille de M. et Mme Raoul

Arpin

à M. Marcel Plante, fils de M. et Mme Henri Plante, a été béni le 30 juin dernier, en l'église de la Providence.

Murray-Caron

En l'église de Saint-Joseph, le 30 juin dernier, a été béni le mariage de Mlle Louise Murray, fille de M. et Mme Paul Murray, à M. Raynald Caron, fils de M. et Mme Francis Caron.

Pion-Lemay

Le 30 juin, en l'église de Saint-Joseph, a été béni le mariage de Mlle Odette Pion, fille de M. et Mme Cyrille Pion, à M. Maurice Lemay, fils de M. et Mme Emile Lemay, décédés

Samson-Desrosiers

A l'église Notre-Dame du Rosaire, le 30 juin dernier, a été béni le mariage de Mlle Thérèse Samson, fille de M. et Mme Emile Samson, à M. Gaston Desrosiers, fils de M. et Mme Armand Desrosiers, de la paroisse Notre-Dame du Foyer, à Montréal.

Therrien-Chagnon

Le mariage de Mlle Thérèse Therrien, fille de M. et Mme Napoléon Therrien, à M. André Chagnon, fils de M. et Mme Ovide Chagnon, de la paroisse du Très-Saint-Sacrement, a été béni le 2 juillet en l'église Notre-Dame du Rosaire.

Dufresne-Paquette

Le 30 juin dernier, à la Cathédrale, a été béni le mariage de Mlle Pauline Dufresne, fille de M. et Mme Hormidas Dufresne, décédés, à M. Gabriel Paquette, fils de M. et Mme Li-

Desmarais-Deslandes

Le mariage de Mlle Andrée Desmarais, fille de M. et Mme Vincent Desmarais, à M. Claude Deslandes, fils de M. et Mme Rosaire Deslandes, de la Providence, a été béni le 30 juin dernier, en la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

PROCHAIN MARIAGE

SAINTE-MADELEINE (DNC). — Le mariage de Mlle Hélène Darsigny, de Saint-Damase, fille de M. Maxime Darsigny et de Mme Darsigny, dé-

dée, à M. Léo Giasson, fils de M. et Mme Zéphirin Giasson, sera célébré samedi, le 7 juillet, à 10 h. de l'avant-midi, en l'église paroissiale de Saint-Damase. Les nouveaux mariés iront en voyage dans les Laurentides, et habiteront ensuite à Sainte-Madeleine.

Saint-Hugues

SAINTE-HUGUES. — M. et Mme Emile Donais (Lorraino-Cusson) sont les heureux parents d'un fils, né le 9 juin, baptisé le 17, sous les prénoms de Joseph-Yves. Parrain et marraine sont M. et Mme Victor Cusson, de Saint-Simon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Candide Desautels.

COURSE aux DOLLARS

GRAND PRIX
500.00 EN ARGENT
 GAGNANTS TOUTES LES SEMAINES
\$20.00 \$10.00 5.00
 EN ARGENT
 NOMBREUX AUTRES PRIX DE VALEUR
 A TOUS LES TIRAGES TENUS EN PUBLIC

Ce concours durera 15 semaines

Chaque semaine, 10 bonnes réponses avec preuve d'achat (minimum: \$1) seront tirées au sort. L'envoyeur de la première réponse se verra attribuer le prix de la semaine, soit \$20 en argent, si cette personne est présente lors du tirage (qui sera annoncé dans le journal), elle recevra le prix de \$10 offert par le marchand où le tirage a lieu. Si cette personne n'est pas présente, elle recevra quand même le prix de \$20, mais le prix de \$10 sera remis à la première personne présente dont le nom sera tiré parmi les envoyeurs des 10 lettres. Chacune de ces 10 lettres ainsi choisies chaque semaine (les lettres gagnantes inclusivement) seront accumulées jusqu'à la fin du concours. Le grand prix — \$500 en argent — sera alors tiré au sort parmi les 150 réponses ainsi accumulées. A chacun de ces tirages tenus en public dans un des magasins annonceurs, il y aura de nombreux prix de présence offerts par les marchands. De cette façon, il sera possible qu'une personne gagne jusqu'à 3 prix la même semaine, tout en restant éligible pour le grand prix. Ajoutons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir envoyé une réponse pour gagner un prix de présence; il suffit d'être présent au tirage.

SPECIAL CHAQUE JEUDI
GRATIS: \$5.00 en argent

Chaque Jeudi, lors du tirage tenu en public dans un des magasins annonceurs de cette page, la première personne présente dont la réponse aura été choisie, qui pourra montrer à l'instant une preuve d'achat d'au moins \$1 et datée de la journée même de n'importe quel marchand de ce concours, recevra en retour de cette preuve d'achat un montant de \$5 en argent.

Le plus grand choix de peinture de la région au
COMPTOIR DES AUBAINES
 429, Mondor, Saint-Hyacinthe
 Livraison gratuite
 PR. 3-1871
1322 COULEURS
 DANS TOUS LIES FINIS

COUpons
Madame Jean DUBE
 Notre spécial d'été:
PURE SOIE IMPRIMÉE
TYERYLENE, ARNEL
LE PLUS GRAND CHOIX DE BOUTONS
DE TOUTES SORTES
 De réelles aubaines en tout temps
 PR. 4-6834 1140 Cascades St-Hyacinthe

TV MARCONI LIFEGUARD
 UNE NOUVELLE CONCEPTION EN TV

Award Particularités

- Nouvelle lampe-écran 23"
- Transformateur pleine puissance et redresseurs à la silicose
- Syntonisateur super Cascade
- Performance de 30 lampes et 2 diodes
- Réglage de tonalité
- Refroidissement convectaire
- Châssis amovible Swing out
- Garde de canaux
- Pleine fidélité
- Moniteur électronique du signal
- Meuble "trimline" Citation

"AWARD" modèle 310K23
 TV Console 23"
 Noyer, noyer scandinave, acajou.
 Lar. 37", haut. 29 1/4", prof. 16 1/2".

Roland Bousquet
 MARCHAND DE MEUBLES
 Tél. PR. 4-4500 370, RUE SAINT-SIMON, SAINT-HYACINTHE

VALEUR de \$399
 allocation d'échange \$144.
 quel que soit son usage
 prix **\$250**
 garantie et service de 12 mois

REGLEMENTS du CONCOURS

- 1—En lisant ces annonces, vous trouverez, dans certains mots, une ou plusieurs lettres en trop; ces lettres n'appartiennent pas à ces mots.
- 2—Faites un cercle autour de ces lettres en trop, à mesure que vous les trouvez.
- 3—Ensuite, réunissez ces lettres; elles forment le nom d'un marchand annonceur de cette page. Vous devez trouver son nom. C'est à ce magasin qui aura lieu le prochain tirage.
- 4—Rédigez votre réponse tel qu'indiqué par l'exemple dans l'espace ci-contre, mentionnant le nom des annonceurs ou vous avez trouvé ces lettres.
- 5—Faites parvenir vos réponses à "CONCOURS" Le Clairon Maskoutain, 1535, St-Antoine, St-Hyacinthe, ayant soin d'y joindre une preuve d'achat d'au moins \$1.00 d'un des annonceurs de cette page, ou apportez vos réponses au bureau.
- 6—Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le mercredi suivant cette publication.
- 7—Vous pouvez envoyer autant de réponses que vous le désirez, augmentant ainsi vos chances. Mais chaque réponse sous enveloppes séparées et dans chacune une preuve d'achat jointe à la réponse avec au bas votre nom et votre adresse.
- 8—Les marchands annonceurs et leurs employés ainsi que le personnel du journal et leur famille ne sont pas éligibles à ce concours.

Réponse de la semaine
 du 28 juin 1962.
 Le chèque caché était au
COMPTOIR DES AUBAINES
 C Jean Dubé
 O Jono Enr.
 M G. Brabant
 P Pharmacie Revenelle
 T Adrien Chenette
 O Jono Enr.
 I Marché Sicotte
 R Germain Pinard
 A Pharmacie Desautels
 U R. Bousquet
 B Philippe Brunelle
 A Marché Bonin
 I Lamy Prélaris
 N Pharmacie Cascades
 E Chez Bob
 S Comptoir des aubaines
 Le tirage aura lieu jeudi le 12 juillet à 3h. p.m.
COMPTOIR DES AUBAINES
 429, rue Mondor

3 lignes téléphoniques à votre service
G. Michon
 LAVAGE DE COUVERTS
 PR. 3-2541
 VENTE ET REPARATIONS DE FOURNURES
 Profitez de la saison d'entreposage pour les faire nettoyer
 1045, des Cascades St-Hyacinthe

NOUVEAU MAGASIN
Richelieu
MARCHE SICOTTE
 Dorez Tarte, prop.
 Epicier licencié
 Viandes de choix
 Livraison rapide
PR. 3-9717
 2715, Sicotte, coin Cchoquette
 FACILITE DE STATIONNEMENT

PHARMACIE CASCADES ENR.
 Michel Beauregard, prop.
PRESCRIPTIONS
 ouvert tous les jours jusqu'à 10 heures p.m.
LIVRAISON RAPIDE
PR. 3-2563
 coin Cascades et Concorde
 St-Hyacinthe

G. BRABANT
 Confection pour hommes
MERCERIE
 Spécialité:
 habits sur mesures
460, Hôtel-Dieu
PR. 4-7131
 Succursale Centre d'Achats
ST-HYACINTHE

Marché Laurier Enr.
 A. Gauthier, prop.
EPICIER LICENCIÉ
BOUCHER
 Livraison gratuite
PR. 4-6415
 2600, Beauparlant
 voisin de l'aréna

Confiez-nous vos
PRESCRIPTIONS
 2 pharmacies licenciées à votre service aux
Pharmacies RAVENELLE
 237, St-Louis 1430, Cascades
 St-Joseph St-Hyacinthe
 PR. 3-1414 PR. 3-9711
LIVRAISON RAPIDE

Le plus grand choix de
 jouets, cadeaux, nouveautés
PHILIPPE BRUNELLE
 Gros et détail
 Autrefois de La Providence
 Maintenant à:
632, Concorde
Tél. PR. 3-0093
ST-HYACINTHE

PHARMACIE DESSAULLES
 G. Bousquet, prop.
PRESCRIPTIONS
 Livraison gratuite
PR. 4-8402
 ouvert le soir jusqu'à
 10 heures
2416, Dessaulles

CHEZ BOB LIMITE
 1850, des Cascades
PR. 3-2529
 Livraison rapide
 Epicerie - Fruits - Légumes
 Bières et Porter
 Spécialité:
Boeuf de l'Ouest

télévision - radio - spectacles - cinéma -

La semaine à l'écran

Table with 5 columns: CBFT CANAL 2, CBMT CANAL 6, WPTZ CANAL 5, CHLT CANAL 7, CFTM Canal 10. Rows list TV programs for each day of the week (JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MARDI, MERCREDI).

Coupons O-RAMA

UNE AUBAINE... chaque jour de la semaine

MARDI, 10 JUILLET

Cire liquide "CLAIR"

Cannette de 32 oz La cire qui brille sans frottage

Valeur \$1.30 AVEC COUPON

.73

LaSalle COUPON "ECLAIR" UN SEUL COUPON PAR CLIENT (Adultes seulement) Ce coupon vous donne droit d'acheter 1 cannette de 32 oz de cire liquide "CLAIR" à 73c. VALABLE MARDI, 10 JUILLET

MERCREDI, 11 JUILLET

Crème médicamentée "NOXZEMA"

Pot de 4 oz. Contre les brûlures du soleil et imperfections de la peau

Valeur 93c AVEC COUPON

.39

LaSalle COUPON "NOXZEMA" UN SEUL COUPON PAR CLIENT (Adultes seulement) Ce coupon vous donne droit d'acheter un pot de "NOXZEMA" de 4 oz à 39c. VALABLE MERCREDI, 11 JUILLET

JEUDI, 12 JUILLET

Déodorisant "BAN"

Applicateur à bille, 1 1/2 oz. Anti-transpiration

Valeur \$1.25 AVEC COUPON

.55

LaSalle COUPON "BAN" UN SEUL COUPON PAR CLIENT (Adultes seulement) Ce coupon vous donne droit d'acheter 1 bouteille de "BAN" de 1 1/2 oz à 55c. VALABLE JEUDI, 12 JUILLET

VENDREDI, 13 JUILLET

BOITE DE 62 PANSEMENTS "BAND-AID"

Par J & J — 62 pansements de plastique de grandeurs assorties

Valeur 98c AVEC COUPON

.39

LaSalle COUPON "BAND-AID" UN SEUL COUPON PAR CLIENT (Adultes seulement) Ce coupon vous donne droit d'acheter 1 boîte de 62 pansements "Band-Aid" à 39c. VALABLE VENDREDI, 13 JUILLET

LaSalle MANUFACTURES LTEE FACTORIES LTD.

CENTRE D'ACHATS DOUVILLE

4435, boul. SIR-WILFRID-LAURIER

HEURES D'AFFAIRES: Tous les jours: Midi à 9 p.m. - Vendredi: Midi à 10 p.m. - Samedi: 9 a.m. à 6 p.m.

TELEVISION vente et service



Gaétan Vermette

1100 Ste-Louise La Providence PR. 4-4634 PR. 3-9315

Spécialités: Réparation générale pose et réparation d'antennes



MANUFACTURES LTEE

LaSalle
FACTORIES LTD.

SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT REMIS

VENTE DOUBLE REDUCTION

COMMENÇANT DÈS DEMAIN - SE TERMINANT LE 14 JUILLET

Les items annoncés seront en montre jusqu'à écoulement — Premiers arrivés... premiers servis

Durant cette vente vous bénéficierez de nouvelles réductions sensationnelles dans tous les rayons. Vêtements de qualité pour toute la famille, appareils électriques, fournitures de maison, etc. Vous constaterez une coupe additionnelle et décisive sur tous les prix. — VENEZ TOT !

Tous nos étalages débordent de marchandises mais le choix des grandeurs et des couleurs est incomplet dans certains groupes et, sur ces items, nos prix ont été recoupés. C'est une DOUBLE ECONOMIE qui vous attend chez LaSalle, ne manquez pas cette occasion où vos achats seront doublement profitables.



ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

RADIO 2 TRANSISTORS

Un magnifique petit radio de poche à deux transistors que vous apporterez partout avec vous, en vacances, en voyage, sur la plage, etc. Complet avec étui et écouteur. Val. \$9.95

5.97

EVENTAILS "TORCAN"

Durant les jours chauds il vous permet de respirer plus à l'aise en établissant une circulation appropriée de l'air. Indispensable au bureau, à la maison, au chalet. Val. \$8.95

5.49

RASOIR ÉLECTRIQUE "PHILSHAVE"

Le fameux modèle "Speedshaver". Tête de rasage double contact total. Moteur lubrifié à permanence. Complet avec étui et présent dans un riche écrin de luxe. Val. \$25.95

18.88

RASOIR "LADY SHICK" POUR DAMES

Un article de toilette indispensable à la femme moderne. Il enlève rapidement les poils superflus sous les aisselles et sur les jambes. Complet avec corde. Ecrin fantaisie. Val. \$12.95

8.44

FER ÉLECTRIQUE SEC./VAPEUR "G-E"

L'accessoire électrique de qualité pour pressage ou repassage à sec ou à la vapeur. Fini chrome étincelant. Poignée façonnée. Contrôle de la chaleur pour tous les tissus. Val. \$19.95

12.99

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE "TOASTER"

Le grille-pain par excellence. Riche fini chrome brillant. Fait deux rôties à la fois et est muni d'un dispositif pour régler la minuterie suivant votre goût. Valeur \$16.95

9.47

GRILLÈTE ÉLECTRIQUE "TOASTERS"

Vous serez plus qu'utile durant l'été pour préparer de légers gâteaux, chiens chauds, hamburgers, sandwiches sur pain grillé et nombre d'autres mets succulents. Valeur \$10.95

5.95

ENSEMBLE 3 MALLETTES POUR DAMES

Partez en voyage de vacances avec ce bel ensemble comprenant les mallettes "TRAIN", "WEEK-END" et "PULLMAN". Intérieur rembourré et doublé. En gris, ivre ou bleu. Val. \$29.95

19.95

(TANT QU'IL Y EN AURA)

DAMES

CARCOATS — ORLON ET LAINE LAMINES

A MOITIE PRIX! D'une coupe très seyante, fabriqués d'Orlon et de laine laminés au "Curron". Collets châle et encolure Cardigan. Motif "Pieds de Poule" en noir et blanc. 10 à 18. Val. \$19.95

9.88

MANTEAU DE PLAGE EN RATINE IMPRIMÉE

Un attrayant manteau pleine longueur, style "Mau-Mau", manches trois-quart, grandes poches plaquées. Une ratine épaisse et très absorbante. Juste l'article après la baignade. P.M.G. Val. \$6.95

4.44

BAS 100% NYLON 1ère QUALITÉ

Nylons "Patou de Paris", micro-mailles, 400 aiguilles 15 deniers, sans coutures. Nouvelles nuances: Sun Tan, Mink Glo et Charm. Pointures: 8 1/2 à 11. Valeur 98c. la paire

39¢

JUPES DE COTON "LAVEZ & PORTEZ"

Un coton de qualité imprimé de motifs de fleurs — une excellente coupe pour un ajustement parfait et un fini soigné. Un choix de nuances attrayantes et de jolis modèles. Tailles 10 à 18. Val. \$3.95-\$4.95

2.22

DEMI-JUPON NYLON/ACÉTATE

Un tissu doux et soyeux, une coupe parfaite et les plus nouvelles nuances pastelées. Un spécial sensationnel de cette vente. Tailles: P.M.G. SPECIAL

39¢

JOLIS SHORTS — IMPRIMÉS OU TEINTES UNIES

Une coupe confortable et seyante, un coton de belle qualité, irrétractable, taille ajustée, glissière sur le côté, imprimés attrayants ou teintes unies à votre choix. Tailles 10 à 18. SPECIAL

77¢

MAGNIFIQUES ESCARPIES EN VEAU FIN

Un style très élégant, fabrication soignée en veau souple de qualité, talons hauts ou "illusion". Blanc, beige, vert ou rose sauve. Largeurs AA-B, pointures 4 à 10. Valeur \$9.95

5.97

JOLIES ROBES D'ÉTÉ dames et demoiselles

Tailles Juniors: 7 à 15 et 8 à 18. — Frais cotons, vapoureux nylons, organza, baptiste, arnel, terylene. Modèles circulaires, fourreaux, modèles droits, ensembles, 2 pièces, avec ou sans manches. Chics toilettes d'après-midi et du soir. Teintes unies et sobres, charmants imprimés aux couleurs vibrantes.

GRUPE 1 \$8.95 à 10.95
GRUPE 2 12.95 à 14.95
GRUPE 3 16.95 à 19.95

5.00 7.00 9.00

CULOTTES NYLON/ACÉTATE

Voici une occasion remarquable d'économiser et de faire provision à bon compte. Culottes de Nylon-Acétate façonnées avec goût — blanc ou couleurs pastelées. Tailles: P.M.G. Valeur 39c

19¢

TABLIERS IMPRIMÉS ASSORTIS

De pimpants petits tabliers de coton de bonne qualité, imprimés de teintes claires et gaies. Vous les trouverez très pratiques et en voudrez plusieurs à ce bas prix spécial. Val. 39c

29¢

BAMBINES

ENSEMBLE 2-PIECES, BLOUSE ET SHORT

Un ensemble de jeu très séduisant. La blouse est ornée de délicats imprimés et la culotte est de teinte unie. Jolie frange à la blouse. Pour les tout petits, de 2, 3 et 4 ans. SPECIAL

1.33

PANTALONS COTON, STYLE SEMI-BOXER

Un pantalon bien fabriqué de solide coton imprimé de motifs d'inspiration sud-américaine. Fortes coutures pour un usage prolongé. Pour enfants de 3, 4, 5 et 6 ans. Val. \$1. à \$1.29

71¢

ENSEMBLE 2-PIECES FILLETTES 7 à 14

Un ensemble de jeu en 3 modèles: Blouse et pantalon cycliste, Blouse et short, Blouse et Jamalque. Gais imprimés et short de teinte unie. Les 2 pièces (TANT QU'IL Y EN AURA)

1.00

ENSEMBLE "CABANA" POUR GARÇONNETS

Comprend le short et le veston à manches courtes fermant avec boutons. Le short de style "Boxer" est offert dans les teintes unies et le veston avec imprimés. 2 à 6x. SPECIAL

1.66

ENSEMBLE PANTALON ET CHEMISE

Un ensemble comprenant chemise de toilette à manches courtes et pantalons de teinte unie, avec bretelles et doublé de coton. Ceinture semi-boxer. Tailles pour enfants 2 et 3x. Val. \$2.98 et \$3.98

1.66

BLOUSES "PRINCESS JEAN" SANS MANCHE

De pimpantes petites blouses sans manche pour la saison chaude. Bien taillées et finies avec soin. Faites de peplin léger et facilement lavable. Pour fillettes de 7 à 14 ans. Val. \$1.00

44¢

ROBES DE COTON 2 à 3x et 4 à 6x

De frais et légers cotons aux imprimés captivants de couleur et d'originalité. Modèles sans manche ou à manches courtes bouffantes, nuances pastelées. Val. \$3.98, \$4.98 et \$5.98.

2.97

CHEMISES TRICOT DE COTON — STYLE "T"

Une chemise en "T", beau tricot de coton blanc, style Polo, avec boutons de cuivre. C'est la chemise la plus confortable et la plus pratique pour bambins. Ages 1, 2 et 3 ans. Val. \$1.29

57¢

HOMMES

VESTONS DE GOLF EN POPELINE

Le vêtement idéal pour le golfeur ou le pêcheur. Soigneusement taillé et bien fini. 2 poches et poignets à 2 boutons. En beige seulement. Une excellente qualité. Tailles P.M.G. Val. \$5.95

4.44

"JEANS" BLEUS OU RAYE GRIS, 9 oz.

De solides pantalons faits de denim résistant avec coutures renforcées pour une plus longue durée. Le pantalon pratique pour le travail ou le jeu. Tailles 28 à 44. Val. \$3.95

2.69

VESTONS SPORT TOUT LAINE, COUPE SOIGNEE

De chics vestons sport d'une coupe raffinée et d'un fini impeccable. Nouveaux dessins à carreaux, poches à rabat, bonne doublure. Gris, bleu, brun, olive, doré. Tailles 35 à 46. Valeur \$20.95

12.88

CHEMISES EN "T", RAYONNE/VISCOSE BROSSEE

De légères et fraîches chemises à manches courtes, bien fabriquées d'excellente Viscose-Rayonne broyée dans un choix de couleurs estivales attrayantes. P.M.G. Valeur \$1.95

1.19

CHEMISE "POLO" Tricot de coton pour hommes

Fabriquée au Canada. C'est le modèle de chemise sport que vous portez toute occasion. Un tricot coté lavable. Façonnée avec goût. Collet convertible. Couleurs: Blanc, Cuivre. P.M.G. Valeur \$2.95

1.69

SCALACS DE QUALITÉ, WORSTED 100% LAINE

La nouvelle ligne '82, taillées avec goût dans une riche flanelle worsted tout laine qui retient bien son pli original. Magnifiques nuances de gris. Tailles: 28 à 40. Valeur \$14.95

8.95

PANTALON "CHINO" IMPRIME - BELLE VALEUR

Un pantalon de qualité durable, bien taillé et bien fini. Nouvelles nuances de bleu, gris et vert foncé. Un pantalon qui se porte en toute occasion l'été. 30 à 38. Valeur \$3.95

2.95

CALÉÇONS DE BAIN "LASTEX" DE QUALITÉ

Un "Lastex" soyeux et confortable et une coupe parfaite. Grand choix de couleurs nées et quelques-uns avec appliqué formant contraste. Venez tôt pour le choix. P.M.G. Valeur \$3.95

2.39

CHEMISETTES "T" — TRICOT COTON BLANC

Faites de léger coton blanc à tricot entremallé. Col marin et manches courtes. Un frais vêtement pour le temps des vacances et un bas prix sensationnel. P.M.G. Valeur 98c

69¢

CHAUSSETTES NYLON ou COTON COUSSINÉES

Un assortiment considérable de chaussettes en Nylon extensible de teintes et motifs variés et autres en tricot de coton, à semelles cousinées, en gris, or, blanc, marine, olive. Valeur 98c

49¢

GARÇONS

SLIM "JEANS" MOTIFS A RAYURES

Un coton de bonne qualité, solidement cousu et renforcé pour les jeunes hommes actifs. Rayures sur fond uni de bleu, brun, gris ou olive. C'est le vêtement de jeu par excellence. Val. \$2.49

1.69

SOQUETTES NYLON EXTENSIBLE

Un choix considérable de soquettes de Nylon extensible dans une grande variété de nuances et de motifs attrayants. S'ajuste à n'importe quelle pointure. C'est une véritable subaine. Valeur 68c.

49¢

SHORTS DE JEU POUR GARÇONS

Une excellente confection et de bonne coupe. Fini soigné. Un coton "Chino" de bonne qualité. Choix de couleurs. Tailles: 6 à 12. SPECIAL

49¢

SHORTS POUR LE JEU, COTON "CHINO"

D'élégants petits shorts pour garçonnet de 6 à 12. Bien taillés et soigneusement finis sous tous les rapports. Un choix de couleurs estivales les plus en vogue. Un grand spécial: SPECIAL

49¢

CHEMISES COTON BLANC — MANCHES COURTES

Une chemise que se porte en toute occasion, pour le jeu ou comme chemise de toilette. Une excellente qualité de coton, une belle coupe et un fini soigné. Tailles: 11 à 14 1/2. Un spécial. Val. \$2.49

1.44

CHEMISETTES EN "T" — TRICOT DE COTON

De fraîches et confortables chemisettes en "T" pour les jeunes. Un excellent tricot de coton blanc entremallé. C'est le modèle que les jeunes préfèrent durant les chaleurs d'été. 8 à 16. Val. 79c.

45¢

SOUS-VÊTEMENTS DE COTON COTELE

Camisole sans manche et caleçon à siège double. Ils sont fabriqués d'excellent coton blanc coté et constituent le sous-vêtement le plus confortable pour l'été. P.M.G. et 16. Valeur 2.99c

2/66¢

PANTALONS "JEANS" COTON BEDFORD

Des pantalons de jeu solides, à coutures renforcées et d'excellente fabrication. Coton "Bedford" rayé gris, pesant 9 onces. Il est durable et se lave facilement. Tailles 24 à 34. Val. \$2.95

1.98

CHEMISES STYLE POLO TRICOT COTON

C'est un modèle fort populaire auprès des jeunes. Il est fait d'un tricot de coton de qualité et vous est offert dans un assortiment de belles nuances pour la saison chaude. P.M.G. et 16. Val. \$2.49

1.69

DIVERS

SACS DE COUCHAGE NYLON 36" x 72"

Un solide tissu nylon hydrofuge, rembourré de matériel laineux et toile de fond caoutchoutée. La fermeture-éclair reversible vous permet d'y joindre 2 sacs de couchage, 36 x 72" (approx.). Valeur \$14.95

6.88

SAC "AVION" EN NYLON

Mesure 37" x 23" ouvert. Fait de solide Nylon "DUPLAN" résistant aux avaries et renforcé de simili-cuir. 2 supports et 2 grands compartiments. 4 sangles. Valeur \$22.95

11.4

CIRE LIQUIDE "CLAIR" — 32 ONCES

Une grande cannette de cire liquide "CLAIR" de 32 onces. La cire scientifiquement préparée pour donner à vos planchers un poli brillant et durable. Faites provision et épargnez. Val. \$1.30

99¢

PISCINE CIRCULAIRE 8 pi. x 15 pi.

Côtes en "Masonite" souple et imperméable décorées de motifs aux couleurs vives. Doublement de soyeux vinyl. Garantie résister à la moisissure. Valeur \$24.95

11.8

DENTIFRICE "CREST" FORMAT ECONOMIQUE

Le merveilleux dentifrice qui contient le précieux "Fluoristan" le produit scientifique qui réduit la carie jusqu'à 40%. Qui donne à vos dents une blancheur éclatante. G. F. Val. \$1.05

88¢

MALLETES LEGERES par "Carson"

Ouverture sur le côté avec glissière "Jumbo". Cadre rigide. Couverture Nylon hydrofuge. Motif plaid "Black Watch" en 16" x 5" x 5". Valeur \$9.95 — Valeur \$9.95 teinte unie. Coins renforcés 21" x 15" x 24"

3.99 4.99

FIXATEUR POUR CHEVEUX "BRYLCREEM"

Le format "King Size" — Un produit de réputation universelle et reconnu pour conserver vos cheveux bien peignés tout le jour. Il assouplit la chevelure et combat les pellicules. Val. 98c

77¢

GRIL "BAR-B-Q" Modèle 18"

Structure acier, grill ajustable et pivotant. Monté sur roues caoutchoutées. Pour vos steaks sur charbon de bois plein air.

3.66

Valeur \$5.98
Modèle 24" - Val. \$9.95 pour \$5.88

**TERMES FACILES
SI DÉSIRÉ**

MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

CENTRE D'ACHATS DOUVILLE

4435, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER

HEURES D'AFFAIRES: de midi à 9 h. p.m.
Vendredi: midi à 10 h. p.m. - Samedi: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
OUVERT TOUS LES JOURS

9 CENTRES D'ECONOMIE POUR MIEUX VOUS SERVIR: MONTREAL - LONGUEUIL - DORVAL - HULL - DOUVILLE - DRUMMONDVILLE - OTTAWA



La grande tombola au profit des oeuvres de Saint-Charles-sur-Richelieu qui s'est tenue en fin de semaine dernière, a remporté un vif succès. La photo ci-haut nous montre la "reine" de la fête, Mlle Rachel Bousquet, entourée de deux filles d'honneur, Mlles Francine Benoit (à gauche) et Denise Charron (à droite). En avant, deux petites bouquetières, Mlles Lise Bousquet et Victoire Bazinet. N'apparaît pas ici l'autre bouquetière, Mlle Sylvie Ménard.

Départ d'une Soeur pour la mission de Madagascar

SAINT-SIMON (DNC) — M. et Mme Aurèle Racine et leur fille, Denise, sont allés ces jours derniers au Cap-de-la-Madeleine, pour assister au départ missionnaire de leur niece, la reverende Soeur Marie Rose-Hélène (France Desmarais), des Soeurs Franciscaines de Marie. Partie à bord du paquebot grec "Arkadia", la missionnaire débarquera au Havre, en France, visitera Paris, Lourdes et Rome, avant de rejoindre son territoire d'apostolat, l'île Madagascar, située dans l'océan Indien. Cette Soeur missionnaire est native de Saint-Simon.

Engagement des . . .

(Suite de la première page)
ailleurs de souligner le fait que des élèves qui auraient eu les capacités et les dispositions nécessaires ne furent pas admis à cause de leur faiblesse dans les matières du français.

La rentrée pour les élèves du cours classique aura lieu à la même date, soit le 4 septembre, que dans les autres écoles de la Commission scolaire.

Le tournoi annuel...

(Suite de la page 13)
Voici les plus belles prises enregistrées le 1er juillet:
Maskinongé — 6 lbs, 7 onces — Gilles Leroux.
Brochet — 5 lbs, 3 onces — Fernand Girouard.
Dore — 3 lbs, 14 onces — Arthur Leclerc.
Achigan — 2 lbs, 9 onces — Jean-Paul Dion.
Brochet maillé — 1 lb, 11 onces — Camille Chabot.
Perchaude — 9½ onces — Paul Leclerc.
Pêcheurs, participez au tournoi de pêche de votre club local et n'oubliez pas de vous rendre en foule au Manège militaire pour passer une magnifique soirée et gagner de nombreux prix.

Mme Henri McGee...

(Suite de la page 3)
de peinture, fournis par le magasin Germain Pinard, ont été gagnés par Mmes Galen Carr, du 7500, rue Yamaska, et par Valmore Ledoux, du 480, rue Brodeur.

M. Gérard Côté, chef du service de la publicité au CLAIRON agissait comme par les années passées en qualité d'animateur. Il a rappelé aux personnes présentes que seules les lettres de FORME RÉGULIÈRE sont acceptées au concours.

Il convient ici de signaler que le prochain tirage de "La course aux dollars" aura lieu cet après-midi au magasin Georges Brabant, 420, rue Hôtel-Dieu, en face du cinéma Masko.

Joute d'étoiles à . . .

(Suite de la page 15)
Champ droit : Gaston Blanchard (M.O. David); Roger Delage (F.C. Dupont).
Champ centre : Roger Beauregard (F.C. Dupont); Fernand Morin (M.O. David).
Champ gauche : Donald Fortin (F.C. Dupont); Denis Caizille (Anciens Patro).
Substituts : Ernest Sawyer (Hires); André Aubuchon (M.O. Dupont).
Instructeur : Gilles Boucher (F.C. Dupont).
La joute aura lieu sur le terrain du Manège militaire, dimanche le 8 juillet, à 10h.30 a.m. Les spectateurs assisteront certainement à du jeu très serré et prudent; les lanceurs se livreront un duel continu et les frappeurs devront être des plus vigilants s'ils veulent "toucher" à des balles lancées par des artilleurs tels que les Guy Archambault, les Paul Amann. Que tous se doignent le mot pour assister à cette rencontre; ils en seront les premiers bénéficiaires.

Une protection dont...

(Suite de la page 3)
tuées par le propriétaire ou de nouveaux services.
Tribunal dans le nouveau palais de justice

Souignons que la Régie des loyers ne peut régler que les cas qui lui sont soumis par les intéressés eux-mêmes. Si elle ne peut forcer un propriétaire à améliorer un logement, elle a par ailleurs le droit de le forcer à réduire le loyer. Selon l'administrateur, les décisions rendues sont bien accueillies, surtout par les locataires. L'organisme, dont les bureaux sont situés au 480 de la rue Hôtel-Dieu, a juridiction sur les loyers de la ville de Saint-Hyacinthe, La Providence, Saint-Joseph, Marieville, Beloeil et Acton Vale. Les municipalités de Douville, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et le village Casavant ne sont pas régies; elles pourraient l'être si la population en faisait demande.

Selon Me Léon Nichols, les procès qui se déroulent devant la Régie des loyers sont les plus intéressants. Ils permettent parfois aux deux parties en cause de régler des différends de longue date; il arrive même que plaignant et accusé viennent aux poux ou, au contraire, que la bonne entente s'établisse entre eux. Souignons enfin que la Régie aura son propre tribunal dans le nouveau Palais de justice.

Programme du prochain congrès annuel du Collège des médecins vétérinaires

Le programme du 30e congrès du Collège des médecins vétérinaires du Québec, qui se déroulera à Lévis, les 24 et 25 août, a été élaboré. On sait que ce congrès coïncidera avec la célébration du 60e anniversaire de fondation du Collège.

Après l'ouverture officielle des assises, se tiendra l'assemblée générale durant laquelle les congressistes éliront les gouverneurs du Collège pour les deux prochaines années. Une journée est consacrée à la discussion de problèmes vétérinaires tels que la vente des médicaments, les honoraires, les cas cliniques intéressant les praticiens des grands et petits animaux.

Pour les épouses des vétérinaires, les organisateurs ont prévu une visite à Bois-de-Coulonges, résidence du lieutenant-gouverneur et de Mme Paul Comtois, et une excursion au Manoir Saint-Castin du lac Beauport.

Comme activités préliminaires au congrès, il y aura un tournoi de golf, un souper et une visite de la Voûte Jean-Talou.

O.T.J. de Sainte-Rosalie

La revue "L'ami Pic" fait tirer deux vélos

La revue de l'O.T.J. locale, L'AMI PIC organise présentement le tirage de deux bicyclettes "Torpedo 24" qui seront tirées à la fin du mois, lors d'une soirée récréative à la salle municipale.

Ces deux vélos, d'une valeur au détail de \$56 chacun, ont été achetés au magasin de M. Paul Picard, de la Providence, et seront exposés jusqu'au tirage dans la montre des magasins L. Leveillé et G. Arpin, à Sainte-Rosalie.
Les jeunes de l'O.T.J. se chargeront de la vente des billets.

Congrès national du S.P.M. à Ste-Thérèse

Le secrétariat national du Service de préparation au mariage de la JOC communique que le congrès national du SPM se tiendra du 6 au 8 juillet prochain, au séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville.

Des délégués qui y prendront part viendront des 22 fédérations du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Le thème principal du congrès portera sur "l'Amour en 1962". On y discutera des problèmes qui se posent aux fiancés de notre milieu canadien dans la ligne de la maturité psychologique et sentimentale.

M. Réal Charbonneau, secrétaire national de l'Action catholique canadienne, sera le principal conférencier invité.
Le congrès permettra également de préciser certains

points d'organisation de l'important secteur de la préparation au mariage.

Son Exc. Mgr Emilien Frénette viendra rencontrer les congressistes, dimanche le 8 juillet, et leur adressera la parole.

Le congrès sera sous la présidence de M. Roland Ouimet, président de l'équipe nationale du SPM. Il sera assisté par les autres dirigeants nationaux du SPM, Mlle Charlotte Paquet, secrétaire nationale, Mlle Jeanne-Mance Proulx, trésorière nationale. L'aumônier général est le R. P. Paul-Émile Pelletier, o.m.i.

Acton Vale

Samedi dernier, à l'église d'Acton Vale, fut célébré le mariage de Mlle Françoise Robichaud, fille de M. Henri Robichaud, décédé, et de Mme Robichaud, à M. Clément Gendron, fils de M. et Mme Adélaïde Gendron. À l'issue de la cérémonie religieuse, une réception fut donnée à la salle Gendron. Fut également héli le mariage de Mlle Lorraine Roy, fille de M. et Mme Joseph Roy, à M. Maurice Beaudoin, fils de M. et Mme Arthur Beaudoin, de Saint-Théodore d'Acton. La réception nuptiale eut lieu à l'hôtel Windsor, à Montréal.

A VENDRE

Usine située dans le centre de la municipalité de La Providence (Saint-Hyacinthe) comprenant 25,000 pieds carrés de plancher avec terrain permettant agrandissement futur.

S'adresser à

YVON L'HEUREUX
Volcano Ltée
PR. 4-5326

Faites comme tant d'autres personnes qui ont CONSOLIDÉ LEUR BUDGET

L'an dernier, des centaines de milliers de prêts HFC ont été accordés à des familles canadiennes ayant le souci de l'économie. Dans certains cas, cet argent était destiné à payer des factures ou à régler des comptes de médecin et de dentiste. Dans d'autres cas, il servit à payer des vacances ou des transformations à la maison. Toutes ces familles ont emprunté avec confiance, sachant qu'elles pouvaient compter sur le service attentif et compréhensif de HFC. Pourquoi ne pas passer, vous aussi, au bureau HFC de votre voisinage? Sachez que vous y trouverez un maximum de discrétion.

Vous pouvez aussi protéger votre emprunt par une assurance-vie

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	30 mois	24 mois	12 mois	6 mois
\$100	\$ 3.12	\$ 3.94	\$ 7.68	\$17.85
250	7.80	9.85	19.20	44.63
500	15.60	19.70	38.40	89.26
750	23.40	29.55	57.60	133.89
1000	31.20	39.40	76.80	178.52

Il existe aussi d'autres montants et modes de remboursement.

HFC HOUSEHOLD FINANCE

Corporation of Canada

J. M. Corbett, gérant

1811, rue Cascades Téléphone PR 4-6405
ST-HYACINTHE

Donnez à votre maison une apparence gaie, en plus d'un confort parfait avec des auvents de couleurs faits sur mesures.

AUVENTS en colon et en aluminium



STORES VENITIENS faits sur mesures

Nous fabriquons et réparons les toiles de camions et de yachts.

— DEMANDEZ NOS PRIX —

J. G. Dolbec Ltée

Tél. P.Rovince 4-7060

1260, rue Des Cascades — Saint-Hyacinthe

La pièce "Florence" de Dubé, sera jouée à Marieville

Le Service des loisirs, sous les auspices du comité des arts et des affaires culturelles, vient de s'assurer les services d'une troupe de théâtre professionnelle qui interprétera, demain soir, "Florence", pièce à succès de Marcel Dubé, auteur montréalais.

Cette représentation donnée par les Productions Ernest Albert, s'inscrit dans le cadre d'une tournée en province durant l'été. Donnée dans le gymnase de l'école secondaire Crevier, à 9 heures du soir, cette pièce réunira des acteurs chevronnés de la télévision montréalaise. La mise en scène est faite par Paul Guevremont, qui tiendra lui-même un rôle durant cette tournée. Au nombre des autres comédiens qu'on pourra applaudir à cette occasion, mentionnons les noms de Lise Lesaut, Marie Frémère, Yves Gélinas, J. Leo Garnon, Gilbert Comtois, Lucie Mitchell et Paul Gauthier.

Les billets peuvent encore être obtenus chez Mmes C.E. Theberge et Jean Beauregard, ou chez M. Zéphirin Gosselin. Les organisateurs en mettront également en vente à la porte de la salle, demain soir.



Les chaussures les plus confortables que vous ayez jamais portées.

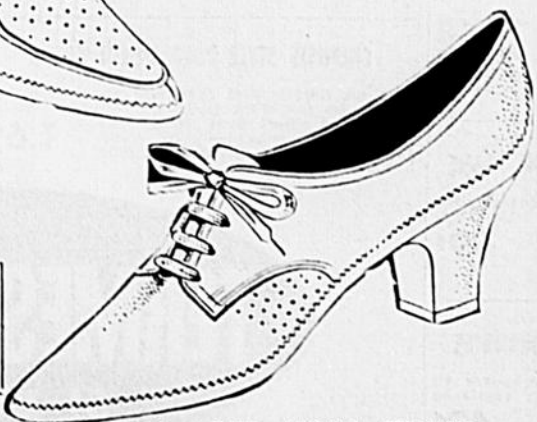


Souliers d'uniformes, lavables, avec semelles moulées à la main.



- Faits de cuir lavable.
- Arche très large qui soutient le pied.
- Semelle intérieure coussinée, pour plus de fraîcheur.
- Doublure traitée contre la transpiration.
- Langue coussinée.
- Perforations permettant la circulation régulière de l'air de façon à prévenir le fendillement du cuir.

\$16.95



Exigez vos cartes TELE-POKER C.F.T.M. - Canal 10 Lundi 9 hres p.m.

MAINTENANT DEUX MAGASINS POUR VOUS SERVIR



Adrien Bhenette
CHAUSSURE Exclusive SHOE

Où se bien chausser n'est plus un problème...

1606-5e Rue des Cascades St-Hyacinthe et Centre d'Achats St-Hyacinthe

Pour vos travaux de bétonage Rien de plus ÉCONOMIQUE et de mieux APPROPRIÉ que le

BÉTON

"READY MIX"

9 CAMIONS à votre service



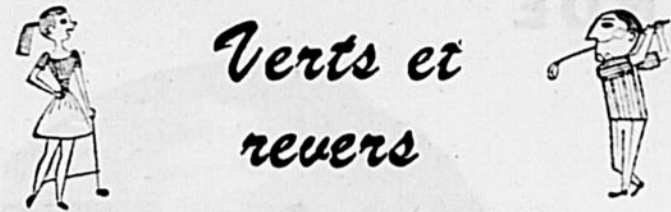
Nos camions - malaxeurs modernes servent la quantité voulue de béton mélangé. Aucun accessoire ne vous est requis. Nous fournissons le béton à l'endroit désiré, sans coût additionnel. Commandez votre béton à la façon moderne. 9 camions à votre disposition.

Carrières de St-Dominique Ltée

SAINT-DOMINIQUE

Tél.: PR. 3-2591

La semaine prochaine Tombola à la paroisse Christ-Roi



Par : Martial N. THEROUX

Félicitations aux gagnants du "Two-Ball Mixed". La palme revient à Mlle Jacqueline Aubin et à Andy Kirk, en enregistrant un score net de 67 1/2.

Le deuxième prix, également un net de 67 1/2, couronne les efforts de Mlle Colombe St-Jean assistée de Bryan Hawkin. La troisième place, Mlle Michèle Sicotte avec Bob Kelly, un total de 69.

Mlle Thérèse Coté, capitaine des femmes golfeuses, a mis à profit sa pratique, pour capter la quatrième position avec Wollie Stiebel, un total de 69 comme les précédents. Ils sont suivis de près par Mlle Madeleine Dansereau faisant équipe avec Florian Robert, s'affichant en cinquième avec un 70 1/2.

Mme Angèle Mahaffey et Bryan Fluehman, ont inscrit un 71 pour se voir classés sixième, un demi-point avant Mlle Jeannine Dansereau et Pierre Jasmin (gagnant de la classe C dans le tournoi Yamaska-Richelieu) qui s'affichaient ainsi en septième place.

Le pro, Jean Giroux, avec comme partenaire une golfeuse qui promet, prétend qu'il aurait pu se classer dans les premiers rangs, s'il avait terminé la partie. Ils ont dû arrêter (c'était un groupe de trois équipes) au 16ième trou car la noirceur les empêcha de continuer. "C'est la première fois qu'il en prend aussi de temps pour faire le tour", de dire le capitaine Michel Pothier... ("hic" ... ou "sic", j'y perds mon latin...).

En parlant du capitaine, il a reçu la "piqûre" du golf ! S'étant infligé une entorse au pied, il dut recourir aux services d'un médecin pour se faire anesthésier le pied — ("geler le pied" en terme de "joueur") — pour ne pas désappointer sa partenaire. Il n'a rien gagné...

Le président de la maison, le capitaine et Denis Chartier, directeur, accompagné de Mlle Jacqueline Cantello, une jolie golfeuse prometteuse (pour Denis), et pour le golf ont tenu à souligner de leur présence la première danse du Club de Golf. Bravo !

M. Mongeau est un "homme à terre" si on en juge par une de ses dernières parties en compagnie de F. Poissant et de Mlle S. Lanoie, alors qu'il semblait en "vouloir plus à la terre" qu'à sa balle. C'est une difficulté temporaire, M. Mongeau... ça arrive à tout golfeur, même à vos partenaires de cette fois-là...

Dans un dernier tournoi, notre ami "Punch", voulant impressionner le pro Jean Giroux qui le regardait frapper, faillit tourner l'impression contre lui car il manqua de justesse Mlle Béatrice Chapdelaine qui avait bonne impression de ce golfeur...

Encore sur le "dos" du "doc" Brière : "Que veux-tu, quand on fait un trou d'un coup, ce n'est pas le score final ni le handicap qui comptent, c'est le "p'tit coup". En parlant de ce "dernier coup", on a entendu ce "docte" golfeur, réciter le discours qu'il prononçait aux jeunes lorsqu'il recevait son trophée pour "l'autre coup" du trou d'un coup : "Et pour vous, les jeunes, je vous transmets ce message d'espoir, etc., etc..."

On apprend de source certaine que Marc Charest s'en va pratiquer son golf à la Malbaie avec Jacques Dufresne, chef-annonceur au poste CKBS, bon golfeur (ce dernier) ... il va se faire parler ... le Marc ! Ca n'annonce pas très bien !

To Marty Pow : "How many times are 7 into 57 with 7 balls?" The answer is : "7 balls out-of-bound" ... The remaining is for the Division ...

Deux autres golfeurs très réguliers : Bob Plante : 57 sur un "9" et Jean Giroux : 33 sur le premier "9" et 41 sur le deuxième ...

Hervé Lecompte, "anciennement" (il est tout de même passablement jeune pour un golfeur) de Islemer, siffla un "birdie" au 18e trou. Il est vrai qu'on l'a vu pratiquer plusieurs fois depuis "c'te fois" qu'il n'avait pas terminé un tournoi et avait quitté le golf rapidement (ça ne devait pas aller bien !!) ; prétexte ? il avait reçu (non pas s'était donné) un coup de marteau sur un doigt ! Si c'est vrai, les marteaux vont devenir populaires au club de golf ...

Gerry "Lucky 7" Bertrand a "eagle" (ou a fait un "eagle", si vous aimez mieux) le no. 17 avec un fer 7 ; "7" très épatant ... en plein sur ma robe neuve ...

Juste avant l'impression de cette chronique, on nous dit que Jacqueline "Denis" a beaucoup de talent pour le golf. Avis au pro qui est reconnu comme excellent pour développer les talents !

L'ex-Christian Lapalme (ex- : parce qu'il était pas pire au golf) fut bien près de frapper, avec une "slice" l'ex-Azellus Pelland (ex- : parce qu'il était pas pire comme capitaine) à sa première partie cette année. "Excellente" a passé proche, de remarquer un autre golfeur ...

Deux jeunes et prometteuses golfeuses (dans plusieurs années d'ici ...) G. Chapdelaine et Y. Larivée lancent un défi à toute équipe de deux qui n'aurait pas en bas de 7 de handicap ... Avis aux audacieux ! Pas ceux que vous pensez ...

Quand une balle atterrit (ou roule) dans le sable, le golfeur doit analyser la difficulté en dehors de la trappe, décider du bâton à employer, toujours en dehors de la trappe, et lorsqu'il a pénétré dans cette dernière doit sortir sa balle avec le bâton qu'il a dans la main. Il ne doit jamais toucher le sable ni avec le bâton ni avec ses mains avant de sortir sa balle de cette difficulté. Après que la balle est sortie, il doit niveler le sable avec un râteau qui, généralement, est dans la trappe. Pensez comme ce serait intéressant pour un autre golfeur qui atterrirait dans un trou de pied ou autre et qu'il sortirait sa balle en respectant les règlements.

Les Dodgers gagnent contre les Pirates dans la Ligue Jr

G. Desnoyers, lanceur des Dodgers s'est affirmé au monticule en retirant onze frappeurs pour remporter une éclatante victoire de 11 à 1 contre les Pirates. J. Robert, lanceur perdant, fut relevé au tiers de la quatrième manche par J. Lavigne dont les efforts marqués pour redonner confiance à ses joueurs ne réussirent pas à supplanter une équipe en pleine forme et forte des points acquis. Cette écrasante victoire souligne la détermination des porte-couleurs des Dodgers de grimper au sommet du classement et de défendre cette position à tout prix. G. Roy, J.-G. Daoust, C. Trudel et G. Desnoyers produisirent les points des vainqueurs et J. Lavigne, le seul point des autres. Les arbitres D. Lussier et H.-P. Morin officièrent la partie. Le sommaire de la joute est le suivant :

Dodgers 0-0-3-2-3-0-3 11 8 3
Pirates 0-0-1-0-0-0 1 2 3

La partie précédente avait mis aux prises le Patro qui défait les Braves 14 à 12. Le lanceur gagnant Desilets a défait l'artilleur Lapiere qui, malgré un lancer solide n'a pu remporter cette victoire même si ses co-équipiers ont compté cinq points dans la dernière manche. Le seul deux buts fut frappé par Cordeau des perdants ; un double jeux par Caron à Pétrin et à Goyette fut aussi un exploit des Braves qui n'ont pas su s'afficher malgré ce beau jeu.

En dernière heure, on apprend que des changements majeurs auront lieu dans cette ligue afin de rendre le jeu plus actif. Le publiciste, Pierre Béland souligne que ces modifications sont nécessaires à cause de l'inertie de quelques joueurs. Il semble, de plus, que la ce-dule est trop chargée et qu'aux parties du dimanche, on ait de la difficulté à avoir les joueurs nécessaires. Il faudrait que cette ligue reprenne son feu de l'an dernier et qu'elle enthousiasme les joueurs et les spectateurs qui vont encourager cette ligue de jeunes.

Le président est Pierre Gagnon, le vice-président, André Arcand, le secrétaire, Jacques Meureur et le publiciste, Pierre Béland.

Dim. 17 - Braves vs Dodgers
Lun. 18 - Patro vs Pirates
Mer. 20 - Pirates vs Braves 2
Lun. 25 - Dodgers vs Patro 2
Mer. 27 - Patro vs Braves

— JUILLET —
Dim. 1 - Dodgers vs Pirates
Lun. 2 - Braves vs Dodgers 2
Lun. 3 - Patro vs Pirates 2
Mer. 11 - Braves vs Patro
Lun. 16 - Pirates vs Dodgers 2
Mer. 18 - Pirates vs Braves
Dim. 22 - Braves vs Dodgers 2
Lun. 23 - Dodgers vs Patro
Mer. 25 - Patro vs Braves 2
Dim. 29 - Dodgers vs Pirates 2
Lun. 30 - Patro vs Pirates

— AOUT —
Mer. 1 - Dodgers vs Patro
Lun. 6 - Pirates vs Braves
Mer. 8 - Pirates vs Dodgers
Lun. 13 - Braves vs Dodgers
Mer. 15 - Patro vs Pirates
Dim. 19 - Pirates vs Braves
Lun. 20 - Dodgers vs Patro
Patro vs Braves

Un appel à la générosité pour cette oeuvre dynamique de loisirs

La grande Tombola annuelle de l'O.T.J. et Loisirs de la paroisse du Christ-Roi débutera le 11 juillet au Parc Bouchard où plusieurs attractions spectaculaires seront au programme pour intéresser les nombreux supporteurs de l'Oeuvre. La Tombola qui débutera le 11 juillet, se poursuivra les 12-13 et 14 juillet pour ensuite occuper toute la fin de semaine du 18-19-20 et 21 juillet.

La tombola des Loisirs Christ-Roi réunit chaque année des milliers de personnes qui viennent apporter leur concours en souscrivant aux nombreuses manifestations des kiosques ou en tentant la bonne fortune aux parties récréatives.

Le but de cette tombola est de recueillir suffisamment de fonds pour patronner les organisations paroissiales qui dépendent directement de l'oeuvre des Loisirs.

Ainsi, avec les profits réalisés par cette gigantesque organisation, les responsables de la paroisse Christ-Roi peuvent lancer plusieurs initiatives afin d'occuper les temps libres de la jeunesse tout comme ceux des plus âgés.

L'O.T.J. Christ-Roi est l'un des organismes les plus actifs de notre ville. Les nombreuses réalisations en témoignent suffisamment, et l'oeuvre des terrains de jeux de la paroisse Christ-Roi est de l'avant dans plusieurs domaines.

Déjà, des loisirs nombreux sont à la disposition des jeunes et moins jeunes. Des responsables spécialement formés surveillent plusieurs organisations telles que les équipes de balle-molle, tennis, et autres.

Même si les directeurs de l'oeuvre ont accompli un travail appréciable il reste beaucoup de travail à accomplir. L'année 1961 a été une année record en ce qui regarde les activités à l'O.T.J. Christ-Roi. Dans le domaine du hockey, l'O.T.J. Christ-Roi était représenté dans les circuits Pee-Wee Bantam, Midget, et Junior, ou, plus de 2,000 présences furent enregistrées. Dans les sports intérieurs, il y eut ligue de tennis sur table avec plus de 500 présences enregistrées. Les séances de ciné-club ont groupé plus de 4,000 présences lors des quarante représentations tenues au cours de l'hiver dernier, le vendredi soir. Les journées enfantines attirèrent une foule d'enfants évaluée à plus de 4,500 au cours de la saison estivale.

— AOUT —
Mer. 1 - Dodgers vs Patro
Lun. 6 - Pirates vs Braves
Mer. 8 - Pirates vs Dodgers
Lun. 13 - Braves vs Dodgers
Mer. 15 - Patro vs Pirates
Dim. 19 - Pirates vs Braves
Lun. 20 - Dodgers vs Patro
Patro vs Braves

— AOUT —
Mer. 1 - Dodgers vs Patro
Lun. 6 - Pirates vs Braves
Mer. 8 - Pirates vs Dodgers
Lun. 13 - Braves vs Dodgers
Mer. 15 - Patro vs Pirates
Dim. 19 - Pirates vs Braves
Lun. 20 - Dodgers vs Patro
Patro vs Braves

Code régional 819 Tél. 752-4848
IMMEUBLE & PRETS TRANS-CANADA
"Prêtions en libre et 2ième hypothèque"
"Taux d'intérêts raisonnables"
"Finançons vos achats — ventes — échanges"
Dans toute la province
"Représentants demandés, bonne commission garantie"
CASE POSTALE 25 VICTORIAVILLE, P. Q. 4 BOUL. JUTRAS EST

BISCUITERIE JANO ENRG.

1980, rue des Cascades St-Hyacinthe PR. 3-2641 (Face à la Penmans)



Prenez part à la COURSE aux DOLLARS \$2,000.00 en prix demandez vos preuves d'achat.

La coutellerie ROGERS sera tirée au sort samedi à 6 hres. enregistrez-vous pour gagner.

Ouvert dimanche 10 hres a.m. à 1 hre p.m.
VENTE A UN SOU

Encore du nouveau à la Biscuiterie Jano, grande vente à "UN SOU". Acheté trois livres de biscuits David, sandwich feuillet d'érable, biscuits secs à la mélasse ou petit beurre, ajoutez un sou, une livre gratuite de 4 lbs 99¢ biscuits à la mélasse. Ce qui fait :

Caisse de biscuits David assortis, 10 lbs, avec biscuits chocolats, prix vente : 2.79
Démonstration de Chips Dare Saratoga, faites à l'huile de blé d'Inde, pas indigestes. Venez goûter sans faute. Prix de vente cette semaine, gros paquet Twin Pack seulement idéal pour pique-nique. 49¢
PATISSERIE : Eclairs à la crème, boîte de 10 éclairs, seulement. 49¢
Lundi 20% d'ESCOMPTE sur toutes les pâtisseries.
Gâteaux de noces, venez voir nos échantillons dans la vitrine.
EN PLUS : Toute personne qui achète à la Biscuiterie JANO a droit aux coupons pour la coutellerie.



Le tirage de la "Ligue de Balle-molle Commerciale" a été effectué dernièrement par M. Jean Sainte-Marie, directeur de la police locale. Mlle Sully Mercer, du 2011, rue Dessaulles, s'est vue décerner le \$50 offert à cette occasion. Sur la photo, nous apercevons, dans l'ordre habituel, MM. Claude Guertin, président de la Ligue, M. Jean Sainte-Marie, directeur de la police, et Bernard Déloymes, vice-président du circuit.

Le tournoi annuel de pêche se terminera dimanche à l'arsenal

La grande finale du Club Maska Inc. aura lieu dimanche, le 8 juillet, au Manège militaire alors que seront proclamés les vainqueurs du "derby" qui a débuté dimanche dernier.

En effet, le 1er juillet, avait lieu la première partie du tournoi de pêche du Club local. Environ trois cents pêcheurs, encouragés sans doute par la magnifique température, ont participé à cette première étape du tournoi qui réunit chaque année un très grand nombre de membres du club.

On enregistra plus de 125 prises : M. Léon Marchessault, président du Club, pesait lui-même les prises des concurrents, en présence de l'officier du club, M. Louis Préfontaine et du président du Comité de pêche, M. Jacques Ducharme.

Les succès de cette première journée laisse entrevoir une foule considérable de concurrents pour la grande finale qui se terminera au Manège militaire, dimanche le 8 juillet, par un souper canadien aux fêtes qui sera suivi de la distribution de plus de \$2,000 en prix. La magnifique tente et tout son équipement, en montre sur la place du marché depuis quelque temps, sera tirée au sort. Une agréable surprise rehaussera la qualité de cette fête : Miss CKBS présidera ces agapes aux côtés du président. Elle-même

La pesée finale se fera de 5 à 7h. du soir, suivie d'une messe dite spécialement pour les pêcheurs. C'est aussi à cette occasion que le "poisson mystère" rendra heureux un pêcheur de plus qui se verra attribuer une valeur de plus de \$250.
(Suite à la page 12)

Tournoi Dow "Two Ball Best Ball" au club de golf, dimanche le 8

Pour la deuxième année consécutive, le fameux tournoi si attendu des golfeurs locaux, le tournoi "Two-Ball — Best Ball", que l'on pourrait traduire par "La meilleure balle des deux", aura lieu dimanche, le 8 juillet. M. Lucien Larivée, distributeur Dow à Saint-Hyacinthe, frappera lui-même la première qui ouvrira officiellement cette compétition qui intéresse au plus haut point tous les golfeurs.

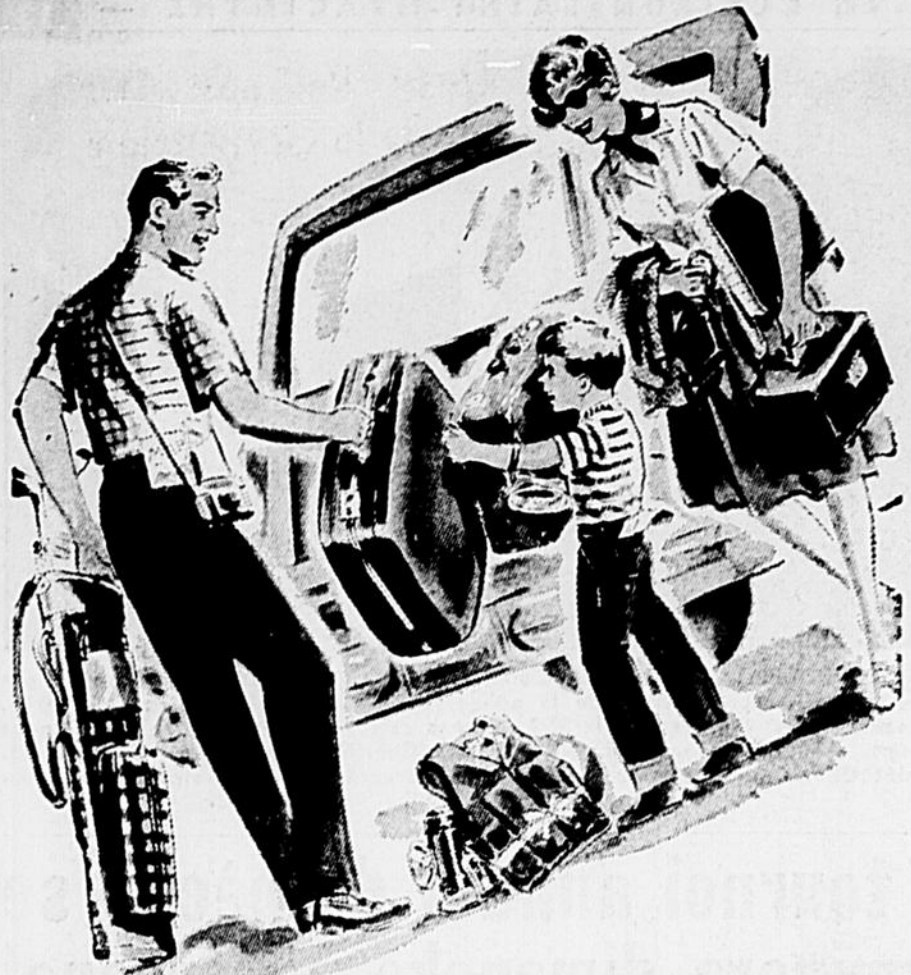
Les golfeurs sont groupés par deux et chaque équipe ne compte, à la fin du trou, que la meilleure balle des deux qui ont été jouées par les deux partenaires. Les équipes seront formées ce soir et affichées sur le tableau des nouvelles au club de golf.

Samedi soir, se fera en bonne et due forme, ce que l'on pourrait appeler la vente des équipes, à l'encre, avec annonceur, secrétaire, collecteur, etc. Tous les golfeurs sont donc invités à assister à la première étape de ce tournoi, et dimanche, à participer à cet événement annuel.

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

PRENEZ UNE KINGS BEER

LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS



Avant de partir en vacances!

PROFITEZ DES AUBAINES DE NOTRE GRANDE VENTE D'ETE

PRESCRIPTIONS
 NOUS ALLONS CHERCHER ET DELIVRONS VOS PRESCRIPTIONS SANS FRAIS ADDITIONNELS
 WE CALL FOR AND DELIVER YOUR PRESCRIPTIONS WITHOUT CHARGE



SHAMPOINGS - SHAMPOOS

HALO; pour chevelure normale et sèche. - For normal or dry hair	1.39	1.29
Lustre Crème liquide, .45	2 pour .69	
jarre	2.50	1.98
Drene	.79	.59
Drene	1.29	.89
Woodbury		.79
Helene Curtis, 4 oz	.79	.51
1 Toni régulier \$2.00		2.00
1 crème rinse \$1.00		2.00
	valeur \$3.00	



POUR LES VACANCES

Nécessaire de campeur COM - PAC - TUM

couteau, cuillère, fourchette	1.25	.95
Ouvre-boîte gratuit avec 100 Aspirin Bayer	spéc.	.93
Lampe de poche gratuite avec 40 Frosst 217		.90
Air refresher Elkays (déodorant)	1.49	.98
Brosses à dents Pepsodent	.69	.98
Lotion Bristamine (coups de soleil) gratuit 5 lames Gillett	1.44	1.19
Rasoir Gillette 6 lames gratuites	1.90	1.50



SPÉCIAUX-SPECIALS

Bromo Seltzer	\$0.98	.83
10 Shick razor blades at .49		
1 Noxzema shaving cream at .45	both	.94
20 lames rasoir Shick à .98		
1 Noxzema, crème à barbe à les deux	1.77	.98
Pepsodent pâte à dents géant 1 miroir pour les dents les deux	.94	.59
20 lames de rasoir Shick		
1 gros pot de crème Noxzema 3 way pour la barbe les deux	1.77	.98
15 lames Gillette gratuites 1 deodorant right guard les deux	1.89	1.00
Pepsodent : pâte à dents - Toot paste	1.30	.99
Pepsodent : poudre à dents - Toot powder	1.30	.89
Palmolive : crème à barbe rapide, régulier ou menthol large size rapid shave plain or mentholated		.89
Berlou mothspray garantie 5 ans	2.69	1.85

Soignez votre chevelure — Have beautiful hair

Vitalis avec V7, grand 7 onces.	1.00	.93	Bobby Pins	.10	.07
Crème Rinse Helene Curtis	1.29	.98	Bobby Pins.	.25	.18
Wild Root, fixatif capillaire	.73	.63	Peigne de sacoche pour dames	.10	.04
HELENE CURTIS, shampoing, 4 onces	.79	.51			

PAPIER A LETTRES — WRITING PAPER

Delray 24 enveloppes, 24 feuilles	\$1.50	.99
Gentlemen's	1.50	.99
Decorated 24 enveloppes et 24 feuilles	1.50	.99
Milady 24 enveloppes et 40 feuilles	1.25	.79
Decorated Sheets 24 feuilles et enveloppes	1.25	.75
Cascades Pen and paper ensemble	1.75	1.14
Bellefaire Delray 36 enveloppes, 72 feuilles	1.50	.99
Mix and match crinkle pastel	2.00	1.20
Floral Etchings Correspondence Notes	1.25	.75
25 decorated letters		
Blush Rose : 8 " hasti-notes		
8 " Thank you notes		
41 enveloppes	2.00	.99
Forget me not 20 decorated sheets, 24 enveloppes	1.00	.65
Rose et bleu 24 enveloppes, 24 feuilles	1.25	.70
Remerciements français	.60	.39
Old World Social Notes 20 enveloppes	1.25	.75

TABLETTES A ECRIRE — WRITING PADS

Chateau letter no 1234	.35	.25	Winston Vellum S 329 Belmont	.30	.19
Continental	.25	.17	Belmont book refills	.15	.09
Winston S 314	.40	.27	Loose Leaf refill S 40 190 feuilles	.95	.69
Lady Windermur Delray	.35	.25	Lord Baltimore Linen finish	.45	.29

POUR BEBE



Z.B.T. Poudre format économique. Coton absorbant 1re qualité 2 oz	.95	.89
Gauze 3 x 3 tampons 25 pour	1.25	.95
Noxzema, 6 oz	1.45	.99
Noxzema, 10 oz		1.35
Noxzema	.66	.49
Talc Johnson et brosse à cheveux pour bébé	1.50	.98

BALLES de GOLF GOLF BALLS

SPALDING :	
Al Balding	1.00 .78
WHRIGHT DITSON :	
Tuf One	1.00 .78
Birdie	.85 .67
Canada Cup	.75 .58



PHARMACIES LOCAS

1600 DES CASCADES — TEL.: PR. 4-6451

Livraison gratuite

2276 RUE STE-ANNE — TEL.: PR. 4-5808

Pour leurs exploits, six quilleurs locaux reçoivent des trophées de la C.D.B.C.

J.-Guy MORIN établit un record canadien: une moyenne de 203.34

Le président du Congrès canadien des petites quilles, M. R. McHarg, son secrétaire, M. Maurice Laporte et un directeur, M. Léopold Sicard, sont venus rencontrer M. Martial N. Théroix, secrétaire de la ligue de quilles des Brasseurs et de la ligue Dow, classe "A", et M. René Phaneuf, gérant de la salle de quilles Philharmonique, pour remettre officiellement des trophées à six quilleurs de Saint-Hyacinthe.

Cette association, organisme qui sanctionne officiellement les records canadiens établis dans les petites quilles, est incorporée et existe légalement depuis quelques années. Elle a pour mission de recueillir les records, simples, triples, cinq parties, total d'équipe pour une partie, total d'équipe pour une joute, total mixte, chez les hommes et femmes, membres du CCPQ (CDBC, en anglais), de les codifier et, à chaque année, de souligner ces records par un trophée dans chaque classe. Il en coûte deux dollars pour faire sanctionner chaque allée de quilles et deux dollars aussi pour l'enregistrement de chaque équipe, quel que soit le nombre de joueurs par équipe. A tous les mois, le secrétaire de la ligue envoie sur des formu-

DOW, classe "A", et Fernand Wilky, de la ligue Labatt, ont reçu ces emblèmes qui consacrent les hauts pointages qu'ils ont faits dans ce sport.

On doit souligner aussi l'incroyable moyenne que Jean-Guy Morin a réussi dans la ligue des Brasseurs, soit celle de 203.34 après 83 parties d'une cédule qui en comptait 90. Et ce qui est important pour Saint-Hyacinthe, c'est que cette moyenne est reconnue officiellement comme étant un record canadien; en fait, c'est un record mondial, mais que les associations américaines ne veulent pas accepter pour la seule raison que cet organisme canadien n'est pas affilié à leurs associations. J.-G. Morin, que l'on a vu d'ailleurs à l'heure des Quilles, à la télévision, évoluait pour l'équipe Dow de la ligue des Brasseurs, dont Marcel Beauchemin est capitaine; son plus haut simple est 289 et son plus haut triple, de 719. Il fait partie de plus des équipes DOW qui ont évolué sur toutes les allées de quilles de la province durant la saison.

A L'O.T.J. SAINT-SACREMENT

Tournoi invitation de pétanque Labatt dimanche après-midi

Une cinquantaine d'équipes des divers centres de la Province participeront à ce grand tournoi - invitation Labatt, à la pétanque, qui se tiendra sur le terrain de l'O.T.J. St-Sacrement, dimanche le 8 juillet.

Tous ceux qui désirent y participer n'ont qu'à se présenter et s'enregistrer officiellement dimanche, le 8 juillet, à partir de 11h.30 a.m. Les organisateurs insistent pour que tous les amateurs se forment une équipe, qu'ils soient aspirants ou vétérans; s'ils ne gagnent pas, ils auront le plaisir et l'expérience de participer à un grand tournoi de pétanque et d'évoluer aux côtés des amateurs provinciaux dans ce sport. On leur remettra gratuitement une carte de membre de la Fédération Canadienne Bouliste.

Le lancer du "pitro" (du but ou cochonnet, comme on appelle la petite boule de bois) se fera à 1h. p.m. Les amateurs, jeunes ou vieux, sont donc tous invités à assister aux exhibitions de ce sport de précision qui commande l'intérêt comme tous les autres sports.

Pour plus amples informations, veuillez les demander par téléphone à M. Léo Pépin (PR. 4-6527) ou à M. Guy Ménard (PR.4-6350).

DIMANCHE AVANT-MIDI

Joute d'étoiles à la balle-molle au manège militaire

Les jeux sont faits. Les joueurs-étoiles sont désignés dans les deux ligues Commerciale et Bonne-Entente et les présidents respectifs, Claude Guertin et Hervey Landry se disent chacun que la joute sera facile à gagner. Reste à voir lequel des deux circuits sera le meilleur dans cette compétition qui sera des plus captivantes à suivre.

L'alignement de la ligue Bonne-Entente comprend les noms suivants :

Recuteur : Réal Lavigne (M.O. David); André Dupré (Ti-Père Bar-B-Q).

Lanceur : Paul Amann (F.C. Dupont); Jules Coderre (Laiterie Maskoutaine); Marcel Caron (Griffin Steel).

1er but : Denis Blier (M.O. David); Jos Hébert (Griffin Steel).

2ième but : Gilles Blier (M.O. David); Jacques Chicoine (Hires).

Arrêt-Court : Georges Camiré (Ti-Père Bar-B-Q).

3ième but : Réal Jacques (M.O. David); Jacques Lafrance (F.C. Dupont).

(Suite à la page 12)



M. Hervé Landry, représentant O'Keefe, à Saint-Hyacinthe, remet à Louis St-Jean, un trophée pour souligner la magnifique prise de 25 1/2 livres, un maskinongé, qu'il a retiré de la rivière Yamaska.

Le club Christ-Roi passe au premier rang de la Commerciale

Un gain du club Christ-Roi et un revers de l'Epicierie Cascades renversent la tête du classement de la ligue de balle-molle Commerciale, en installant l'alignement du quartier, en première position avec 21 points suivi de son rival avec 19.

Le Georges Brabant se rapproche des deux meneurs et sa victoire contre l'E.C. le place à trois points seulement de la deuxième position. Cette joute, une des plus belles des porteurs du Brabant, s'est terminée par le pointage de 2 à 1. Jean-Claude Marquis s'est encore illustré en lançant cinq manches sans point ni coup sûr, retra quatre hommes au bâton et n'alloua, dans toute la partie que trois coups sûrs; c'est sa sixième victoire contre cinq défaites. Le lanceur perdant, Guy Archambault, subit alors sa deuxième défaite contre dix victoires mais garda quand même le contrôle en ne permettant que quatre coups sûrs avec cinq retraits.

Ce fut Gérard Penin qui arracha à Marquis l'espoir de faire une partie parfaite en gagnant un coup sûr à la sixième manche, suivi de deux autres par Yvon Dion et Georges Dupré à la septième manche. Jacques Vadeboncoeur obtenait un troisième but, A. Ménard, J.C. Marquis et C. Brunette, un coup sûr chacun. C'était la deuxième défaite seulement des hommes de Roger Thibeault.

La police a baissé pavillon devant l'élan irrésistible du Christ-Roi s'appuyant sur son lanceur indéfectible Sylvio St-Amand qui écrit sa neuvième victoire de la saison n'ayant subi que deux défaites. C'est par le compte de 6 à 2 que le vainqueur s'empara de la première position. Antoine Brodeur cogna son premier circuit et Paul-E. Durocher réussissait un troisième but. Pierre Gingras encaissait sa quatrième défaite contre deux victoires et allouait huit coups sûrs. L.P. Brodeur frappait un circuit pour les perdants et F. Gladu, deux coups sûrs en trois apparitions au bâton.

Le Groupe Commerce a retrouvé le chemin de la victoire en l'emportant par 11 à 3 aux dépens du 6e Bataillon. Gérard Lemonde, lanceur gagnant, enregistre sa troisième victoire contre deux défaites. R. Richer subit sa première défaite. Deux circuits ont souligné cette rencontre : Jean-Claude Barré, son deuxième, et J.C. Houle, son premier. Paul Blais et R. Donais pour les perdants s'allouèrent deux coups sûrs en quatre apparitions. Il est à souligner que le 6e Bataillon inscrivait tout de même 12 coups sûrs contre 11 pour le G.C.

A LOUER

Espace industriel de 25,000 pieds carrés de plancher pouvant servir pour industrie légère. Situé dans le centre industriel de la ville de Saint-Hyacinthe.

S'adresser à

YVON L'HEUREUX
Volcano Ltée
PR. 4-5326

DANS LA LIGUE COMMERCIALE

Vive rivalité entre les équipes Christ-Roi et Épicerie Cascades

Le club Christ-Roi continue de se faire menaçant et écrase le C.J. Police 21 à 3. Il conserve ainsi la tête du classement. Sylvio St-Amand remporte sa dixième victoire pour se classer le meilleur lanceur du circuit Guertin. Pierre Gingras enregistre une autre défaite; il frappa cependant un circuit, à l'offensive, avec un co-équipier, Jean-Claude Cadorette. Pour les vainqueurs, A. Brodeur, D. Lussier et J.C. McCaughan réussirent trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton.

La deuxième partie de la cédule faisait rencontrer le G. Brabant et le Groupe Commerce; ce dernier dut s'avouer vaincu 19 à 13 devant la belle tenue de J.C. Marquis, qui remportait sa septième victoire, soutenu par Claude Brunette avec un circuit bon pour trois points, et Serge Banville, un autre circuit également bon pour trois points. Gérard Lemonde subissait sa troisième défaite.

L'Epicierie Cascades gagnait, pendant ce temps, par défaut contre le 6e Bataillon. (Il faudrait remédier à cette situation qui s'est répétée trop souvent depuis le début des activités de cette ligue autrement on risquerait de créer des mécontents, ce qui ternirait la bonne réputation du circuit Guertin).

Avec un autre gain contre le Groupe Commerce, résultat qui donne quatre points au vainqueur, l'équipe de l'Epicierie Cascades se hisse à nouveau en tête du classement, deux points en avant du club Christ-Roi. La joute s'est terminée par 20 à 8 donnant une quatrième victoire à Georges Dupré contre Gilles Boissonneault, sa quatrième défaite. Deux circuits de Marcel Dupré et Jean-Louis Goyette et un autre de Paul Lemieux à la sixième manche, bon pour trois points, aidèrent réellement la cause du vainqueur. Guy Archambault vint en relève à la troisième manche alors que le pointage était 7 à 4 contre son club qui remonta la pente pour remporter la palme.

Le classement final, en date du trois juillet est le suivant :

	pj	g	p	n	pts
E. Cascades	15	12	2	1	23
Christ-Roi	15	11	3	1	23
G. Brabant	15	9	6	0	18
Police	15	7	8	0	14
G. Commerce	15	5	10	0	10
6e Bataillon	14	0	14	0	0



au Québec
la **VIE** a ses bons moments
et **MOLSON**
les rend meilleurs!

Aux finissants de 11e et 12e années scientifiques qui désirent obtenir un baccalauréat ès-arts et la culture voulue pour entrer dans toutes les Facultés universitaires ou Ecoles professionnelles.

LE COLLEGE DE VICTORIAVILLE

offre

- Un cours collégial spécial conduisant au baccalauréat ès-arts en 4 ans, avec latin.
- Une bibliothèque collégiale d'une capacité de 100,000 volumes. En rayons, 20,000 volumes, 120 périodiques et 40,000 fiches de consultation. 200 places aux tables de travail.
- En construction: une résidence d'étudiants pour les élèves du niveau collégial: 168 chambres.
- Laboratoire linguistique. Laboratoires scientifiques.
- Vastes cours de récréations. Proximité de l'aréna municipal. Piste athlétique.
- Note: Le Collège donne également le cours classique complet aux niveaux secondaire et collégial.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

Tél. 752-5901 Le Préfet des études

MASKA SAINT-HYACINTHE

4 Jours Seulement
A Partir de Samedi le 7 Juillet

ELVIS PRESLEY

DANS
"Café Europa en Uniforme"
VISTA-VISION — TECHNICOLOR

— Au même programme —
"Les Aventures de Daniel Boone"
en superbes couleurs

HABITS tout-fait pour HOMMES

Warren K. Cook - Progress Brand...

Valeurs régulières \$89.50 et \$100.00
réduites à \$71.60 et \$80.00
ou 2e habit GRATIS (choix limité)

Valeurs régulières \$59.50, à \$100.00
20% d'escompte

VENTE D'AGRANDISSEMENT

LÉO TRUDEL SON MAGASIN
DOUBLE VOS ACHATS

du 3 au 14 JUILLET

AUBAINES SENSATIONNELLES POUR HOMMES ET GARÇONS

POUR PLUS DE DETAILS, CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE

LÉO TRUDEL

1075, RUE LAFRAMBOISE "Le rendez-vous de l'homme bien mis" SAINT-HYACINTHE

PROTÉGEONS NOS ENFANTS

Campagne de sécurité routière.

ATTENTION

Tous les jeunes, filles et garçons, sont invités à nous écrire sur le sujet de la campagne de sécurité routière, à faire des suggestions pour la prévention des accidents ou encore, à donner des conseils profitables. Des prix intéressants en argent seront distribués aux meilleures lettres qui nous seront parvenues d'ici la fin de la campagne, soit vers la mi-août. Nous publierons les lettres qui seront jugées les plus appropriées. Ecrivez-nous!

Campagne de sécurité "Le Clairon"

1535, rue Saint-Antoine,
Saint-Hyacinthe, Qué.

Aidez-nous à éduquer les
enfants sur la sécurité

SAUVONS DES VIES!

Soyons prudent partout, en tout temps.

"Nous sommes fiers de commanditer la campagne de sécurité routière "le Clairon"



<p>2223, rue Lamothe Saint-Hyacinthe PR. 4-6849</p> <p>PRODUITS V-TO SAINT-HYACINTHE</p> <p>Equipement sanitaire pour édifices commerciaux — écoles — restaurants — hôtels — garages, etc.</p> <p>Représentants: A. Brodeur (Saint-Hyacinthe) L. Carrière (Québec-Sherbrooke) R. Daviau (Montréal) H. Saucier (N.-Brunswick)</p>	<p>STATION de SERVICE B.P. J.-B. Brunelle</p> <p>Spécialités: Service de nuit - Tune-up</p> <p>875, De Boucherville Saint-Hyacinthe PR. 3-0340 - 3-2249</p>	<p>Société Coopérative Agricole St-Hyacinthe</p> <p>Moulées balancées - Machinerie Oliver</p> <p>2550, Morin ST-HYACINTHE, P.Q. Tél. PR. 4-6886</p>	<p>Tél. PR. 3-2433</p> <p>ST-JOSEPH AUTO BODY Jean-Guy GENDRON, propriétaire</p> <p>PEINTURE - DEBOSSAGE - VITRE</p> <p>1400, rue St-Louis Saint-Joseph ST-HYACINTHE, P.Q.</p>
<p>St-Hyacinthe Automotive Rebuilders Reg'd. D. GOSSELIN et F. VANASSE, props</p> <p>Spécialité: CRANKSHAFT GRINDING Atelier mécanique - Machine shop</p> <p>2554, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué. Tél.: UN. 1-6437 PR. 3-9776</p>	<p>LAITERIE MONT-ST-HILAIRE</p> <p>648, De La Concorde PR. 4-6555 St-Hyacinthe</p>	<p>1000, St-Louis, St-Joseph ST-HYACINTHE, P.Q. Tél. PR. 4-8715</p> <p>Les Entreprises St-Joseph Ltée ATELIER MECANIQUE - MACHINE SHOP EXCAVATION - LOCATION MACHINERIE</p> <p>R.-J. Lussier - G. Labonté</p>	<p>RESTAURANT CROISSANT D'OR Mme J.R. Desmarais, prop. Là, où il fait bon manger</p> <p>405, rue St-François PR. 4-5809 Saint-Hyacinthe</p> <p>RESTAURANT <i>Rendez-vous</i> 470, rue Hôtel-Dieu PR. 3-2643 Saint-Hyacinthe</p>
<p>BLAINES PLASTICS CO. LTD. Bruno LAINESSE, prés. PLASTICS MOULDERS</p> <p>Tél.: PR. 3-9755 3126 Dessaulles — St-Hyacinthe, P.Q. Tél. Montréal: UN. 1-4838</p>	<p>Tél. PR. 3-9763</p> <p>Pharmacie LA PROVIDENCE Gaston DORE, B.Ph., L.Ph.</p> <p>380, St-Pierre La Providence St-Hyacinthe</p>	<p>Téléphone: 3-9498</p> <p>ST-HYACINTHE BEDDING ENR. R. Robert et G. Robert, props</p> <p>Manufacturiers de sommiers de tout genre Service de réparation</p> <p>572, ave de la Concorde St-Hyacinthe</p>	<p>Au Petit Paris Salon de coiffure J. R. Pichette, prop.</p> <p>1654, rue Des Cascades PR. 4-4292 St-Hyacinthe</p>
<p>J. - A. PINARD ENRG. ENTREPRENEUR ELECTRICIEN Roger PINARD, propriétaire</p> <p>295, Mondor St-Hyacinthe, Qué. Tél. PR. 4-7667</p>	<p>Tél. PR. 3-1593 Tél. Rés. PR. 3-2619</p> <p>CENTRE AGRICOLE ENR. R. NICHOLS, prop.</p> <p>Vendeur autorisé Beatty - David Brown - Dion - Cockshutt REPARATION - VENTE - SERVICE</p> <p>1360, rue St-Louis St-Joseph de St-Hyacinthe</p>	<p>Tél. PR. 4-7567</p> <p>LIVRAISON LEGERE ENR. Mme Yvette Desmarais, prop.</p> <p>Spécialité: DEMENAGEMENT</p> <p>2725, Bourdages St-Hyacinthe Emballage, entreposage</p> <p>— Servir Bien pour Servir Longtemps —</p>	<p>Téléphone: 3-9498</p> <p>ST-HYACINTHE BEDDING ENR. R. Robert et G. Robert, props</p> <p>Manufacturiers de sommiers de tout genre Service de réparation</p> <p>572, ave de la Concorde St-Hyacinthe</p>
<p>Tél. PR. 3-1593 Tél. Rés. PR. 3-2619</p> <p>CENTRE AGRICOLE ENR. R. NICHOLS, prop.</p> <p>Vendeur autorisé Beatty - David Brown - Dion - Cockshutt REPARATION - VENTE - SERVICE</p> <p>1360, rue St-Louis St-Joseph de St-Hyacinthe</p>	<p>Tél. PR. 4-7567</p> <p>LIVRAISON LEGERE ENR. Mme Yvette Desmarais, prop.</p> <p>Spécialité: DEMENAGEMENT</p> <p>2725, Bourdages St-Hyacinthe Emballage, entreposage</p> <p>— Servir Bien pour Servir Longtemps —</p>	<p>Tél. 4-4361</p> <p>GERARD BROUILLETTE GARAGISTE Soudure électrique Débossage — Peinture</p> <p>2750, rue Lafontaine St-Hyacinthe, P.Q.</p>	<p>Tél. 4-7885</p> <p>Entreprises PAUL BRODEUR LTEE ENTREPRENEUR EN EXCAVATION</p> <p>2305, rue Duvernay St-Hyacinthe, P.Q.</p>
<p>THE SOVEREIGN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA Philippe TARDIF, représentant</p> <p>2550, rue Ste-Anne SAINT-HYACINTHE Tél. PR. 4-7863</p>	<p>Salon PARISIEN Enr. COIFFURE P. Patenaude, prop.</p> <p>1391, rue Calixa-Lavallée PR. 3-1424 St-Hyacinthe</p> <p>Doublez l'apparence de votre propriété... en consultant ST-HYACINTHE ASPHALTE Enr. O. LECLERC, prop. Ouvrage garanti — Estimé gratuit Tél. PR. 4-7923 1225, rue St-Louis St-Joseph de St-Hyacinthe</p>	<p>AUBIN & ST-PIERRE INC. Dépositaire des tracteurs Ford - Fordson Instruments aratoires New Holland Scies à chaîne McCullough</p> <p>3015, rue Dessaulles PR. 3-9786 St-Hyacinthe</p>	<p>Tél. PR. 4-6503</p> <p>Dr H. BOISVERT, N.D.D.C. PHYSIOTHERAPISTE</p> <p>785, Desaulniers St-Hyacinthe, Qué.</p>